

Accélérer la mise en oeuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique

TROISIÈME ÉDITION



**Nations
Unies**

Accélérer la mise en oeuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique

TROISIÈME ÉDITION



**Nations
Unies**

Genève, 2023

© 2023, Nations Unies

Ce document est disponible en libre accès dans le cadre de la licence Creative Commons, créée pour les organisations intergouvernementales et disponible à <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>.

Les affirmations, les interprétations et les conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou de ses États Membres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données de position qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées sous réserve de l'inclusion des références appropriées.

Le texte a été traduit par Alessandro Vitale. Toutes les questions seront traitées par le traducteur qui accepte la responsabilité de l'exactitude de la traduction.

Ce document a été revu par un service d'édition externe.

Publication des Nations Unies publiée par la Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement

UNCTAD/DTL/ECDE/2023/6

eISBN: 978-92-1-358544-3



NOTE

Au sein de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, la Branche du commerce électronique et de l'économie numérique mène des travaux analytiques orientés vers l'action sur les incidences des technologies de l'information et des communications (TIC), du commerce électronique et de l'économie numérique sur le développement. Il est responsable de la préparation du Rapport sur l'économie numérique (DER) ainsi que des études thématiques sur les TIC au service du développement.

Cette Branche encourage le dialogue international sur les questions liées aux TIC au service du développement et contribue à renforcer les capacités des pays en développement à mesurer l'économie numérique et à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des cadres juridiques pertinents pour renforcer leur capacité à participer au commerce électronique et à l'économie numérique. Elle suit également l'état mondial de la législation sur le commerce électronique (*Cyberlaw Tracker* de la CNUCED). Depuis 2016, la Branche coordonne une initiative multipartite intitulée eTrade for all (etradeforall.org), qui vise à améliorer la capacité des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA), à utiliser le commerce électronique et à en tirer parti. L'initiative est également à l'origine du programme eTrade for Women de la CNUCED, lancé en 2019, qui vise à promouvoir une économie numérique plus inclusive, en particulier par le biais de son réseau d'Ambassadrices, une cohorte sélectionnée d'entrepreneuses numériques performantes, et des communautés eTrade for Women.

Toutes les activités d'assistance technique menées par la CNUCED et mentionnées dans le présent examen sont appuyées par les principaux donateurs de la CNUCED : Allemagne, Pays-Bas, Suède et Suisse.

Dans le présent rapport, la mention d'une société et de ses activités ne doit pas être interprétée comme une marque de soutien de la part de la CNUCED à cette société ou à ses activités.

Les signes typographiques ci-après ont été utilisés dans les tableaux : Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Dans le cas où aucune donnée n'était disponible pour l'ensemble des éléments composant une ligne d'un tableau, celle-ci a été omise.

Un tiret (-) signifie que l'élément considéré est égal à zéro ou que sa valeur est négligeable.

Sauf indication contraire, le terme dollar s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.



PRÉFACE

Dans le contexte de l'évolution de l'économie numérique et des multiples crises, le potentiel du commerce électronique pour contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) reste largement inexploité. Les pays et régions en développement reconnaissent de plus en plus l'importance de l'essor du commerce électronique ainsi que son rôle dans la réalisation des objectifs mondiaux de développement. Ils sont amenés à élaborer des stratégies et à réviser leurs politiques. Avec l'accélération de l'adoption des TIC et du commerce électronique, les pays en développement sont confrontés à un éventail croissant de possibilités et de défis.

Les *Évaluations de l'état de préparation au commerce électronique* de la CNUCED (eT Readies) se sont révélées des outils utiles pour les gouvernements, les institutions régionales et le secteur privé dans leur parcours de transformation numérique. En fournissant une évaluation inclusive et complète, les eT Readies aident à favoriser la collaboration multipartite pour combler les lacunes en matière de numérique, de données et d'innovation, ainsi que pour soutenir la mise en place des structures de gouvernance nécessaires. Elles identifient également les domaines critiques où des efforts de collaboration dans le domaine numérique sont nécessaires de toute urgence et expliquent comment les initiatives nationales peuvent contribuer à la réalisation des engagements pris aux niveaux régional et international. Les diagnostics sont appréciés par les partenaires de développement car ils les aident à concevoir leurs propres stratégies numériques et leurs programmes de soutien.

Cependant, ces évaluations ne constituent que la phase initiale. Leur véritable valeur devient évidente lorsque les recommandations politiques sont effectivement mises en œuvre. Depuis la création du Mécanisme d'appui à la mise en œuvre des eT Readies (ISM) mis en place par la CNUCED en 2020, de nombreuses activités de renforcement des capacités, de partage des connaissances et d'engagement des parties prenantes ont été organisées pour améliorer les capacités de mise en œuvre dans chaque pays.

Ce troisième examen de la mise en œuvre fournit une analyse actualisée de la manière dont les eT Readies et les recommandations politiques qu'ils offrent sont mis à profit pour renforcer la capacité des pays à s'engager dans le commerce électronique et à en tirer parti. S'appuyant sur les deux premiers examens, il montre comment les pays partenaires de l'eT Ready transforment leur programme de développement du commerce électronique, établissent des processus, élaborent des systèmes gouvernementaux pour coordonner la mise en œuvre des recommandations et opérationnaliser les réformes favorables au commerce électronique, ou encore élargissent les partenariats intelligents pour développer durablement leur écosystème de commerce électronique. Le rapport illustre également les défis multidimensionnels rencontrés dans le processus de mise en œuvre et reconnaît que davantage d'efforts sont nécessaires pour favoriser une approche pangouvernementale et pansociétale véritablement inclusive.

Je tiens à remercier très chaleureusement les points focaux eT Ready dans les pays avec lesquels nous travaillons et les différentes parties prenantes qui ont contribué à cet examen, sans lesquels les progrès ne pourraient être suivis et analysés. Je remercie les principaux donateurs qui soutiennent les travaux de la CNUCED dans le domaine du commerce électronique et de l'économie numérique, à savoir les Gouvernements allemand, néerlandais, suédois et suisse. Je tiens également à saluer les précieuses contributions des partenaires eTrade for all, qui apportent leur expertise dans la préparation des évaluations eT Readies et leur mise en œuvre. Dans le même temps, il reste encore beaucoup à faire pour une plus grande participation de la communauté des partenaires de développement et des donateurs. Un élan revigoré est nécessaire pour appuyer la mise en œuvre des recommandations prioritaires, autant que pour renforcer les capacités des pays en vue d'une coordination efficiente et efficace des politiques. Pour notre part, nous sommes prêts à accroître notre appui aux niveaux national et régional. Nous continuerons de travailler dans le sens indiqué par le Pacte numérique mondial du Secrétaire général des Nations Unies. La CNUCED continuera à renforcer davantage la collaboration avec les bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies, afin de faciliter un dialogue efficace sur le terrain et d'assurer l'intégration des priorités des pays en matière de commerce électronique dans les cadres de coopération des Nations Unies et les plans nationaux de développement.

Notre objectif est de contribuer à la construction d'une économie numérique mondiale plus durable et inclusive pour un développement économique au profit de tous.

Shamika N. Sirimanne

Directrice, Division de la technologie et de la logistique, CNUCED



REMERCIEMENTS

Ce rapport est le résultat de l'appui au renforcement des capacités fourni par la Branche du commerce électronique et de l'économie numérique de la CNUCED à travers le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre de l'eT Ready (Implementation Support Mechanism/ISM). Il a été préparé par Alessandro Vitale en collaboration avec Andrew Williamson, sous la direction générale de Martine Julsaint Kidane, Cécile Barayre et Torbjörn Fredriksson.

Le réseau de points focaux en charge du suivi des eT Readies de la CNUCED a collecté les renseignements dans les différents pays et assuré l'engagement des parties prenantes. L'équipe souhaite exprimer ses plus sincères remerciements pour leur coopération proactive à : Sayed Ali et Ruhul Amin (Ministère du Commerce, Bangladesh), Honoré H. Yonli et Boubakar Bilgo (Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Burkina Faso), Chea Laichea (Ministère du Commerce, Cambodge), Kouakou Charles Yao, (Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Côte d'Ivoire), Tharwat Akram Salman (Ministère du Commerce, République d'Iraq), Juliana Yipapan (Ministère de l'Information, des Communications et de l'Économie Numérique, Kenya), Rindra Andriakasina (Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation, Madagascar) et Gil Razafintsalama (ESTI, Madagascar), Mufwa Munthali et Fatsani Ngalande (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Malawi), Moriba Camara (Direction générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence, Mali), Bhakta Raj Joshi (Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Approvisionnements, Népal), Ibrahim Tanda Bonkano (Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Niger), Raphael Uranguai (Division du développement du commerce et de la conformité, Papouasie-Nouvelle-Guinée), Fepulea'i Roger Toleafoa (Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, Samoa), Ansou Souba Badji, Faramkha Diop et Assane Diankha (Ministère du Commerce, de la Consommation et des PME, Sénégal), Alwyn Danitofea (Ministère des Communications et de l'Aviation, Îles Salomon), Rachid Darago (Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale, Togo), Thierry Adzomada (Société des Postes du Togo) et Tchaktchouri Karim Gando (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, BCEAO), Lorraine Kauhenga, (Ministère du Commerce et du Développement Économique, Tonga), Khabbab Hadhri (Ministère du Commerce et du Développement des Exportations, Tunisie), Darryl Ikbal et Ryan Temate (Département du Commerce, Tuvalu), Chris Matsiko et Augustine Ssekyondwa (respectivement Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives et Autorité nationale des technologies de l'information, Ouganda), Eric Sichembe (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Zambie). La CNUCED souhaite également remercier chaleureusement pour leur participation les missions permanentes, à Genève, des pays qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport.

Ce dernier a bénéficié des contributions des partenaires eTrade for all, à savoir le CIR, la CNUDCI, la CESAP, l'OMD, l'UPU et le Forum des îles du Pacifique (FIP), et de plusieurs divisions de la CNUCED. La publication assistée par ordinateur a été préparée par Iva Stastnyi Brozig et la couverture a été conçue par Magali Studer. Le document a été édité par Françoise de Maulde. Le présent rapport a été financé par les principaux donateurs du programme de la CNUCED sur le commerce électronique et l'économie numérique.



TABLE DES MATIÈRES

NOTEiii
PRÉFACEiv
REMERCIEMENTSv
TABLE DES MATIÈRESvi
ABRÉVIATIONSviii
APERÇUx
INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIExviii
1. VERS UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE2
1.1 Passer des évaluations aux recommandations de mise en œuvre2
1.2 Principales tendances dans l'élaboration de programmes nationaux et régionaux de développement du commerce électronique — points de vue des parties prenantes6
1.3 Difficultés rencontrées pour passer des recommandations à la mise en œuvre11
2. RÉALISATIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'eT READY DANS LES SEPT DOMAINES D'ACTION15
2.1 Préparation au commerce électronique et formulation de stratégies15
2.2 Infrastructures et services des TIC24
2.3 Facilitation du commerce et logistique30
2.4 Cadre juridique et réglementaire36
2.5 Solutions de paiement40
2.6 Développement des compétences45
2.7 Accès au financement49
3. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN APPUI DES PRIORITÉS DES PAYS55
3.1 Priorités politiques des pays en perspective55
3.2 Favoriser les synergies entre partenaires de développement57
4. CONCLUSION67
ANNEXE 1 : APERÇU DES PAYS PARTENAIRES DE L'eT READY ET DE LEUR PARTICIPATION AUX EXAMENS DE LA MISE EN ŒUVRE69



LISTE DES ENCADRÉS, FIGURES ET TABLEAUX

ENCADRÉS

1. Conseils utiles pour une collecte efficace de l'information sur la mise en œuvre de l'eT Ready	xxi
2. La gouvernance du commerce électronique en hausse dans le Pacifique	8
3. Favoriser l'inclusion dans l'élaboration de stratégies de commerce électronique	17
4. L'expérience du Cambodge avec le marketplace CambodiaTrade.com.	22
5. Promouvoir une connectivité durable grâce à des infrastructures des TIC plus vertes	29
6. Partenariats public-privé pour des solutions innovantes du dernier kilomètre	33
7. Le guichet unique comme catalyseur du développement du commerce électronique	35
8. Renforcer la confiance numérique dans le commerce électronique	39
9. Expérience d'une entreprise de commerce électronique écologique en pleine croissance dans le Pacifique	51
10. Le suivi de l'eT Ready en Tunisie : tirer parti de la coopération pour un meilleur impact	60
11. Le parcours d'affaires de Soul & Planet décrit par sa cofondatrice et PDG, Mme Fatma Midani	61
12. L'eTrade Reform Tracker en un coup d'œil	63

FIGURES

1. Construire et opérationnaliser les programmes nationaux et régionaux de développement du commerce électronique – quelques faits et chiffres clés	xii
2. Proportion de personnes utilisant l'Internet pour acheter ou commander des biens ou des services.	xviii
3. Pays partenaires disposant d'un eT Ready et participant aux examens de la mise en œuvre	xx
4. Des Points focaux contribuant à cet examen se présentent	2
5. Vue d'ensemble des pays partenaires dotés d'un eT Ready ayant pris des initiatives actives à l'appui de leur programme national de développement du commerce électronique	7
6. Réformes de la facilitation du commerce appuyées par la CNUCED au Bénin, au Bhoutan et en Iraq	20
7. Aperçu comparatif des utilisateurs de l'Internet au niveau mondial, par niveau de développement, l'accent étant mis sur les Petits États en développement (PEID) du Pacifique	26

TABLEAUX

1. Politiques nationales de commerce électronique (ECP), Stratégies (ECS), Plans d'action (AP) qui ont suivi un eT Ready	16
--	----



ABRÉVIATIONS

ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ARCEP	Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (Togo)
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCR	Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies
BSI	British Standards Institution/Institut britannique de normalisation
BWCCI	Chambre de Commerce et d'Industrie des Femmes du Bangladesh
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CDS	Customs Declaration System/Système de déclaration en douane
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CIR	Cadre intégré renforcé
CNFE	Comités nationaux de facilitation des échanges
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CONOBAFI	Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière
DFAT	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ERIA	Institut de recherche économique pour l'ANASE et l'Asie de l'Est
eTRT	eTrade Reform Tracker
FICEL	Forum Inclusif sur le Commerce Électronique (Burkina Faso)
FIP	Forum des îles du Pacifique
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HRBA	Human Rights-Based Approach/Approche fondée sur les droits de l'homme
IMF	Institution de microfinance
ISM	Implementation Support Mechanism/Mécanisme d'appui à la mise en œuvre
ITC	Centre du commerce international
MO	Mégaoctet
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NITA-U	Autorité Nationale des Technologies de l'Information (Ouganda)
ODD	Objectifs de développement durable
OEА	Opérateur économique agréé
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORE	Préparation opérationnelle pour le commerce électronique



PDEP	Programme pour l'économie numérique du Pacifique
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RCEP	Partenariat économique régional global
RSB	Regulatory Sandbox/«Bac-à-sable» réglementaire
SADC	Southern African Development Community/Communauté de développement de l'Afrique australe
SECO	Secrétariat d'État à l'économie (Suisse)
SYDONIA	Système douanier automatisé
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TMA	TradeMark Africa
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNCDF	UN Capital Development Fund/Fonds d'équipement des Nations Unies
UPU	Union postale universelle
ZICTA	Autorité des technologies de l'information et des communications (Zambie)



APERÇU

En période de crises mondiales multiples et d'effets en cascade sur les pays les plus vulnérables, les *Évaluations de l'état de préparation au commerce électronique* de la CNUCED (eT Readies) fournissent des recommandations pratiques visant à renforcer les capacités des pays à élaborer des réformes et des mesures en matière de commerce électronique. Dans de nombreux pays partenaires de l'eT Ready, les entreprises, et en particulier les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), n'ont pas encore exploité le commerce électronique pour soutenir leur croissance et améliorer leur compétitivité, comme en témoigne le faible nombre de personnes qui font des achats en ligne dans ces pays. La mise en œuvre des recommandations de l'eT Ready peut aider à relever les défis posés par l'accroissement des fractures numériques et l'évolution rapide de l'économie numérique. En place depuis 2020, le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) des eT Readies de la CNUCED a fourni une plateforme d'engagement pour renforcer les synergies et intensifier les efforts conjoints entre les pays partenaires et les partenaires de développement. Les examens de la mise en œuvre constituent la pierre angulaire de l'ISM et sont essentiels pour évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans les évaluations. S'appuyant sur des examens antérieurs publiés en 2020 et 2022¹, la CNUCED a procédé à un troisième examen en 2023, reflété dans ce rapport.

Jusqu'à présent, 25 pays ont fait état de progrès dans la mise en œuvre. Sur les 36 pays qui ont bénéficié d'une évaluation effectuée par la CNUCED ou d'autres entités utilisant la méthodologie de la CNUCED (voir Annexe 1), 25 ont fait l'objet d'un examen au moins une fois, la majorité d'entre eux étant des pays les moins avancés (PMA). Cette troisième édition met principalement en lumière l'expérience des 20 pays qui ont répondu au questionnaire de collecte de données de 2023 : Bangladesh, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Iraq, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Népal, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Sénégal, Îles Salomon, Togo, Tonga, Tunisie, Tuvalu, Ouganda et Zambie. Il contient également des références ponctuelles aux expériences d'autres pays, basées sur des recherches documentaires. La méthodologie pour la préparation du rapport a été simplifiée et recentrée afin de donner la priorité aux éléments narratifs fournis par les pays examinés.

Vers un développement inclusif et durable du commerce électronique

Le troisième examen consolide une approche bien établie et régulièrement améliorée du renforcement des capacités qui sous-tend l'ISM de la CNUCED. Cet examen s'appuie sur le partage d'expériences et les commentaires reçus lors d'une série d'événements d'engagement des parties prenantes et de renforcement des capacités, le dernier étant une réunion de bilan co-organisée par la CNUCED et la Friedrich Ebert Stiftung (FES) en octobre 2022 à Genève. Ces événements sont essentiels pour permettre aux points focaux eT Ready, et aux autres parties prenantes clés, de jouer un rôle plus actif dans la direction du processus de mise en œuvre des recommandations de l'eT Ready. Les points focaux de l'eT Ready sont généralement des hauts fonctionnaires des Ministères du Commerce des pays partenaires. L'échange de données et le partage d'expérience entre ces derniers et les autres participants aux ateliers ont confirmé la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer la qualité et le rythme du processus de mise en œuvre, en mettant l'accent sur l'intégration du commerce électronique dans les programmes nationaux de développement, le renforcement des mécanismes de gouvernance et la mise en place de partenariats.

¹ <https://unctad.org/publication/fast-tracking-implementation-etrade-readiness-assessments> (2020)
<https://unctad.org/publication/fast-tracking-implementation-etrade-readiness-assessments-second-edition> (2022)



Les initiatives régionales peuvent renforcer la portée et l'impact des initiatives nationales de développement du commerce électronique. S'appuyant sur l'expérience des pays du Pacifique (Forum des îles du Pacifique), de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la coopération régionale peut être un déclencheur pour renforcer le commerce électronique transfrontalier, compléter et accélérer la mise en œuvre des initiatives nationales. Les initiatives régionales peuvent aller d'actions volontaires (par exemple, des stratégies régionales) à diverses obligations dans les accords commerciaux régionaux. Les évaluations nationales comme l'eT Ready, les plans d'action ou les stratégies de commerce électronique sont des outils importants pour préparer les pays à participer de manière significative aux initiatives régionales de commerce électronique.

Les parties prenantes soulignent que les eT Readies aident à façonner les programmes nationaux et régionaux de développement du commerce électronique. Vingt-huit pays partenaires ont compris l'importance de les doter d'une stratégie, d'une politique ou d'un plan d'action national en matière de commerce électronique, et 17 pays ont mis en place au moins un instrument de ce type. Dans les autres pays, les initiatives en sont à différents stades de développement. Ces outils facilitent l'intégration du commerce électronique dans les plans nationaux de développement et dans les politiques sectorielles, tout en contribuant à la mobilisation des parties prenantes et aux actions de sensibilisation à plus grande échelle. Certains pays notent également que les conclusions de l'eT Ready sont exploitées dans le contexte des négociations commerciales et des forums qui prévoient l'intégration plus large du commerce électronique et du commerce numérique dans les accords liés au commerce. Les exemples incluent les négociations pour un protocole commercial sur le numérique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi que les initiatives en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les réactions reçues confirment que les études diagnostiques, telles que les eT Readies, ont ouvert la voie à des efforts harmonisés et à des processus participatifs pour élaborer des stratégies régionales de commerce électronique, en particulier en Afrique de l'Ouest et dans le Pacifique.

Alors que le nombre de dispositifs de gouvernance pour coordonner le processus de mise en œuvre augmente, leur opérationnalisation effective reste un défi. Parmi les 20 pays qui ont participé à cet examen, 70 % ont établi ou ont avancé des plans pour établir des structures de gouvernance afin de gérer la mise en œuvre de politiques et d'initiatives favorables au commerce électronique. Une forte dynamique peut être observée, par exemple, dans la région du Pacifique, où des comités du commerce électronique sont en cours de création aux niveaux national et régional. Néanmoins, le maintien d'un engagement régulier avec les parties prenantes, le monitoring et le suivi des décisions sont des défis récurrents qui peuvent nuire à l'efficacité et à la durabilité à long terme. Presque tous les pays qui ont participé à cet examen ont manifestement exprimé leur intérêt à faire bon usage des structures de gouvernance existantes et à les renforcer, par exemple en utilisant une solution en ligne pour coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures implantées.

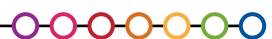
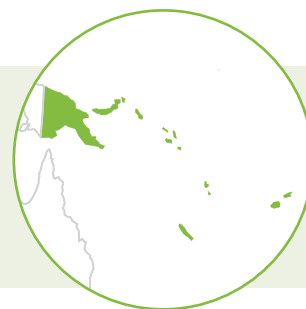


Figure 1 : Construire et opérationnaliser les programmes nationaux et régionaux de développement du commerce électronique – quelques faits et chiffres clés



La stratégie régionale de commerce électronique de la CEDEAO a été approuvée par le Conseil des Ministres en juillet 2023. Elle répond aux besoins identifiés dans l'évaluation régionale réalisée en 2022. La CEDEAO a bénéficié de l'appui de la CNUCED dans ce processus.

La 1^{ère} réunion du Comité du Pacifique sur le commerce électronique a eu lieu en décembre 2022 dans le cadre du suivi de la Stratégie et de la Feuille de route du commerce électronique de la région du Pacifique. Ce dernier s'appuyait sur des évaluations nationales fondées sur la méthode eT Ready de la CNUCED. En février 2023, le Rapport sur l'économie numérique dans le Pacifique a été préparé avec le soutien de la CNUCED, renouvelant l'appel à évoluer vers une approche plus holistique et coordonnée pour construire des économies numériques inclusives dans la région.



28 des 36 pays bénéficiaires de l'état de préparation au commerce électronique et des évaluations connexes ont élaboré ou prévoient d'élaborer une stratégie, une politique ou un plan d'action national en matière de commerce électronique.

70% des pays qui ont participé à cet examen ont indiqué avoir mis en place, ou avoir avancé des plans dans le but d'établir des structures de gouvernance pour diriger la mise en œuvre de politiques et d'initiatives favorables au commerce électronique.

Le processus de mise en œuvre des recommandations des eT Readies reste largement sous-financé et d'autres contraintes majeures empêchent les pays d'intensifier leurs efforts. Même si certains pays financent, à des degrés divers, certaines actions prioritaires dans différents domaines d'action, les contributions reçues mettent en évidence les ressources limitées disponibles dans les budgets nationaux pour opérer des réformes favorables au commerce électronique. La dynamique en faveur de ces réformes et leur impact potentiel sont entravés et influencés par un certain nombre de contraintes qui s'additionnent. D'une part, l'engagement politique et le leadership en faveur de la promotion du commerce électronique entre les pays partenaires sont parfois discontinus et il arrive qu'ils soient dûs aux changements de gouvernement. La disponibilité du personnel dans les organismes chefs de file de la mise en œuvre, ainsi que le transfert des connaissances et le renforcement des capacités ne sont souvent pas à un niveau optimal. Des priorités, des politiques et des plans concurrents exacerbent le problème des déficits de financement et entraînent des retards dans la mise en œuvre. Malgré l'émergence de mécanismes de gouvernance, les ministères et organismes gouvernementaux continuent souvent de travailler en vase clos et sans liens efficaces avec le secteur privé et les autres parties prenantes. D'autre part, de nombreux pays partenaires sont touchés à des degrés différents par des chocs et des facteurs de stress, tels que le changement climatique et la dégradation de l'environnement, l'instabilité politique et les conflits, l'instabilité économique et financière, l'insécurité alimentaire, les épidémies, dont la pandémie de COVID-19. Ces crises se sont produites dans un contexte de durcissement rapide des conditions financières mondiales qui, à son tour, entrave la capacité des pays à poursuivre un développement durable à long terme.

Réalisations en matière de mise en œuvre dans les sept domaines d'action eT Ready

Préparation au commerce électronique et formulation de stratégies. Les pays partenaires de l'eT Ready reconnaissent de plus en plus l'importance d'élaborer des approches nationales pour améliorer leur préparation au commerce électronique. Ces approches combinent une série d'outils d'aide à la décision tels que des stratégies, des politiques et des plans d'action nationaux en matière de commerce électronique et de commerce numérique. On peut citer, à titre d'exemple, les stratégies nationales de commerce électronique qui sont en cours, comme en Côte d'Ivoire, ou récemment achevées, comme c'est le cas au Kenya et aux Îles Salomon, bénéficiant de l'appui de la CNUCED. La Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie développent également des stratégies nationales de commerce électronique. La Jordanie et la Tunisie ont élaboré des plans d'action eT Ready, tandis que le Malawi en met un en place. Dans la région du Pacifique, Kiribati, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu ont également récemment élaboré des stratégies de commerce électronique alignées sur leur stratégie régionale dans ce domaine. La CEDEAO est la dernière communauté économique régionale africaine à avoir développé une stratégie régionale de commerce électronique. Une attention accrue devrait être accordée à l'inclusion de ces approches en favorisant l'engagement et la collaboration multipartites. L'expansion des services d'administration en ligne reste une priorité importante, des progrès notables ayant été observés dans certains pays en développement, y compris les PMA. Ainsi, par exemple, la Côte d'Ivoire, le Népal et la Zambie sont passés du segment intermédiaire au segment supérieur du classement des pays selon l'Indice de développement de l'administration électronique en 2022. En outre, la mise en place de plateformes nationales sous forme de marchés de commerce électronique (*marketplaces*), soutenues par les gouvernements et les partenaires de développement, prend de l'ampleur, bien qu'elle comporte des défis pour leur durabilité. L'insuffisance de données statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique continue d'entraver la mise en œuvre et le suivi des réformes, ce qui souligne la nécessité d'un appui au renforcement des capacités.

Infrastructures et services TIC. Diverses initiatives, en particulier de la part des pays africains et de la région du Pacifique, montrent comment les efforts de collaboration entre les secteurs public et privé dans les pays partenaires sont poursuivis pour fournir des solutions de connectivité abordables aux populations non connectées. Toutefois, malgré l'amélioration progressive de la connectivité et de l'utilisation de l'Internet mobile, il subsiste d'importantes lacunes. La connectivité universelle, un accès fiable et abordable à l'Internet demeurent des sujets de préoccupation, en particulier dans les PMA. Malgré les progrès réalisés, une partie importante de la population n'est toujours pas connectée. Les pays partenaires investissent dans les infrastructures publiques numériques afin d'offrir des services inclusifs et de favoriser l'innovation dans tous les secteurs. L'accent est de plus en plus mis sur la promotion d'une connectivité durable et d'infrastructures TIC plus vertes afin d'assurer un développement numérique responsable et respectueux de l'environnement. En outre, des efforts sont en cours pour réduire l'empreinte carbone associée aux infrastructures TIC en adoptant des technologies économes en énergie, en optimisant les centres de données et en promouvant les sources d'énergie renouvelables pour alimenter les réseaux numériques. Les pays partenaires africains, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger, ont pris des mesures allant dans le bon sens pour réduire l'empreinte carbone des centres de données. Des initiatives telles que les « TIC vertes » visent à minimiser la consommation d'énergie, à réduire les déchets électroniques et à promouvoir la fabrication et l'élimination responsables des équipements liés aux TIC.



Facilitation du commerce et logistique. Dans les pays partenaires, le commerce électronique est principalement confiné au marché intérieur et des obstacles majeurs entravent la promotion du commerce électronique transfrontalier. Plusieurs initiatives sont en cours, telles que la réforme des systèmes d'adressage postal et des systèmes visant à améliorer la précision et l'efficacité des services de livraison ; ou encore, l'établissement de partenariats public-privé pour des solutions innovantes du dernier kilomètre capables de surmonter les goulots d'étranglement aux niveaux infrastructurel et logistique. Les réformes dans le domaine de la facilitation des échanges, telles que l'Opérateur économique agréé (OEA), par exemple au Cambodge, au Malawi, en Tunisie et en Zambie, devraient contribuer à créer un environnement plus propice au commerce électronique transfrontalier. De même, tirer parti de l'utilisation de la technologie dans la gestion des douanes et des frontières et adopter des guichets uniques peuvent contribuer au développement du commerce électronique. Des mesures et solutions technologiques adoptées au Népal et aux Tonga visent à réduire le nombre de colis non livrés ou retournés, à étendre la portée et l'accessibilité du commerce électronique aux zones rurales et isolées et aux groupes vulnérables, à réduire le temps et le coût du commerce transfrontalier, à accroître la conformité et la transparence, à harmoniser et normaliser les procédures et réglementations commerciales et à rendre les MPME plus compétitives dans le commerce électronique transfrontalier.

Cadre juridique et réglementaire. Les pays partenaires ont réalisé des progrès significatifs dans la promulgation ou la révision de lois, de règlements et de décrets qui traitent des divers aspects du commerce numérique. Les exemples clés incluent les transactions en ligne, la protection des données, les droits des consommateurs et l'administration numérique. Cependant, suivre l'évolution rapide de la technologie et de la dynamique du marché est difficile pour les décideurs. Les pays en développement ont essayé de faire face en s'engageant dans des cadres et des accords multilatéraux qui favorisent et facilitent le commerce électronique transfrontalier. En participant à ces cadres et accords, tels que l'adhésion de Tuvalu à la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux et à l'Accord-cadre visant à faciliter le commerce transfrontalier dématérialisé en Asie et dans le Pacifique, les pays peuvent bénéficier d'une coopération et d'une compréhension mutuelle renforcées entre les différentes juridictions, ainsi que de normes harmonisées et de meilleures pratiques. Par conséquent, les pays en développement doivent adopter des cadres réglementaires souples, tournés vers l'avenir et aptes à soutenir leur transformation numérique et leur intégration dans l'économie mondiale. La promotion de la collaboration intersectorielle, des programmes de renforcement des capacités et des plateformes d'apprentissage par les pairs ainsi que des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer devraient faire de plus en plus partie de l'élaboration de réglementations, de leur mise en œuvre et de leur application dans les pays partenaires. Cela peut aider à renforcer la confiance entre les différentes parties prenantes, tels que les gouvernements, les entreprises et les consommateurs.

Solutions de paiement. Les paiements numériques se développent à un rythme accéléré dans les pays en développement, car les nouveaux investissements et les développements innovants créent de nouvelles opportunités et solutions pour les consommateurs et les entreprises. Pour soutenir ce changement, les pays partenaires mettent en œuvre une série de mesures stratégiques visant à créer un environnement propice à l'utilisation des paiements numériques dans le commerce électronique. Les « bacs-à-sable » réglementaires (*Regulatory Sandboxes*), tels qu'ils ont été introduits aux Îles Salomon et en Ouganda, fournissent un environnement réglementaire dynamique et fondé sur une approche factuelle pour tester les technologies émergentes et favoriser l'innovation. Diverses autres initiatives visant à promouvoir les paiements sans liquide, les services financiers numériques et les nouvelles technologies de paiement numérique, sont menées dans la plupart des pays étudiés. Néanmoins, l'avenir des solutions de paiement dans les pays en développement risque d'être inégal et dépendra de divers facteurs, tels que l'accès et l'utilisation de l'Internet, l'état de préparation des infrastructures pour les paiements numériques, la pénétration du commerce électronique et de l'argent mobile, les fluctuations monétaires et les réglementations.



Développement des compétences. Les développements en cours dans les pays partenaires mettent de plus en plus l'accent sur la construction de sociétés où chacun peut utiliser ses connaissances et ses compétences en matière de technologies numériques pour améliorer ses moyens de subsistance. Il s'agit notamment de faire de l'apprentissage et du développement des éléments centraux de la planification et des stratégies nationales à long terme, de renforcer les compétences générales de la population, ainsi que de s'adapter aux opportunités d'apprentissage et de les saisir par différents canaux. Les technologies numériques sont devenues un élément essentiel d'une stratégie d'emploi décent et de croissance économique pour de nombreux pays en développement, y compris les PMA. Cependant, le renforcement des capacités nécessaires du secteur public pour la transformation numérique reste un défi pour eux. Certains pays, dont le Cambodge et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont élaboré des stratégies à long terme pour développer les capacités du secteur public. L'évolution de la demande de services, ainsi que les contraintes en termes de capacités et compétences continuent d'entraver l'élaboration de stratégies tournées vers l'avenir, tant à l'interne qu'à l'externe. L'expérience des pays montre des progrès dans la garantie d'un accès juste et équitable aux services et appareils numériques. De nombreuses initiatives sont prises par les pays pour réduire la fracture numérique en matière de compétences. Par exemple, le programme Riyada, en Irak, vise à fournir les compétences et la formation nécessaires pour mieux équiper les populations marginalisées et défavorisées en outils et compétences numériques.

Accès au financement. L'accès limité au financement, en particulier par le biais des systèmes bancaires traditionnels, continue d'entraver la croissance du commerce électronique. Cet obstacle pose des défis aux MPME et décourage leur formalisation. Cependant, les options de financement alternatives telles que le capital-risque au Kenya et en Ouganda, ainsi que le financement participatif en Tunisie, insufflent une nouvelle vie aux entreprises qui, autrement, auraient du mal à prospérer dans l'économie numérique. Le renforcement du secteur financier, la promotion de la concurrence, l'amélioration du cadre réglementaire et la promotion des technologies financières ont été essentiels pour améliorer l'accès au financement dans les pays partenaires. L'éducation financière et l'alphabétisation numérique jouent également un rôle. L'appui conseil et le mentorat en matière de gestion financière peuvent contribuer à améliorer la solvabilité et à accroître les chances d'obtenir un financement bancaire traditionnel ou d'attirer d'autres formes d'investissement. Diverses organisations, dont le Centre du commerce international (ITC), le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF), l'Union postale universelle (UPU) et le Groupe de la Banque mondiale (GBM) œuvrent en faveur de l'inclusion financière et s'attaquent aux obstacles au financement. Des actions et des partenariats plus concertés entre les parties prenantes devraient créer des conditions plus favorables au financement et soutenir la croissance du commerce électronique.



La coopération au développement en appui aux priorités des pays

Les pays souhaitent développer des synergies avec les partenaires de développement en appui à leurs domaines et projets prioritaires. Les pays reconnaissent que l'eT Ready est un outil permettant d'éclairer le dialogue sur les politiques, de collaborer avec les partenaires de développement et de plaider en faveur de nouveaux projets d'assistance technique ou d'initiatives de renforcement des capacités. Cet examen réitère l'importance des interventions en cours des partenaires de développement, mais met également en évidence la marge de manœuvre nécessaire et l'important besoin d'améliorer et d'intensifier l'assistance technique et financière. Ainsi, par exemple, on observe que les interventions actuelles sont souvent menées par un seul organisme et principalement par des engagements bilatéraux avec les gouvernements, ce qui risque de perpétuer les tendances existantes soulignées dans les examens précédents. Le manque d'informations sur les activités en cours et prévues dans les pays partenaires, même avec une présence dans le pays, accentue la fragmentation. Les Bureaux des Coordonnateurs Résidents des Nations Unies (BCR) ont un rôle essentiel à jouer dans l'identification des principaux partenaires de développement et de leurs initiatives liées au numérique, en promouvant la collaboration et la cohérence et en commençant par entreprendre la cartographie des interventions liées au numérique. Les partenariats permettent aux organismes de développement de trouver des solutions globales et de relever efficacement les défis complexes auxquels sont confrontés les pays en développement, qui dépassent souvent le mandat d'une seule organisation. Le partenariat eTrade for all, avec ses 35 partenaires spécialisés offrant une assistance technique dans divers domaines d'action, représente une plate-forme précieuse pour la conceptualisation et la mise en œuvre d'interventions coordonnées. Les partenaires de développement, en particulier ceux qui participent à l'initiative eTrade for all, sont les mieux placés pour utiliser les indications sur les domaines et projets prioritaires fournies par les pays dans le présent examen, qui constituent un point de référence précieux pour identifier les initiatives à effet rapide.

Un appui international accru est nécessaire pour renforcer les cadres nationaux de coordination afin de soutenir les efforts de mise en œuvre pour un plus grand impact. Les pays partenaires disposant d'un eT Ready réitèrent l'importance de renforcer les modalités de mise en œuvre pour surmonter les défis persistants et obtenir des résultats tangibles et durables. Pour répondre à ces besoins, le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) de la CNUCED a été amélioré et l'approche globale du renforcement des capacités a été ajustée pour aider plus efficacement les pays à passer au stade de la mise en œuvre. Les principales étapes consistent à i) fournir un appui institutionnel pour la mise en place d'une structure de gouvernance de la mise en œuvre et assurer la participation active de toutes les parties prenantes au processus de mise en œuvre, ii) renforcer les capacités opérationnelles et stratégiques par la formation des membres du comité directeur et du groupe technique sur la gestion efficace de la mise en œuvre, et iii) aider les parties prenantes à établir des relations avec les partenaires de développement et à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre. La CNUCED met également au point un outil en ligne, l'eTrade Reform Tracker (eTRT), pour aider les comités nationaux du commerce électronique ou des organes équivalents à coordonner le processus. Cet outil devrait améliorer la transparence et renforcer la responsabilisation, autonomiser les parties prenantes dans des fonctions telles que le dialogue entre elles, le suivi et l'évaluation, la mobilisation des ressources.

Il demeure d'une importance cruciale que la communauté des donateurs augmente les ressources financières consacrées à l'aide des pays en développement, en particulier des PMA. Malgré une augmentation progressive, ces dernières années, la part des ressources de l'aide pour le commerce allouées au secteur des TIC est de 4,1 %. Compte tenu des demandes massives et du besoin de rapidité, ce niveau de soutien reste trop faible. Les ressources financières limitées fournies par les gouvernements des pays à faible revenu en particulier ne sont pas suffisantes, notamment compte tenu des crises récentes. En outre, conformément aux conclusions ci-dessous, les donateurs sont encouragés à accorder la priorité à l'appui d'une coordination plus efficace de la mise en œuvre au sein des pays.



Conclusion

Le rapport confirme les tendances précédentes et révèle de nouvelles informations concernant les processus de mise en œuvre des mesures politiques en faveur du commerce électronique et le rôle des eT Readies.

Les politiques en faveur du commerce électronique deviennent un élément hautement prioritaire.

Le commerce électronique fait de plus en plus partie de l'arsenal des politiques priorisé par les pays en développement, y compris les PMA, pour alimenter leurs stratégies de diversification économique et commerciale, créer des emplois et renforcer l'intégration régionale. Néanmoins, il est possible de rendre les processus plus inclusifs et de favoriser des approches pangouvernementales/sociales solides pour intégrer le commerce électronique dans les programmes nationaux de développement.

Il est urgent de renforcer les capacités des mécanismes de gouvernance naissants pour accélérer leur mise en œuvre.

Des cadres de gouvernance pour le commerce électronique sont en cours d'établissement dans un nombre croissant de pays et de régions. Compte tenu des difficultés rencontrées pour les rendre opérationnelles, les pays demandent un soutien accru pour développer les capacités de planification stratégique, de gestion axée sur les résultats, d'engagement des parties prenantes, de suivi et d'évaluation, y compris par l'utilisation de solutions web visant à favoriser une collaboration efficace.

Afin d'évaluer les impacts, il faut plus de temps et de ressources pour faire face aux défis, ainsi que la capacité de mesurer le commerce électronique.

Il faut du temps et des ressources pour transformer les progrès documentés dans divers pays et domaines d'action en un impact significatif et durable. L'évaluation de cet impact est également difficile en raison de la disponibilité limitée des données et des capacités insuffisantes pour mesurer le commerce électronique et l'économie numérique, ce qui indique un besoin de soutien international supplémentaire.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'étendre l'ampleur et la portée de l'engagement des partenaires de développement.

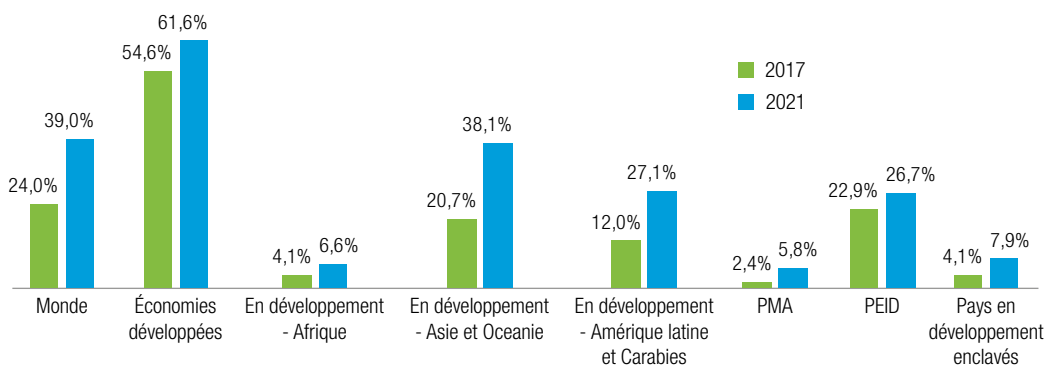
Ceux-ci accordent une attention accrue au commerce électronique en tant que moyen de diversifier les économies et de créer des emplois, et davantage de ressources sont progressivement allouées. Toutefois, le rythme d'allocation des ressources est loin de répondre aux besoins réels. Les interventions des partenaires de développement dans le domaine du commerce électronique pourraient bénéficier d'une meilleure coordination. Le partenariat eTrade for all joue un rôle important dans la promotion d'une coopération et d'une coordination plus efficaces, notamment grâce à une collaboration étroite avec les Bureaux des Coordonnateurs Résidents des Nations Unies. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les synergies et donner aux gouvernements les moyens de coordonner le processus de mise en œuvre des mesures politiques pour le commerce électronique. Il s'agit d'accroître les capacités et les ressources des structures de coordination et des entités chargées de la mise en œuvre, telles que les unités de mise en œuvre, les départements et les comités du commerce électronique, ainsi que les ressources mises à leur disposition. Il s'agit également d'aider les gouvernements à coordonner activement les interventions fragmentées des partenaires de développement et à plaider en faveur d'approches plus intégrées.



INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

On ne saurait trop insister sur l'importance du renforcement des capacités et de la préparation des pays en développement au commerce électronique en période de crises multiples. Pour aider les pays en développement à mieux participer au commerce électronique et à l'économie numérique et à en tirer parti, la CNUCED a réalisé 30 évaluations nationales de l'état de préparation au commerce électronique, au bénéfice de pays les moins avancés (PMA), de Petits États insulaires en développement (PEID) et d'autres pays en développement². S'appuyant sur le travail de la CNUCED, d'autres pays et organisations régionales ont également utilisé sa méthodologie d'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique (eT Ready) pour effectuer des évaluations similaires.³ Les eT Readies fournissent des recommandations pratiques visant à renforcer les capacités des pays à élaborer des réformes et des actions en matière de politique de commerce électronique. Les évaluations préconisent une approche pangouvernementale pour mettre en œuvre les réformes, favoriser le dialogue et les partenariats public-privé et aider à accentuer les synergies avec les partenaires de développement afin d'intensifier les efforts des gouvernements. La mise en œuvre des recommandations de l'eT Ready peut être mise à profit pour relever les défis posés par l'élargissement des fractures numériques et l'évolution rapide de l'économie numérique. De nombreux pays partenaires s'étant dotés d'un eT Ready ont les niveaux les plus bas de personnes achetant en ligne. Dans les pays en développement enclavés, la proportion de personnes achetant en ligne est de 7,9 % et dans les PMA, elle tombe à 5,8 %. Dans les PEID, le pourcentage passe à 26,7 %, mais reste inférieur à la moyenne mondiale de 39 % et nettement inférieur à celui des économies développées (61,6 %). Par conséquent, en période de crises mondiales multiples et d'effets en cascade sur les pays les plus vulnérables, le renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier des PMA, le besoin de s'engager davantage et de tirer parti de l'économie numérique ont pris un élan sans précédent.⁴

Figure 2 : Proportion de personnes utilisant l'Internet pour acheter ou commander des biens ou des services



Source : Base de données Global Findex de la Banque mondiale, édition 2021⁵

- Les pays suivants bénéficient d'une évaluation en cours en 2023 : Algérie, Ghana, Mauritanie, Pérou, Mongolie, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago et Zimbabwe.
- C'est le cas dans la région du Pacifique pour six pays : Fidji, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga https://pacificcommerce.org/reports-library/?_sector=national-e-commerce-assessment. Des évaluations régionales ont été réalisées par la CNUCED pour la CEDEAO et l'UEMOA. (<https://unctad.org/publication/member-states-economic-community-west-african-states-etrade-readiness-assessment>) ainsi que par la Communauté de l'Afrique de l'Est et le Forum des îles du Pacifique, sur la base des eT Readies réalisés dans les régions respectives.
- <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/our-common-agenda-policy-brief-gobal-digi-compact-en.pdf>
- Sorti en 2022, disponible sur <https://www.worldbank.org/en/publication/globalindex> L'indicateur suivant de la base de données Global Findex a été utilisé : fin14b.t.d - «Un téléphone mobile ou l'Internet ont été utilisés pour acheter quelque chose en ligne (% âge 15+) ».



En place depuis 2020, le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) de l'eT Ready de la CNUCED a fourni une plateforme d'engagement pour renforcer les synergies et intensifier les efforts conjoints entre les pays partenaires et les partenaires de développement.

L'ISM s'appuie sur un réseau de points focaux au niveau national qui ont régulièrement participé aux activités de la CNUCED dans ce cadre et ont assuré la participation de multiples parties prenantes aux examens de la mise en œuvre des eT Readies, par exemple en identifiant, sensibilisant et mobilisant les principaux acteurs des secteurs public et privé. Les examens de la mise en œuvre sont la pierre angulaire de l'ISM et appliquent une méthodologie de suivi pour évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans les évaluations et pour documenter les bonnes pratiques, les incidences sur les politiques et les enseignements tirés. S'appuyant sur les précédents examens publiés⁶ en 2020 et 2022, la CNUCED a mené un troisième examen en 2023, faisant le point sur les expériences partagées et les contributions reçues lors d'une série d'événements d'engagement des parties prenantes et de renforcement des capacités, en particulier la réunion-bilan « Du diagnostic à la mise en œuvre des eT Readies », organisée conjointement par la CNUCED et la Friedrich Ebert Stiftung (FES), les 27 et 28 octobre à Genève. Cette réunion a été l'occasion d'un dialogue pour explorer le type de soutien qui permettrait aux points focaux eT Ready et à d'autres parties prenantes clés de jouer un rôle plus actif dans la conduite du processus de mise en œuvre des recommandations. Les conclusions de la réunion sont exposées dans cet examen.

À ce jour, 25 pays ont fait part de l'état d'avancement de leur mise en œuvre. Trente-quatre pays ont été invités à participer au 3^e examen, notamment ceux qui avaient achevé leurs évaluations en décembre 2022.⁷ Les 20 pays mis en évidence en gras ci-après ont répondu favorablement à l'invitation. Ces pays comprennent :

- Pour l'Afrique : Bénin, **Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya**, Lesotho, Libéria, **Madagascar, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Sénégal**, Tanzanie, **Togo, Tunisie, Zambie**.
- Pour l'Asie : **Bangladesh**, Bhoutan, Cambodge, **Iraq**, Jordanie, Népal, RDP lao.
- Pour la région Pacifique : Kiribati, **Samoa, Îles Salomon, Tuvalu**, Vanuatu. Les États fédéraux de Micronésie, Fidji, Nauru, Nioué, **Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga** ont également été invités⁸.

Ce rapport se concentre donc sur ces 20 pays qui ont répondu à l'invitation. Il englobe aussi des références ponctuelles à l'expérience d'autres pays sur la base de recherches documentaires. Si la majorité de ces pays sont des PMA, la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Tunisie, l'Iraq, Samoa, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Tonga sont également couverts. Au total, compte tenu de la participation des pays à cet examen et aux examens précédents, 25 pays au total ont participé à au moins un examen de la mise en œuvre (voir Annexe 1).



25 pays ont participé à au moins un examen de la mise en œuvre mené par la CNUCED entre **2020 et 2023**

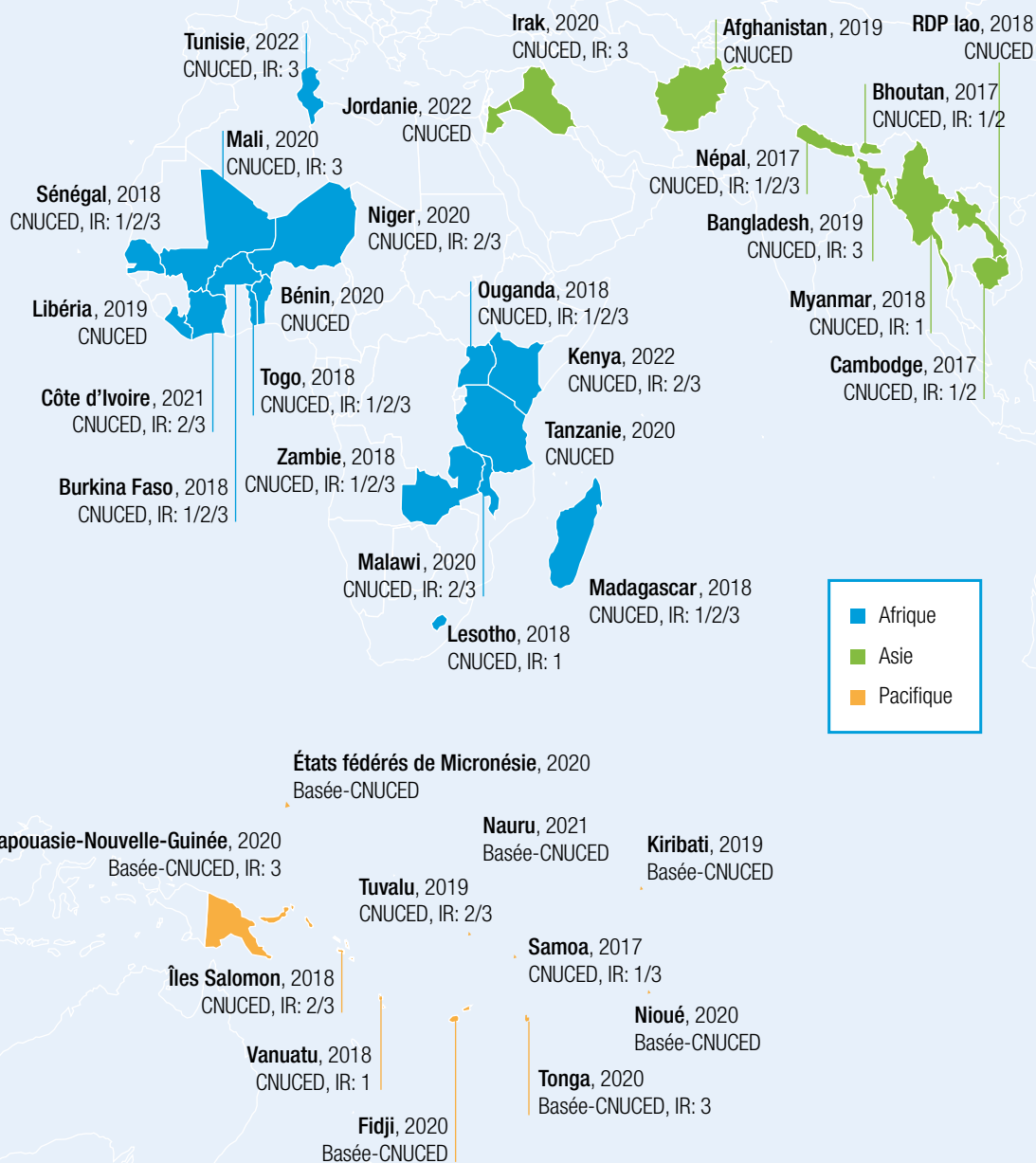
6 <https://unctad.org/publication/fast-tracking-implementation-etrade-readiness-assessments> (2020). <https://unctad.org/publication/fast-tracking-implementation-etrade-readiness-assessments-second-edition> (2022).

7 Tous les pays énumérés à l'Annexe 1, à l'exception de l'Afghanistan et du Myanmar, comme c'était également le cas lors du précédent examen en 2022.

8 Ces pays ont établi des évaluations nationales du commerce électronique en utilisant la méthodologie eT Ready de la CNUCED.



Figure 3 : Pays partenaires disposant d'un eT Ready et participant aux examens de la mise en œuvre

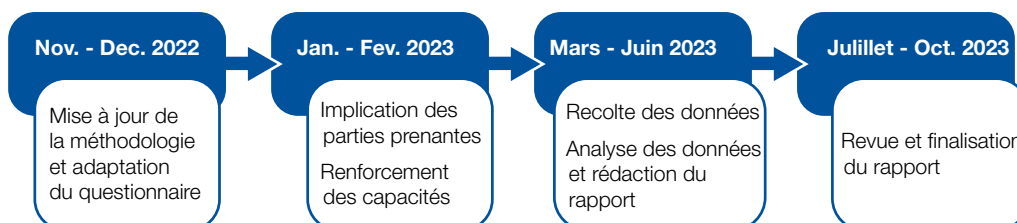


Légende : l'année indique quand l'évaluation eT Ready ou une évaluation similaire a été effectuée et si elle a été préparée par la CNUCED ou si elle était fondée sur la méthodologie de la CNUCED (« Basée-CNUCED »). Les nombres 1, 2, 3 désignent celui ou ceux des trois examens de la mise en œuvre auquel(s) le pays a participé.



Tout en s'appuyant sur les exercices précédents, la méthodologie de préparation du rapport a été simplifiée et recentrée.

Comme lors des examens précédents, elle s'articule autour de quatre phases principales qui se sont déroulées entre novembre 2022 et octobre 2023. Les quatre phases ont été consacrées i) à la mise à jour de la méthodologie d'examen, à l'adaptation et à la mise à l'essai (testing) du questionnaire, ii) à la mobilisation des intervenants pour renforcer les capacités, iii) à la collecte, à la vérification et à l'analyse des données, à la rédaction du rapport et iv) à la revue et à l'intégration de commentaires de la part des parties prenantes, à la finalisation, à la révision et à la publication du rapport.



L'élément clé de la méthodologie révisée consiste à s'éloigner de l'évaluation de la performance qui était une caractéristique déterminante des examens précédents. Par conséquent, le présent rapport donne la priorité aux éléments narratifs fournis par les pays, concernant les défis et les impacts associés à la mise en œuvre des eT Readies ; les taux de mise en œuvre ne sont pas présentés dans cet examen. La diversité croissante des situations de chaque pays dans la mise en œuvre, l'hétérogénéité des pays et des conditions de développement différenciées ont guidé cette approche, de même que la demande des pays de disposer d'un questionnaire simplifié. Par conséquent, le questionnaire de collecte de données a été mis à jour pour refléter cette approche et faciliter la collecte de l'information. Le questionnaire a fourni des conseils utiles destinés à guider les points focaux et d'autres répondants clés dans le travail de collecte de l'information.

Encadré 1 : Conseils utiles pour une collecte efficace de l'information sur la mise en œuvre de l'eT Ready

Renforcez le dialogue et la coopération avec les différentes parties prenantes. En tant que point focal et/ou personne-ressource, vous avez une compréhension privilégiée du processus eT Ready, mais une grande partie de l'information relève des Ministères compétents, d'autres organismes gouvernementaux et réglementaires, du secteur privé et/ou des organisations de la société civile. Assurez-vous de les impliquer et de saisir cette occasion pour renforcer le dialogue et la coopération multipartites.



Planifiez soigneusement le processus de collecte de données. Nous savons que cela vient s'ajouter à une charge importante de travail et à des ressources limitées. Analysez le questionnaire dans toutes ses parties dès sa réception afin d'identifier le type de contributions requises de la part des différentes entités, ainsi que le calendrier pour les recueillir. Nous pouvons être flexibles sur le calendrier, mais nous apprécions que vous nous teniez au courant de l'évolution du processus de collecte de données.





Fournissez des données probantes. Il est important de mettre en évidence les mesures prises, les progrès réalisés et les impacts obtenus, et de les appuyer par le biais d'informations exhaustives et bien documentées. Faites des références explicites aux sources disponibles en ligne et partagez les autres sources séparément lorsque cela est possible.

Concentrez-vous sur de nouvelles actions. Si votre pays a répondu aux examens de mise en œuvre précédents, veuillez fournir uniquement des informations sur les mesures qui n'ont pas fait l'objet d'un rapport antérieur. Vos réponses précédentes seront partagées pour votre information dans votre e-mail d'invitation. Si votre pays participe pour la première fois, ne fournissez que des informations sur les mesures prises depuis l'achèvement de l'eT Ready, ainsi que des informations sur les actions prévues.



Documentez l'impact et les meilleures pratiques. Si vous avez enregistré des améliorations significatives dans un ou plusieurs domaines d'action, faites-les ressortir dans le questionnaire. Dans la mesure du possible, fournissez des données quantitatives pour évaluer les impacts. S'il existe des initiatives réussies qui, selon vous, peuvent être bénéfiques pour d'autres pays, veuillez les mettre en exergue. Nous serons heureux de les présenter dans le rapport et de les diffuser à travers des actions de communication. Vous êtes invités à partager des citations officielles de Ministres et/ou de hauts fonctionnaires du Gouvernement, ainsi que des photos ou des documents audiovisuels, qui pourront être diffusés pour documenter l'impact et mettre en évidence les liens avec l'eT Ready.



Source : CNUCED

Une communication officielle a été envoyée aux personnes de contact identifiées et aux points focaux eT Ready, principalement des Ministères liés au commerce des pays énumérés à l'Annexe 1. Cela a permis de confirmer la nomination de points focaux eT Ready dans les pays concernés et d'ancrer ainsi correctement le processus d'examen de la mise en œuvre dans les administrations nationales. Les missions permanentes des pays à Genève ont également été impliquées, et leur appui a contribué à encourager l'engagement de leurs capitales respectives et dans certains cas, à identifier de nouveaux points focaux eT Ready.

La collecte de données a commencé par trois ateliers virtuels de renforcement des capacités en février 2023. Les points focaux eT Ready et d'autres parties prenantes nationales concernées, tels les Ministères, les régulateurs et autres organismes du secteur public, ainsi que le secteur privé, ont été identifiés et invités à participer aux ateliers afin de renforcer leurs capacités à participer au processus d'examen. Les mois suivants ont été consacrés à la collecte de données par les pays participants. L'équipe de la CNUCED a assuré une analyse minutieuse et un contrôle de la qualité des informations fournies par les réponses des pays aux questionnaires, complétées par des travaux de recherche supplémentaires. Il s'agissait précisément d'éviter la répétition des mesures répertoriées lors des examens précédents et de mettre l'accent sur les nouvelles réalisations et les nouveaux impacts, attendus ou effectifs. Une première version du rapport a été mise à disposition en juillet 2023 pour une revue à l'intérieur et à l'extérieur de la CNUCED, avec les partenaires nationaux et les partenaires eTrade for all.

Des commentaires ont été incorporés pour préciser les données et vérifier l'information contenue dans le rapport. L'édition, la mise en page et l'impression ont été effectuées en vue de leur diffusion publique dans le cadre de la eWeek 2023 de la CNUCED (4-8 décembre 2023, Genève).



Le rapport est structuré comme suit :

- Le chapitre 1 place ce 3^e examen dans le contexte de l'initiative ISM eT Ready de la CNUCED et donne un aperçu des principales tendances observées dans les pays examinés en ce qui concerne l'intégration du commerce électronique dans leurs processus nationaux de développement, tant au niveau politique qu'institutionnel. Les principaux défis sont également soulignés.
- Le chapitre 2 fournit les éléments factuels des dernières réalisations des pays et des progrès concrets dans la mise en œuvre des mesures recommandées par les eT Readies. Il s'appuie sur les réponses des pays au questionnaire et est organisé suivant les sept domaines d'action : évaluation de l'état de préparation au commerce électronique et formulation de stratégies, infrastructures et services TIC, facilitation du commerce et logistique, solutions de paiement, cadre juridique et réglementaire, développement des compétences et accès au financement. Les initiatives clés sont présentées et regroupées en fonction des points communs des pays.
- Le chapitre 3 met en évidence les principales priorités indiquées dans les questionnaires des pays. Il souligne et documente également le rôle important joué par les partenaires de développement, en particulier ceux qui font partie de l'initiative eTrade for all. Dans le même temps, il développe les domaines à améliorer et les possibilités d'accroître le soutien, mieux adapté aux besoins et aux priorités des pays partenaires, y compris des recommandations visant à mieux utiliser l'ISM eT Ready pour une mise en œuvre plus efficace.
- Le chapitre 4 met l'accent sur les principaux messages basés sur les leçons tirées du 3^e examen et les principales conclusions.



Image : Adobe Stock/Wazkii





Vers un développement
inclusif et durable du
commerce électronique

1. VERS UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

1.1 Passer des évaluations aux recommandations de mise en œuvre

Le troisième rapport d'évaluation de la CNUCED consolide une approche bien établie du suivi des évaluations eT Ready élaborée dans le contexte de l'initiative ISM de la CNUCED. L'ISM s'appuie sur un réseau de points focaux eT Ready dans les Ministères du Commerce des pays partenaires ou d'autres entités ayant un rôle de leadership reconnu dans le domaine du commerce électronique. Ils jouent un rôle déterminant dans le suivi des progrès, l'identification des lacunes et l'adaptation du soutien à la mise en œuvre en fonction de l'évolution des priorités nationales.

Figure 4 : Des Points focaux contribuant à cet examen se présentent

1 SÉNÉGAL

M. Fara Makha Diop, chef du Bureau de promotion du commerce électronique, Ministère du Commerce, de la Consommation et des PME



L'eT Ready a joué un rôle essentiel en tant qu'outil de diagnostic et catalyseur du progrès dans le domaine du numérique au Sénégal. Nous maintenons cet élan pour rendre opérationnels les outils mis à disposition par la CNUCED. Il est important de renforcer les capacités des points focaux nationaux chargés du suivi en matière de commerce numérique, par exemple dans le contexte de la ZLECAf.

2 CÔTE D'IVOIRE

M. Kouakou Charles Yao, directeur adjoint de la réglementation du commerce électronique, Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME



La numérisation a perturbé le comportement humain. Tous les pays du monde s'adaptent à ses évolutions. Sur le plan commercial, l'initiative eT Ready constitue une aubaine dans la mesure où la mise en œuvre de ses recommandations aide mon pays, la Côte d'Ivoire, à s'adapter à ces changements.

3 TOGO

M. Rachid Darago, directeur du Bureau de promotion du commerce électronique, Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale



L'eT Ready est un puissant outil d'analyse qui permet à nos pays d'évaluer les lacunes et d'améliorer les efforts déployés par les gouvernements dans le développement du commerce électronique au profit de nos populations, en particulier les femmes et les jeunes. Nous en faisons également bon usage pour faire avancer les discussions au niveau continental avec la ZLECAf.

4 MALAWI

M. Fatsani Ngalande, chargé de commerce, Ministère du Commerce et de l'Industrie



Une action rapide est nécessaire pour surmonter les défis de la préparation au commerce électronique au Malawi. Le long délai nécessaire à élaborer des politiques, les ressources limitées pour le commerce numérique et les lacunes en matière de coordination entravent les progrès. Le renforcement de la coordination inter-institutions est absolument crucial pour assurer la mise en œuvre efficace des initiatives de commerce électronique. Il est impératif d'intensifier les efforts, de donner la priorité au renforcement des capacités et d'allouer des ressources pour le développement durable dans l'espace numérique.



5 RÉPUBLIQUE D'IRAK

M. Tharwat Akram Salman,
directeur de la Division de l'accèsion
à l'OMC; Ministère du Commerce



Pour l'Iraq, l'Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique est la meilleure porte d'entrée vers la promotion et la numérisation de son économie et l'adoption de stratégies de développement fonctionnel qui renforcent les dialogues public-privé entre les acteurs du commerce électronique.

La nécessité actuelle est de se concentrer sur le renforcement des capacités qui donnera le coup d'envoi à une action transformatrice qui peut fournir des résultats tangibles à moyen et à long terme pour les pays en développement et combiner les efforts et l'expertise pour les services et le bien-être de nos populations en construisant un développement durable, en améliorant nos systèmes et stratégies de commerce électronique et en promouvant la part dans le commerce mondial. Il est temps d'agir!

6 NÉPAL

M. Bhakta Raj Joshi, sous-secrétaire,
Section de la politique commerciale et
de la coopération commerciale Ministère
de l'Industrie, du Commerce et des
Approvisionnements



Les PMA comme le Népal regorgent de possibilités de développer le commerce numérique. Le développement des infrastructures numériques pour le commerce est le moyen ultime de surmonter la pauvreté et l'isolement. À cet égard, le soutien continu des partenaires de développement et des institutions est précieux.

7 TONGA

M^{me} Lorraine Kauhenga, directrice
générale adjointe, Ministère du Commerce
et du Développement économique



C'est la première fois que les Tonga participent à cet exercice d'examen de la mise en œuvre. Notre pays dispose d'une main-d'œuvre limitée pour mener un tel exercice. Nous sommes donc reconnaissants d'en faire partie pour nous aider dans nos efforts de mise en œuvre favorisant le commerce électronique, en particulier en révisant davantage nos priorités et en collaborant avec nos partenaires de développement afin de faire progresser nos activités liées au commerce électronique.

8 MADAGASCAR

M. Rindra Andriankasina,
chef du Service du commerce électronique
et de la gestion de l'information
des consommateurs, Ministère de
l'Industrialisation, du Commerce et de la
Consommation (MICC),



L'administration et la promotion du commerce électronique représentent de grands défis pour notre pays. La volonté de toujours se dépasser et celle de rester simple sont les facteurs clés de succès.



Les examens de la mise en œuvre effectués en 2020 et 2022 ont mis l'accent sur les aspects quantitatifs liés aux processus de mise en œuvre. Certains pays ont affiché des taux élevés de mise en œuvre des recommandations, et les bonnes pratiques ont été mises en évidence, en particulier en ce qui concerne l'importance d'une direction politique forte et d'un engagement en faveur de la création d'un environnement propice au commerce électronique. Les conclusions des examens de la mise en œuvre sont utilisées comme un outil de conseil pour les gouvernements des pays bénéficiaires et les partenaires de développement afin d'évaluer les lacunes et les priorités.

Le renforcement des capacités et l'engagement des parties prenantes fournissent aux gouvernements les bases nécessaires pour donner la priorité au commerce électronique dans leurs programmes de développement nationaux et régionaux. Des ateliers d'engagement des parties prenantes et de renforcement des capacités sont régulièrement organisés par la CNUCED. La publication du 2^e examen de la mise en œuvre lors de la Semaine du commerce électronique, en avril 2022, a mis en évidence les principales conclusions pour la voie à suivre. Par conséquent, un premier brainstorming en ligne a été organisé en juin 2022 avec les points focaux eT Ready pour tester certaines options de recentrage de l'ISM de la CNUCED. En octobre 2022, la CNUCED a organisé une réunion bilan intitulée « Préparation au commerce électronique : du diagnostic à la mise en œuvre ».⁹ Cette réunion a permis à la communauté des points focaux et des partenaires eT Ready de réfléchir aux progrès accomplis jusque là et à la voie à suivre pour accélérer le rythme de la mise en œuvre au cours des années suivantes. Des discussions thématiques ont été organisées pour étudier le type de soutien nécessaire afin de permettre aux principales parties prenantes de jouer un rôle plus actif dans la conduite du processus de mise en œuvre des recommandations de l'eT Ready.

La réunion a reconnu les mesures importantes prises par les points focaux eT Ready et les partenaires pour créer des synergies et une collaboration entre les parties prenantes nationales, stimuler la mise en œuvre nationale et plaider en faveur de mesures politiques en matière de commerce électronique. Le partage d'expérience entre les participants a confirmé et souligné l'importance de redoubler d'efforts pour améliorer la qualité et le rythme du processus de mise en œuvre, en mettant l'accent sur l'intégration du commerce électronique dans les programmes nationaux de développement, le renforcement des mécanismes de gouvernance et l'établissement de partenariats.



9 Co-organisée avec la Friedrich Ebert Stiftung (FES), la réunion a eu lieu les 27 et 28 octobre à Genève et s'est tenue sous forme hybride. La réunion a vu une excellente participation de plusieurs groupes cibles :
 47 points focaux nationaux et personnes ressources de 21 pays, dont 19 ont assisté en présentiel ;
 21 représentants des missions permanentes auprès de l'ONU à Genève, dont 19 en présentiel, représentant 15 pays et un groupement régional ;
 38 représentants des partenaires de développement, dont 16 en présentiel, représentant tous les principaux donateurs du programme ECDE de la CNUCED, les partenaires eTrade for all (9) et d'autres partenaires de développement, venant du siège et des Bureaux nationaux ou régionaux, ainsi que des agences des équipes pays des Nations Unies et des Bureaux des Coordonnateurs Résidents des Nations Unies.



Les intervenants à la séance d'ouverture ont mis en exergue les risques liés à l'aggravation de la fracture numérique, alimentée par les différents niveaux de préparation numérique et les défis auxquels les pays en développement sont confrontés, et sont convenus qu'il était urgent d'accélérer les initiatives favorisant le commerce électronique dans les pays en développement, en particulier dans les PMA, et de renforcer les capacités pour mieux tirer parti des possibilités offertes par l'économie numérique. L'intégration des recommandations du programme eT Ready dans les plans nationaux de développement et les stratégies de promotion du commerce a été reconnue comme un catalyseur pour promouvoir le développement du commerce électronique national inclusif. Il a également été souligné que les eT Readies s'étaient révélés être des outils utiles, non seulement pour les décideurs mais aussi pour les partenaires de développement, qui accordent une priorité accrue à la dimension numérique dans leurs programmes de développement. Dans le même temps, les orateurs ont encouragé les participants à la réunion à explorer de nouvelles voies pour aider les pays en développement à mettre en œuvre les recommandations du programme eT Ready et, en particulier, à trouver un moyen plus efficace de renforcer ses modalités de mise en œuvre afin d'obtenir un impact plus important des initiatives de développement du commerce électronique sur le terrain.

La coopération régionale : déclencheur du renforcement du commerce électronique transfrontalier.

Le débat thématique qui a eu lieu au cours de la réunion bilan a mis l'accent sur la manière dont la coopération régionale pouvait compléter et accélérer la mise en œuvre des initiatives nationales et, en outre, renforcer la participation des pays aux initiatives transfrontières. Pour qu'elle soit efficace, la portée et la profondeur de l'intégration régionale doivent être axées sur les défis qui sont plus efficacement relevés au niveau régional. Les expériences des pays du Pacifique (Forum des îles du Pacifique), de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont été partagées lors de la réunion d'évaluation de la CNUCED, notant différentes approches pour atteindre des objectifs communs. Les discussions ont montré comment les stratégies régionales de commerce électronique (c'est-à-dire dans la CEDEAO et dans le Pacifique) pouvaient renforcer, compléter et accélérer la mise en œuvre des initiatives nationales. Elles visent en effet à obtenir un appui continu de haut niveau aux initiatives nationales de développement du commerce électronique, ainsi qu'à déterminer les domaines prioritaires et à soutenir les efforts de mobilisation des ressources. Les initiatives régionales doivent permettre de « combler les lacunes » que les initiatives nationales ne suffisent pas à combler, ou aider à les combler de manière plus rentable et efficace. Ces initiatives régionales peuvent aller d'actions de nature plus volontaire, telles que des politiques et des stratégies, à des obligations dans des accords régionaux (c'est-à-dire des accords commerciaux comportant des chapitres sur le commerce électronique), reflétant différents niveaux d'engagement. Les intervenants et les participants ont reconnu que les progrès de la numérisation variaient encore considérablement d'un pays à l'autre, même au sein des groupes régionaux, ce qui créait une disparité dans la disposition à participer aux initiatives régionales. Les stratégies régionales offrent en effet l'occasion de faciliter l'échange de connaissances, la coordination entre les États membres et contribuent ainsi à réduire les écarts entre les pays. Les Évaluations nationales de l'état de préparation au commerce électronique, les plans d'action ou les stratégies ont été reconnus comme des outils importants pour préparer les pays à participer de manière significative aux initiatives régionales de commerce électronique.



1.2 Principales tendances dans l'élaboration de programmes nationaux et régionaux de développement du commerce électronique – points de vue des parties prenantes

La capacité des pays à mener à bien leur programme de développement du commerce électronique s'est accrue et renforcée. Au niveau national, les commentaires reçus des pays qui ont participé à cet examen soulignent comment les eT Readies les ont mieux préparés à jouer un rôle plus important dans un certain nombre de processus d'élaboration de politiques :

- Participation aux processus d'intégration régionale, en particulier dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Pacifique. Les examens antérieurs de la mise en œuvre ont déjà montré comment des études diagnostiques, telles que l'eT Ready, ont ouvert la voie à des efforts harmonisés et à des processus participatifs pour élaborer des stratégies régionales de commerce électronique.
- Formulation des positions des pays dans le cadre des négociations commerciales et des forums qui prévoient l'intégration plus large du commerce électronique et du commerce numérique dans les accords liés au commerce. Cela a été signalé par le Bangladesh et des pays d'Afrique, tels que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, dans le contexte des négociations en vue d'un protocole commercial numérique de l'Accord établissant la zone de libre-échange continental africain, ainsi que de diverses initiatives en cours telles que le Programme de travail de l'OMC sur le commerce électronique ou l'Initiative conjointe sur le commerce électronique entre un groupe de Membres de l'OMC.
- Élaboration de stratégies et de politiques nationales de commerce électronique qui définissent des visions pour le développement du commerce électronique conformément aux programmes nationaux de développement. À ce jour, parmi les 36 pays bénéficiaires d'un eT Ready ou d'une évaluation similaire, 28 ont clairement compris l'importance de doter le pays d'une stratégie, d'une politique ou d'un plan d'action au niveau national en matière de commerce électronique. Parmi eux, 17 pays ont mis en place au moins l'un des éléments ci-dessus ; dans 7 pays, ils sont en cours d'élaboration ou prévus, et 4 pays ont exprimé un vif intérêt pour l'un des éléments susmentionnés.¹⁰
- Intégrer le commerce électronique dans les plans nationaux de développement et les politiques sectorielles, impliquer les parties prenantes et les sensibiliser. Au Bangladesh, le commerce électronique a été largement intégré dans le 8^e plan quinquennal 2020-2025, qui représente la première phase du plan prospectif du pays pour la période 2021-2041. À Tuvalu, « Exploiter l'environnement numérique » est le résultat 1 du « Te Kete » (Stratégie nationale durable de Tuvalu 2021-2030), démontrant l'engagement du Gouvernement et soulignant l'importance du commerce numérique pour le développement national. En Ouganda, un certain nombre de recommandations ont été intégrées dans le Plan national de développement (NDP III) 2020/21-2024/25, en particulier dans le cadre du Programme de transformation numérique. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'évaluation du commerce électronique a permis de favoriser la collaboration des parties prenantes et de sensibiliser à l'importance du commerce électronique pour la croissance économique, ce qui se reflète dans l'élaboration en cours de la stratégie nationale de commerce électronique du pays. Le chapitre « Impact de la numérisation et du commerce électronique » contenu dans la nouvelle étude diagnostique 2023 sur l'intégration du commerce de la Zambie (EDIC), qui a bénéficié du soutien du CIR, s'inspire largement de l'eT Ready. En outre, plusieurs pays ont pris différentes initiatives qui se sont appuyées dans une certaine mesure sur le processus de préparation au commerce électronique.

¹⁰ Voir section 2.1.



Figure 5 : Vue d'ensemble des pays partenaires dotés d'un eT Ready ayant pris des initiatives actives à l'appui de leur programme national de développement du commerce électronique



De plus, des pays comme le Bangladesh, la Tunisie et Tuvalu ont spécifiquement indiqué que l'eT Ready était un moyen de favoriser la coordination entre les parties prenantes et de faciliter le suivi et l'évaluation des réformes propices au commerce électronique. Ainsi, par exemple, Tuvalu procède à un suivi régulier du nombre de recommandations relatives au commerce électronique mises en œuvre et a entrepris un examen complet de la mise en œuvre de son eT Ready comme base pour l'élaboration de sa stratégie de commerce électronique. Pour aller plus loin, il convient de faire la lumière sur la façon dont les pays ont promu des dispositifs de gouvernance afin de coordonner la mise en œuvre d'initiatives en faveur du commerce électronique.



Les pays adoptent de plus en plus un processus de mise en œuvre coordonné et bien géré, mais dans la plupart des cas, ces dispositifs de gouvernance sont encore à un stade embryonnaire.

Parmi les pays qui ont participé à cet examen, 70 % ont indiqué avoir élaboré ou développé des plans pour établir des structures de gouvernance dans l'objectif de promouvoir la mise en œuvre de politiques et d'initiatives favorables au commerce électronique. Outre des pays comme le Cambodge, le Bangladesh, le Bhoutan, le Sénégal, le Burkina Faso, le Népal, le Niger, le Samoa et la Zambie, qui ont déjà signalé la création de comités, de groupes de travail et/ou d'unités de mise en œuvre du commerce électronique lors d'examen antérieurs de la mise en œuvre, de nouveaux pays, en particulier dans la région du Pacifique, ont signalé l'implantation de nouvelles structures (voir Encadré 3). Au Bangladesh, le Ministère du Commerce a créé la Cellule du commerce numérique pour assurer le suivi du secteur et la mise en œuvre de la politique de commerce numérique. En Côte d'Ivoire et au Togo, des départements de promotion du commerce électronique ont été créés au sein des Ministères chargés du commerce et des directeurs ont été nommés.¹¹ En Tunisie, la Direction du Développement du Commerce Électronique et de l'Économie Immatérielle du Ministère du Commerce et du Développement des Exportations (MCDE) assure la coordination de la mise en œuvre du Plan d'Action élaboré dans le cadre du suivi de l'eT Ready. La Tunisie, à la recherche d'une plus grande efficacité, est également en train de revoir son mécanisme de coordination institutionnelle existant en créant une nouvelle Commission technique nationale pour le commerce électronique sous la direction du MCDE. À cette fin, un projet de décret a été élaboré et soumis à l'approbation du Gouvernement.

Encadré 2 : La gouvernance du commerce électronique en hausse dans le Pacifique

Un nombre croissant de pays de la région du Pacifique met en place des structures pour favoriser et accélérer la coordination des politiques relatives au commerce électronique. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Bureau national du commerce (NTO) a été créé en 2022, envisageant la création de comités ad hoc pour coordonner les efforts politiques et suivre les progrès, y compris dans le commerce électronique. Le « National Trade Act », adopté en 2023, a encore renforcé le mandat du NTO. Aux Îles Salomon, le Comité directeur national du commerce électronique assure l'orientation et la supervision stratégique de la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route du commerce électronique 2022-2027 lancées en avril 2023.



Le Comité est coprésidé par le Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Travail et de l'Immigration et le Ministère des Communications et de l'Aviation. Le premier a mis en place une équipe chargée de piloter la mise en œuvre de la stratégie et assurera le secrétariat du Comité directeur. Aux Tonga, le Sous-comité national du commerce électronique a tenu sa réunion inaugurale en février 2023.

¹¹ En Côte d'Ivoire, la Direction du Commerce Électronique a été créée en vertu du décret n°2022-601 du 3 août 2022. Au Togo, la Direction de la Promotion du Commerce Électronique a été créée en vertu du Décret n° 2021-084/PR.



Il comprend des membres des Ministères, du secteur privé et des organisations non gouvernementales. À la suite de cette première réunion, le Comité national de la facilitation des échanges a approuvé le mandat du Sous-Comité national du commerce électronique¹². Les autres pays de la région dotés de comités établis sont Kiribati, Tuvalu, Vanuatu et Samoa. Les initiatives au niveau national sont appuyées au niveau régional, sous la direction du FIP, chargé de coordonner la mise en œuvre de la Stratégie et de la Feuille de route pour le commerce électronique de la région du Pacifique.

Le Comité du Pacifique sur le commerce électronique a été créé et est en cours de mise en œuvre. Dans le cadre de l'Initiative pour le commerce électronique dans le Pacifique, le Forum a créé le Portail du

commerce électronique du Pacifique, dépositaire d'informations et de statistiques dans ce domaine. Il soutient également les efforts déployés dans le cadre du système de suivi et d'évaluation de la Stratégie, qui ont déjà conduit à la publication du premier rapport de suivi et d'évaluation présenté lors de la première réunion du Comité du Pacifique sur le commerce électronique en décembre 2022.¹³

L'appel à évoluer vers une approche plus holistique et coordonnée de la construction d'économies numériques inclusives dans la région a été renouvelé avec le lancement de l'édition Pacifique du *Rapport sur l'économie numérique* en février 2023.¹⁴ Ce rapport, établi par la CNUCED, est l'un des principaux résultats attendus du Programme pour l'économie numérique dans le Pacifique, administré conjointement par l'UNCDF, la CNUCED et le PNUD, et soutenu financièrement par l'Australie.

Source : CNUCED

Photos : réunions des comités du commerce électronique aux Tonga, Tuvalu et Vanuatu

Ces structures sont à un stade précoce de développement ou à un faible niveau d'opérationnalisation. Des défis subsistent en ce qui concerne le maintien de l'engagement de toutes les parties prenantes, la tenue de réunions régulières et le contrôle et le suivi appropriés des décisions. De tels défis entravent l'efficacité et la durabilité à long terme de ces structures. Il est absolument nécessaire de renforcer leurs capacités dans ce domaine et leurs fonctions de gestion. Bien qu'un leadership politique fort et une capacité de mobilisation des parties prenantes soient essentiels pour accélérer la mise en œuvre, comme le montrent les expériences des pays les plus performants tels que le Bhoutan, le Cambodge, le Sénégal et le Togo lors des précédents examens de la mise en œuvre, presque tous les pays qui ont participé à cet examen ont manifesté leur intérêt pour l'utilisation d'un logiciel ou d'un outil Web pour coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de suivi de l'eT Ready.

¹² Le Sous-Comité national du commerce électronique des Tonga a finalement été approuvé par le Comité national du commerce des Tonga, composé de ministres et de chefs d'entreprise, en juillet 2023.

¹³ https://pacificcommerce.org/wp-content/uploads/2022/12/ME-report-Nov-2022_Final-edit.pdf.

¹⁴ https://unctad.org/system/files/official-document/dtlecdc2022d4_en.pdf



À l'avenir, compte tenu du fait que les ressources humaines et financières disponibles pour la mise en œuvre sont souvent limitées, comme l'ont signalé tous les pays participant à cet examen, il importe d'éviter les doubles emplois dans les structures de gouvernance. Cela a également été souligné par les points focaux eT Ready lors de la réunion bilan en octobre 2022, qui ont souligné que les structures ou mécanismes existants pourraient être utilisés (par exemple, l'Unité nationale de mise en œuvre du CIR ou un Comité national de facilitation des échanges). Dans ce cas, la priorité devrait être accordée à la rationalisation et au renforcement des mécanismes de coordination existants, tout en identifiant les changements institutionnels qui pourraient être nécessaires pour améliorer la coordination nationale et l'adapter aux objectifs.

Les pays ont commencé à allouer des fonds au processus de mise en œuvre, mais leur montant est bien inférieur à ce qui est nécessaire pour accélérer la mise en œuvre. Ainsi, certains pays

redoublent d'efforts pour élaborer et financer la mise en œuvre de stratégies nationales de commerce électronique. L'élaboration d'une Stratégie nationale de commerce électronique a été une priorité pour le Niger, qui a dégagé des fonds pour faire avancer le processus. Les Îles Salomon, le Togo et les Tonga ont réservé des fonds à la mise en œuvre de leurs stratégies et plans nationaux de commerce électronique. Au Togo, le plan stratégique s'accompagne d'un Projet de renforcement des capacités pour le développement du commerce électronique (ProCET), pour lequel le Gouvernement recherche activement des ressources financières. Les investissements dans la connectivité ont été priorités par l'Ouganda et la Zambie. En Ouganda, des fonds ont été consacrés à l'extension de la connectivité aux communautés non desservies et mal desservies, ainsi qu'à l'amélioration du paysage réglementaire de l'administration et du commerce électroniques. En Zambie, l'Autorité des technologies de l'information et de la communication (ZICTA) continue d'utiliser les fonds d'accès universel pour promouvoir les investissements nationaux dans le déploiement de tours de communication.¹⁵ Au Bangladesh, trois programmes de formation au développement de l'entrepreneuriat dans le commerce électronique, financés par le Gouvernement (avec une contribution du CIR), en coopération avec le secteur privé, à savoir l'Association bangladaise du commerce électronique, ont été organisés. En 2022, le Gouvernement de Tuvalu a alloué 10 000 dollars australiens (environ 6 050 euros) au soutien du Ministère du Commerce dans la formation au développement des compétences en commerce électronique, formation qui sera déployée dans toutes les îles. Au Sénégal, la mise en place de points relais dans les zones rurales et urbaines (projet « Jege ») est en cours d'obtention de fonds publics. Malgré ces efforts, les réactions reçues des pays qui ont participé à cet examen montrent clairement qu'ils sont limités par les faibles ressources disponibles dans les budgets nationaux pour intensifier la mise en œuvre des réformes permettant de développer le commerce électronique.

¹⁵ Plan stratégique ZICTA 2022-2024 <https://res.cloudinary.com/dqrw0req3/image/upload/v1694422764/tgzn4ryyiv7awwvp4uu.pdf>



1.3 Difficultés rencontrées pour passer des recommandations à la mise en œuvre

Malgré les efforts et les progrès réalisés par les pays, la dynamique de ces réformes et leur impact potentiel continuent à être entravés par un certain nombre de contraintes qui se renforcent mutuellement. Celles-ci font écho à des conclusions similaires lors des examens antérieurs de la mise en œuvre, mais ont été aggravées par l'impact d'une série de crises mondiales au cours des dernières années. De graves dommages à l'économie mondiale peuvent endiguer les gains de mise en œuvre, en particulier dans les pays les moins avancés et les pays en développement. Ces contraintes peuvent être endogènes, lorsqu'elles relèvent de dynamiques politiques et institutionnelles, ou exogènes, lorsqu'elles sont liées à des circonstances imprévisibles ou à des conditions extérieures.

Facteurs endogènes

- **Leadership des Gouvernements** : l'obtention, le maintien et la pérennisation de l'engagement politique en faveur de la promotion de réformes propices au commerce électronique dans les pays partenaires continueront d'être un facteur déterminant pour une mise en œuvre réussie des recommandations. La mise en œuvre peut être affectée négativement dans un environnement non favorable si ces efforts sont perçus comme contraires aux objectifs politiques et économiques dominants. En outre, certains pays ont souligné les difficultés à maintenir la continuité en raison des changements fréquents de gouvernement ou des ministres en place ;
- **Développement institutionnel** : il peut y avoir une corrélation négative importante et qualitativement significative entre la rotation du personnel et les niveaux de mise en œuvre. Cela s'ajoute à la disponibilité limitée du personnel au sein des entités chefs de file dans la mise en œuvre, ainsi qu'aux contraintes liées au transfert des connaissances et au renforcement des capacités. Plusieurs pays ont fait état de difficultés à rendre opérationnelles les structures de coordination établies. Ainsi, par exemple, les unités de mise en œuvre du commerce électronique ou les organismes gouvernementaux chargés de coordonner le processus de mise en œuvre, sont souvent dirigés par une seule personne. L'autonomisation d'un coordonnateur national et d'experts techniques au sein du Ministère chef de file peut être une option utile pour aider à renforcer et développer les capacités nationales.
- **Harmonisation et cohérence des politiques** : des priorités, des politiques et des plans concurrents exacerbent souvent le problème des déficits de financement et entraînent des retards dans la mise en œuvre. Un pays a spécifiquement souligné les fréquentes compressions budgétaires qui ont affecté la mise en œuvre d'un certain nombre de recommandations de l'eT Ready. De plus, malgré l'émergence de mécanismes de gouvernance, les ministères et organismes gouvernementaux continuent souvent de travailler en vase clos et en nouant des liens faibles avec le secteur privé et d'autres parties prenantes. Cela entrave les efforts visant à éliminer les principaux goulots d'étranglement et à assurer des synergies entre les différents domaines d'action. Ainsi, par exemple, les investissements massifs dans l'infrastructure informatique ne permettent pas d'apporter des avantages tangibles sans promouvoir une connectivité pour un usage productif. Ce dernier nécessite un renforcement des compétences et une alphabétisation numérique accrue. De même, les paiements numériques dans le commerce électronique ne peuvent prospérer sans un cadre juridique correctement appliqué qui favorise la confiance et la protection des consommateurs. Par conséquent, il demeure essentiel de renforcer la capacité de traiter des questions interdépendantes au moyen d'une approche pangouvernementale et pansociétale, et aussi de veiller à ce que les ressources limitées soient canalisées efficacement.



Facteurs exogènes

- De nombreux pays partenaires sont touchés de manière inégale par des chocs et des facteurs de stress tels que le changement climatique et la dégradation de l'environnement, l'instabilité politique et les conflits, l'instabilité économique et financière, les épidémies et l'insécurité alimentaire. Les défis ont été exacerbés par la combinaison des prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires. De même, de nombreux pays en développement ne se sont pas encore remis des répercussions de la pandémie de COVID-19. Ces facteurs, combinés ou isolés, entravent presque toujours la croissance économique et le développement. Dans le contexte du développement numérique et du commerce électronique, la dynamique créée par l'organisation du forum FICEL au Burkina Faso, qui a redynamisé le dialogue public-privé pour l'élaboration d'une stratégie nationale de commerce électronique, a perdu du terrain en raison de la dégradation du contexte sécuritaire, même si elle demeure une priorité.
- Ces crises se sont produites dans un contexte de durcissement rapide des conditions financières mondiales et d'escalade des dépenses d'emprunt, ce qui a accru la probabilité de difficultés d'endettement dans les pays vulnérables et affaibli leur capacité à allouer des ressources aux efforts de relance. Les taux d'intérêt élevés et l'escalade des niveaux d'endettement intensifient également la crise du coût de la vie et creusent les inégalités à l'échelle mondiale. Cela entrave la capacité des pays à poursuivre un développement durable à long terme.



Image : Adobe Stock/Zainab

2

Réalisations dans la
mise en œuvre des
recommandations de
l'eT Ready dans les sept
domaines d'action

2. RÉALISATIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'eT READY DANS LES SEPT DOMAINES D'ACTION

2.1. Préparation au commerce électronique et formulation de stratégies

Les pays reconnaissent qu'il importe d'élaborer une approche nationale pour être mieux préparés à s'engager dans le commerce électronique et à en tirer parti. L'approche est hétérogène et combine une série d'outils tels que des stratégies, des politiques et des plans d'action nationaux en matière de commerce électronique et de commerce numérique. Une attention accrue devrait être accordée à rendre ces approches véritablement inclusives, en favorisant l'engagement et la collaboration multipartites. Cet objectif peut être atteint en renforçant encore les dispositifs de gouvernance mis en place dans un nombre croissant de pays afin de coordonner la mise en œuvre des réformes propices au commerce électronique. L'accent mis sur l'expansion des services d'administration en ligne reste un domaine d'action important, et quelques PMA ont fait des progrès notables à cet égard. De même, la mise en place de plateformes nationales sous la forme de marchés de commerce électronique avec le soutien des gouvernements et des partenaires de développement prend de l'ampleur. Cependant, les pays sont toujours confrontés à des défis pour assurer leur durabilité et freiner l'utilisation généralisée du commerce électronique sur les médias sociaux. Le manque de données statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique continue d'être un obstacle majeur à l'intégration des réformes des politiques de commerce électronique, ce qui souligne la réelle nécessité d'un appui au renforcement des capacités dans ce domaine.



Lancement de la Stratégie nationale des Îles Salomon en matière de commerce électronique mise en œuvre dans le cadre du Programme pour l'économie numérique du Pacifique (PDEP)

Les dernières réalisations dans ce domaine d'action concernent principalement l'avancement des stratégies, des politiques et des plans d'action nationaux et régionaux en matière de commerce électronique. Le Tableau 1 donne un aperçu de la situation dans les pays partenaires. Parmi les pays qui ont élaboré plus récemment une stratégie nationale de commerce électronique, le Kenya et les Îles Salomon ont bénéficié de l'appui de la CNUCED, tout comme la Côte d'Ivoire, où l'élaboration de la Stratégie nationale de commerce électronique est en cours. Samoa, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu ont bénéficié d'un appui régional à travers le FIP. Les Stratégies nationales de commerce électronique en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie sont en cours avec l'appui du PNUD et du CIR, qui ont

également soutenu l'élaboration de la Stratégie nationale de Kiribati en matière de commerce électronique. Les plans d'action eT Ready en Jordanie et en Tunisie ont été entrepris avec l'appui de la CNUCED, comme au Malawi où l'élaboration du plan d'action est toujours en cours.



La CEDEAO est la dernière communauté économique régionale africaine à avoir développé une stratégie régionale dédiée,¹⁶ approuvée par le Conseil des Ministres le 7 juillet 2023. Elle a bénéficié du soutien de la CNUCED et de ses principaux donateurs, et vise à accélérer le changement structurel, le développement et à favoriser l'intégration régionale. Alignée sur sa Vision 2050, la Stratégie de commerce électronique de la CEDEAO définit trois objectifs clés : le renforcement institutionnel, la sécurisation de la confiance, l'intelligence du commerce électronique et l'inclusion. Elle répond aux besoins de la CEDEAO, identifiés dans l'[Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest](#) en 2022.

Tableau 1 : Politiques nationales de commerce électronique (ECP), Stratégies (ECS), Plans d'action (AP) qui ont suivi un eT Ready¹⁷

Afrique		Asie		Pacifique	
Bénin	ECS (2021)	Afghanistan		Micronésie	
Burkina Faso	ECS (intérêt)	Bangladesh	ECP (2020)	Fidji	ECS (prévu en 2024)
Côte d'Ivoire	ECS (en cours)	Bhoutan	ECP (2021)	Kiribati	ECS (2023) ¹⁸
Kenya	ECS (2023)	Cambodge	ECS (2020)	Nauru	
Lesotho		Irak	ECS (intérêt)	Nioué	
Libéria		Jordanie	AP (2023) ECS (en cours)	Papouasie-Nouvelle-Guinée	ECS (en cours)
Madagascar	ECS (intérêt)	RDP lao		Samoa	ECS (2022)
Malawi	AP (en cours)	Myanmar	ECS (2021)	Îles Salomon	ECS (2023)
Mali		Népal	ECS (2019)	Tonga	ECS (2021)
Niger	ECS (intérêt)			Tuvalu	ECS (2023) ¹⁹
Sénégal	ECS (2019)			Vanuatu	ECS (2022)
Tanzanie	ECS (en cours)				
Togo	ECS (2021)				
Tunisie	AP (2022)				
Ouganda	ECS (en cours)				
Zambie	ECS (en cours)				

Source : UNCTAD

16 La Stratégie de commerce électronique de la CEDEAO, la première en Afrique de l'Ouest et la troisième en Afrique après la SADC et la CAE. Il convient de rappeler qu'une Stratégie de commerce électronique de la SADC a été adoptée en 2012 (mais jamais entièrement mise en œuvre) tandis que la stratégie de commerce électronique de la CAE a été adoptée en juillet 2022. Des efforts sont en cours pour rationaliser les cadres politiques et réglementaires du commerce électronique dans la région de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique australe et de l'océan Indien (voir <https://www.comesa.int/steps-towards-harmonised-policy-for-e-commerce-in-the-region/>).

17 Les pays mis en évidence en caractères gras ont reçu l'appui de la CNUCED. Entre parenthèses, année d'achèvement ou statut actuel.

18 Élaboré mais en attente de l'approbation par le Cabinet.

19 La Stratégie a été validée lors de l'atelier national de validation en mai 2023 et attend l'approbation et le lancement par le Cabinet.



Les participants à la réunion de bilan ont souligné l'utilité des plans d'action eT Ready, des stratégies nationales de commerce électronique et des politiques en tant qu'outils pour accélérer la mise en œuvre des initiatives de commerce électronique. Tout au long de la réunion, les expériences du Bhoutan, du Cambodge, de la Jordanie, du Kenya, du Sénégal, de la Tunisie et de Tuvalu ont été présentées et discutées, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de plans d'action, de stratégies et de politiques de commerce électronique à la suite d'un eT Ready. Un consensus s'est dégagé sur l'importance de ces outils pour accélérer la mise en œuvre des recommandations du programme eT Ready. Toutefois, la combinaison d'expériences nationales a montré que l'enchaînement et le choix des outils politiques dépendent de plusieurs facteurs, tels que les traditions d'élaboration des politiques des pays, les exigences et mandats administratifs et les priorités sectorielles des Gouvernements. En outre, la pertinence et la mise en œuvre efficace des instruments politiques dépendent de facteurs propres à chaque pays, notamment des arrangements institutionnels et des ressources disponibles.

Les efforts visant à mettre en place les institutions et les capacités humaines nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des outils dans la majorité des pays partenaires sont entravés par des contraintes de gouvernance, institutionnelles et politiques. Par exemple, comme l'a indiqué le représentant du Malawi, l'un des défis dans l'élaboration du plan d'action eT Ready a été d'assurer la participation constante des Ministères compétents et d'autres organismes gouvernementaux à la mise en œuvre des recommandations. Au Népal, le manque de connaissances techniques des parties prenantes sur l'utilisation des nouvelles technologies et leur rôle dans la promotion du commerce s'est révélé être un défi important dans le suivi de sa stratégie nationale de commerce électronique. En tant que tel, la collaboration avec les Gouvernements et l'utilisation des résultats des évaluations des pays, telles que l'eT Ready, aident à déterminer la meilleure approche. Le plus important est que ces outils servent de plateforme d'engagement pour les différentes parties prenantes, favorisant une culture d'inclusion et veillant à ce que les préoccupations et les opportunités des différents segments de la société soient pleinement prises en compte.

Encadré 3 : Favoriser l'inclusion dans l'élaboration de stratégies de commerce électronique

Un certain nombre d'agences des Nations Unies ont adopté une approche fondée sur les droits de l'homme (HRBA) dans leur coopération au développement.²⁰ Pour sa part, la CNUCED a élaboré des directives visant à assurer l'intégration effective des considérations relatives à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme et à l'environnement, en vue de l'intégration progressive d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans ses projets et programmes de coopération technique. L'appui de la CNUCED au renforcement des capacités des pays en développement et des groupements régionaux dans le domaine du commerce électronique et de l'économie numérique vise également à s'aligner sur une approche fondée sur les droits de l'homme. L'organisation vise en particulier à intégrer progressivement les besoins et les droits spécifiques des femmes et des jeunes filles, des jeunes gens et des personnes âgées, des personnes handicapées et d'autres personnes en situation de vulnérabilité dans l'élaboration de stratégies nationales ou régionales de commerce électronique, en vue de soutenir le développement d'un écosystème de commerce électronique dans le plein respect des droits de l'homme. Sur le plan opérationnel, cela se traduit par la promotion de la participation des segments vulnérables de la population aux consultations public-privé, tant pendant la phase de diagnostic/évaluation que pendant le processus d'élaboration de la stratégie.

²⁰ En suivant cette approche, les agences des Nations Unies qui se sont engagées à l'appliquer veilleront à ce que les principes des droits de l'homme guident tous les processus de programmation, y compris l'évaluation et l'analyse, la planification et la conception des programmes, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Parmi ces principes relatifs aux droits de l'homme figurent l'universalité et l'inaliénabilité ; l'indivisibilité ; l'interdépendance et l'interconnexion ; la non-discrimination et l'égalité ; la participation et l'inclusion ; la responsabilité et la primauté du droit.



Ainsi, par exemple, au cours de l'élaboration de l'eT Ready, la CNUCED a mené des entretiens avec des personnes handicapées chefs d'entreprise, afin de connaître leur expérience du commerce électronique, de mieux déterminer leurs attentes et de mieux cerner leurs besoins pour un commerce électronique inclusif. Cela s'harmonisait également avec les initiatives en cours menées par le Gouvernement du Kenya pour élaborer des normes d'accessibilité aux TIC. En conséquence, en mai 2022, le Bureau des normes du Kenya a introduit une norme visant à garantir que les produits et services numériques des secteurs public et privé étaient accessibles aux personnes handicapées.

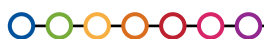
Suite à l'eT Ready, la CNUCED a en outre aidé le Gouvernement kényan à élaborer une stratégie nationale de commerce électronique axée en particulier sur la dimension de l'inclusion, notamment pour les personnes handicapées. La vision de l'ECS reconnaît que le commerce électronique peut être une opportunité forte pour toutes les personnes défavorisées, qu'elles soient en situation de handicap, vivant dans les zones rurales ou ayant du mal à se rendre dans les magasins pour acheter des biens et des services. L'Objectif stratégique 5 sur les compétences et les capacités humaines comporte des initiatives spécifiques visant à améliorer l'accès des personnes handicapées au commerce électronique en prévoyant que les appareils et les applications doivent être conçus pour répondre à leurs besoins en tant que commerçants ou consommateurs. Dans le cadre du même objectif, l'ECS prévoit également l'élaboration de lignes directrices pour les applications TIC qui tiennent compte des besoins des personnes handicapées. En outre, il recommande l'élaboration de programmes d'incitation à l'investissement pour les jeunes entreprises de commerce électronique et les entreprises fondées par des personnes handicapées, des femmes et des jeunes²¹. Une telle approche peut être amplifiée au niveau régional.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également bénéficié de l'appui de la CNUCED pour élaborer un ECS régional, qui comprend un objectif stratégique visant à « *favoriser l'inclusion pour le développement du commerce électronique dans la CEDEAO* » dans le cadre duquel la participation des femmes et des jeunes à toutes les initiatives stratégiques incluses dans la ECS est suivie conjointement par la Direction du commerce de la CEDEAO, la Direction de l'autonomisation des jeunes et du développement social et le Centre pour le développement de l'égalité des sexes.

Source : CNUCED

La coordination multipartite et le dialogue inclusif sont essentiels afin d'officialiser des formes de gouvernance solides pour la mise en œuvre des recommandations de l'eT Ready. Comme indiqué à la section 1.2 et dans les examens antérieurs de la mise en œuvre, un nombre croissant de pays ont mis en place diverses structures de gouvernance visant à coordonner leurs programmes nationaux de développement du commerce électronique. Ces structures peuvent contribuer à l'élaboration d'une approche pangouvernementale pour la mise en œuvre des recommandations de l'eT Ready. En outre, elles fournissent souvent une plateforme destinée à favoriser le dialogue multipartite, car elles intègrent généralement des mécanismes directs pour impliquer les membres, statutaires ou en tant qu'observateurs, du secteur privé et d'autres organisations de la société civile. Ainsi, au Niger, un Comité consultatif national du commerce électronique a été créé en 2021. Outre les représentants gouvernementaux de divers Ministères clés, il comprend un représentant des plateformes de commerce électronique, deux représentants des associations de consommateurs et deux représentants des femmes d'affaires. De même, à Tuvalu, selon le mandat du Comité national du commerce électronique, ses membres doivent représenter les Ministères et autres parties prenantes qui alignent leurs principales fonctions et responsabilités sur les objectifs et les fonctions du comité. Indirectement, les parties prenantes non gouvernementales peuvent aussi être occasionnellement sollicitées ou impliquées par l'intermédiaire d'un organe consultatif distinct ou d'un groupe d'experts.

21 KS 2952-1 : 2022 (publié dans *La Gazette du Kenya* le 13 mai 2022).



Des approches stratégiques ont été adoptées par un certain nombre de pays partenaires pour rendre les structures multipartites plus inclusives. Ainsi, par exemple, aux Tonga, le Sous-Comité du commerce électronique a contribué à accroître la transparence et à créer un espace de dialogue entre les secteurs public et privé ; au Sénégal, une réforme est en cours pour rattacher le Conseil national de la numérisation au Ministère de l'Économie numérique, de la Communication et des Télécommunications, et le rendre plus représentatif de tous les segments de la société. Ainsi, le nouveau projet inclut la prise en compte des dimensions sociologiques et démographiques à travers l'implication de démographes et de sociologues.

L'administration électronique reste un domaine dynamique dans les pays partenaires, et les gouvernements sont de plus en plus désireux de soutenir les plateformes nationales de commerce électronique.

De plus en plus de pays en développement, en particulier les PMA, progressent conformément aux avancées déjà constatées lors du précédent examen de la mise en œuvre et confirmées par l'enquête des Nations Unies sur l'administration en ligne en 2022. La Côte d'Ivoire, le Népal et la Zambie sont passés du segment intermédiaire au segment supérieur de l'Indice de développement de l'administration électronique (EGDI) en 2022. Grâce à leur passage du groupe intermédiaire au groupe supérieur de l'EGDI en 2022, le Népal et la Zambie, ainsi que le Rwanda, ont rejoint le Bhoutan, le Bangladesh et le Cambodge, qui ont fait le même bond en 2020, en tant que leaders du développement de l'administration en ligne parmi les PMA.²² L'amélioration de la prestation de services en Ouganda s'est reflétée dans l'amélioration du rapport 2022 sur la maturité de l'indice Govtech de la Banque mondiale. L'Autorité Nationale Ougandaise des Technologies de l'Information (NITA-U) a développé l'UG-Hub, une plateforme d'intégration pour les systèmes gouvernementaux centraux avec 93 entités intégrées dans le système.²³ Des progrès de ce type facilitent le partage de données entre administrations et la fourniture de services électroniques qui incitent la population ougandaise à s'engager davantage dans des transactions en ligne. L'adoption des marchés publics électroniques (e-GP, <https://egpuganda.go.ug/>) est l'une des réformes les plus importantes entreprises par le Gouvernement ougandais. Cependant, cela ne se fait pas sans quelques difficultés. Ainsi, ce Gouvernement a signalé que le financement de l'expansion des services d'administration en ligne était insuffisant et a fait appel aux partenaires de développement, tels que la Banque mondiale, pour l'aider à développer ces services. Au Malawi, malgré les efforts déployés pour progresser dans ce domaine, le faible niveau d'accès de la population à l'Internet et la difficulté de la coordination des politiques et du dialogue entre les différentes parties prenantes ont été signalés comme des obstacles. Au Sénégal, en s'appuyant sur les réalisations antérieures dans ce domaine, le Gouvernement investit dans la mise en place d'une administration centrée sur l'utilisateur, numérique et de proximité dans les 45 départements pays à travers le projet « Espaces Sénégal Services ». La dynamique en faveur de la numérisation de l'administration et des services gouvernementaux profite considérablement aux entreprises. Au Bénin, au Bhoutan et en Iraq, l'appui de la CNUCED a joué un rôle déterminant dans la mise en place de plateformes gouvernementales numériques. Cela a permis de réduire considérablement le temps et le nombre de procédures nécessaires à la création d'une nouvelle entreprise.

22 <https://desapublications.un.org/sites/default/files/publications/2022-09/Web%20version%20E-Government%202022.pdf>

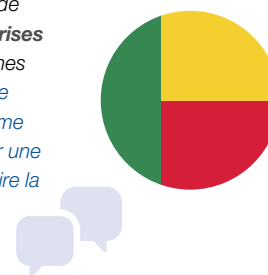
23 <https://www.nita.go.ug/sites/default/files/2022-11/Uganda%E2%80%99s%20Digital%20Transformation%20improves%20as%20per%20World%20Bank%60s%20Govtech-Press%20release.pdf>



Figure 6 : Réformes de la facilitation du commerce appuyées par la CNUCED au Bénin, au Bhoutan et en Iraq

BÉNIN

la CNUCED a développé la plate-forme *MonEntreprise.bj* en 2020, en utilisant son logiciel de pointe conçu sur mesure pour aider les entreprises à démarrer de manière efficace, à l'aide de procédures en ligne. **Entre 2019 et 2022, le nombre de jeunes créateurs d'entreprises a explosé, faisant plus que tripler, passant de 7 416 inscriptions à 23 312.** Les femmes représentaient 33 % des 56 579 nouvelles entreprises ouvertes au Bénin en 2022. « *Je ne croyais pas que le système d'enregistrement des entreprises en ligne fonctionnerait comme promis, mais c'est ce qui s'est passé. C'est le rêve de tout entrepreneur de pouvoir créer une entreprise à domicile. Dans d'autres pays de la sous-région, il faut trois semaines pour faire la même chose* », a déclaré M^{me} Caludia Togbé, fondatrice d' *Origine Terre*.



BHOUTAN



En 2021, au milieu de la pandémie de COVID-19, le gouvernement bhoutanais a lancé le portail gouvernemental numérique G2B, en utilisant la plate-forme numérique personnalisable de la CNUCED. Les entrepreneurs remplissent simplement un formulaire sur leur téléphone portable et reçoivent tous les documents d'enregistrement sans frais, en moins d'une minute. **En 2022, 5 500 Bhoutanais, soit près de 1 % de la population, ont utilisé le service pour enregistrer une entreprise et 52 % d'entre eux étaient des femmes**

IRAK

Le 8 novembre 2021, le gouvernement irakien a mis en place *business.mot.gov.iq*, un « guichet unique » en ligne pour l'enregistrement des entreprises. **Le portail simplifie un processus qui impliquait auparavant 35 étapes et de longues heures d'attente dans les différents bureaux gouvernementaux. Près de 3 000 entrepreneurs l'ont utilisé depuis son lancement pour enregistrer leur entreprise, dont 7 % de femmes, et cette proportion devrait augmenter à mesure que la sensibilisation au guichet unique augmente.**



Source : CNUCED²⁴

Bien que les réformes de l'administration en ligne fassent partie intégrante des programmes de transformation numérique, les Gouvernements cherchent des moyens de s'engager plus activement dans la facilitation du commerce électronique, au-delà du commerce électronique G2B/G2C. Au Bangladesh, la plateforme nationale de commerce électronique ekShop a lancé DigiBox en octobre 2022, le premier système de casiers personnalisés du pays basé sur l' « Internet des objets ». Ce système vise à améliorer les services

24 Basé sur : <https://unctad.org/news/benin-triples-number-companies-opened-youth-2022> ; <https://unctad.org/news/how-bhutans-civil-servants-are-building-digital-government-system> ; <https://unctad.org/news/iraq-online-portal-opens-doors-women-business>



de livraison, de stockage et de ramassage du dernier kilomètre pour les entreprises à l'échelle nationale, en mettant l'accent sur le segment du commerce électronique. De même, les initiatives réussies telles que le marketplace CambodiaTrade.com (voir Encadré 4) peuvent inspirer d'autres pays. Au Niger, une plateforme de commerce électronique appelée « Kahabou » a été lancée en juillet 2022 en partenariat avec la Banque Agricole du Niger et le PNUD, ciblant le secteur agricole et les zones rurales. La promotion du commerce électronique agricole est au centre d'un projet en cours du CIR, en partenariat avec l'Alliance Globale du Karité (AGK), qui vise à développer une plateforme numérique pour les acteurs du karité au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Togo. Cela s'ajoute à d'autres initiatives, telles que celles promues par le Sénégal dans le cadre des réponses à la pandémie de COVID-19, ainsi que les places de marché gérées par les opérateurs postaux nationaux au Burkina Faso et au Togo (« Assiyéyéme » au Togo et « FasoRanana » au Burkina Faso), soutenant le marketing et la vente en ligne de produits locaux. Cependant, ces efforts ne sont pas sans poser des défis. Garantir la cybersécurité, des solutions de paiement numérique efficaces et abordables, l'adressage dans les rues et la confiance des consommateurs restent des sujets de préoccupation. La formalisation et la professionnalisation des plateformes et des opérateurs de commerce en ligne ont été signalées comme des sujets de préoccupation pour le bon fonctionnement de ces plateformes, par exemple au Burkina Faso et au Niger.²⁵ Il convient de renforcer les efforts visant à freiner le commerce électronique informel et à encourager la transition numérique vers des débouchés en ligne plus sûrs. L'informalité est un attribut important du marché du travail du commerce électronique, mais c'est souvent la seule source de revenus et un moyen de subsistance essentiel pour des millions de personnes.



Selon les *statistiques le plus récentes de l'OIT*, l'emploi informel concerne **92,1 %** des femmes employées et **87,5 %** des hommes employés dans les pays à faible revenu.



Environ **70 %** des travailleurs des économies émergentes et des pays en développement travaillent dans l'économie informelle.



En *Afrique subsaharienne et en Asie du Sud*, ce pourcentage est encore plus élevé pour *atteindre près de 90 %*.²⁶

²⁵ La CNUCED prévoit de réaliser une étude sur l'expérience des pays qui ont mis en place ce type de plateformes.

²⁶ https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_626831/lang--en/index.htm



Encadré 4 : L'expérience du Cambodge avec le marketplace CambodiaTrade.com

Depuis 2020, le secteur du commerce électronique a enregistré une croissance constante au Cambodge. Le parcours du Cambodge vers la création d'un environnement propice au commerce électronique a été largement documenté dans les précédents examens de la mise en œuvre. En mars 2022, le Gouvernement a lancé CambodiaTrade.com, une plateforme de commerce électronique interentreprises (B2B2C), visant à améliorer l'accès au marché pour les petites et moyennes entreprises (PME). Sur les 558 candidats, 159 ont rempli les conditions et ont pu s'enregistrer en tant que vendeurs. Ils proposent désormais 1 400 produits « Made in Cambodia » sur la plateforme. CambodiaTrade.com soutient des entreprises cambodgiennes qui représentent plus de 5 000 emplois, dont plus de 50 % sont occupés par des femmes.



La moitié de ces entreprises appartient à des femmes et 44 % sont situées dans des zones rurales. La plateforme est intégrée aux banques locales et aux entreprises fintech pour fournir des solutions pour les paiements transfrontaliers. La poste cambodgienne et le courrier DHL au Cambodge ont été inclus dans la plateforme pour faciliter les livraisons. Un renforcement des capacités a

été fourni aux marchands de CambodiaTrade dans le cadre du processus d'intégration de la plateforme, avec le soutien des partenaires de développement. La plateforme fonctionne avec des documents clés standardisés facilitant la préparation à l'exportation et le respect des règles commerciales. De grandes campagnes promotionnelles ont été organisées dans des pays pilotes (Australie, Corée du Sud, États-Unis et Singapour) par le biais de divers médias sociaux et d'expositions. En conséquence, CambodiaTrade a atteint plus de 28 000 visiteurs de 145 pays. Les ventes se font à destination de l'Australie, des États-Unis, de la France, des Pays-Bas, de la Suisse, de Singapour, ainsi que du Cambodge. CambodiaTrade est intervenu pour opérationnaliser le développement des données électroniques préalables (EAD) en interfaçant le système SYDONIA de la Direction générale des douanes et accises (GDCE) et le Système de déclaration en douane (CDS) de Cambodia Post pour les petits envois.

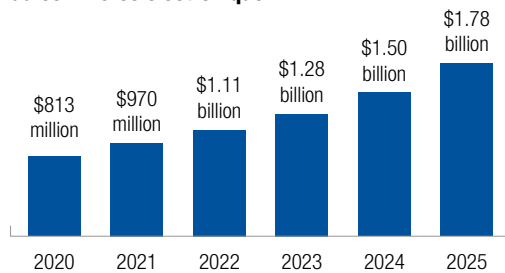
Malgré ces réalisations dans un laps de temps relativement court, plusieurs obstacles ont été rencontrés :

- L'intégration des marchands est limitée par leur manque de compétences et leur manque d'expertise dans le commerce électronique.
- Le coût de la logistique et des paiements, en particulier pour le commerce électronique transfrontalier, reste très élevé pour les consommateurs et les options sont limitées.
- Pour la logistique nationale, y compris via Cambodia Post, un soutien supplémentaire est nécessaire pour moderniser et améliorer ses infrastructures, ses installations et ses équipements.
- Les entrepôts pour stocker les produits frais doivent encore être modernisés et ne sont pas disponibles au niveau provincial.
- L'accès à l'Internet haut débit, à l'électricité à un coût abordable et aux infrastructures routières est encore limité en dehors des grandes villes.
- L'étiquetage et l'emballage des produits destinés aux marchés locaux et internationaux demeurent une contrainte majeure, en particulier pour les vendeurs provinciaux et ruraux.

En tant que modèle pilote, CambodiaTrade doit encore définir clairement son modèle de durabilité. Selon le Gouvernement, une transformation du B2B2C CambodiaTrade en une plateforme d'approvisionnement serait préférable pour la stratégie de sortie et de durabilité. Un soutien à long terme est nécessaire afin de relever tous les défis auxquels sont confrontées les PME cambodgiennes pour être prêtes à exporter grâce au commerce électronique. Des ressources sont nécessaires pour aider les PME à formaliser, à rendre les produits compatibles avec les normes internationales et à mettre en œuvre la commercialisation transfrontalière.



Croissance estimée de la valeur marchande du commerce électronique



« Le programme eT Ready, mené en 2017 avec le soutien de la CNUCED, a été une étape clé pour le développement du commerce électronique au Cambodge. En plus de fournir un diagnostic, l'eT Ready a établi une feuille de route pour la croissance future de l'écosystème du commerce électronique. »

S. E. Pan Sorasak, Ministre du Commerce du Royaume du Cambodge.

Source : CNUCED, sur la base des informations communiquées par le Ministère du Commerce du Cambodge

On prend de plus en plus conscience de l'importance de mesurer les données du commerce électronique et de l'économie numérique, mais les capacités dans ce domaine sont encore très faibles et un renforcement des capacités, grâce à la coopération internationale, est nécessaire.

Conformément aux examens précédents, les réponses des pays consultés indiquent qu'il est urgent d'établir des cadres statistiques nationaux pour recueillir des données sur les ventes au détail en ligne (B2B et B2C) et le commerce numérique transfrontalier. Ces cadres fourniraient des informations couvrant un large éventail de pays, en particulier ceux en développement. Par exemple, les Tonga ont signalé un manque de compétences et de capacités pour mesurer le commerce des services, car les statistiques actuelles du commerce international de marchandises produites par le pays ne couvrent que le commerce des marchandises. Doter le Département des statistiques des Tonga d'un outil de production de statistiques sur le commerce des services permettrait de recueillir des données sur les activités nationales et internationales liées aux TIC et au commerce électronique, ce qui contribuerait à une meilleure compréhension du commerce international du pays. Certains fonctionnaires du Département de statistiques des Tonga ont participé à un cours de formation en ligne fondé sur la version révisée du Manuel de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie numérique. Le programme de formation a été mis à l'essai en juin-juillet 2022, avec la participation des bureaux nationaux de statistiques du Pacifique. À long terme, cette initiative devrait non seulement aider les différents pays à renforcer leurs statistiques officielles, mais aussi permettre d'établir une base de données factuelles et un outil de suivi pour un programme de politique régionale fondé sur l'économie numérique.

Le renforcement de la coopération mondiale est au cœur des travaux de la CNUCED sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, qui visent à renforcer la capacité des pays de produire des statistiques officielles dans ce domaine afin d'éclairer l'élaboration des politiques. Une réunion du groupe de travail de la CNUCED, tenue les 28 et 29 novembre 2022, a exploré les moyens de tirer parti des sources de données existantes pour mesurer le commerce électronique et l'économie numérique. La discussion a porté sur l'amélioration de la disponibilité des indicateurs et des statistiques pour naviguer dans la transformation numérique rapide. Le groupe comprend des pays développés et des pays en développement dotés de systèmes et d'infrastructures statistiques différents. Il encourage la coopération pour améliorer la disponibilité, la qualité, la comparabilité, la facilité d'utilisation et la pertinence des statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique, en soutenant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, en particulier dans les pays en développement. Les participants ont recommandé la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer des directives pour mesurer la valeur des transactions de commerce électronique.²⁷

²⁷ <https://unctad.org/news/supporting-countries-measure-digital-economy-development>



2.2. Infrastructures et services des TIC

Les infrastructures et les services des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des catalyseurs essentiels pour aider les pays à s'engager dans l'économie numérique et à stimuler leur compétitivité économique. Une planification et un développement efficaces et clairvoyants de l'infrastructure sont fondamentaux pour améliorer la résilience, l'accessibilité et la durabilité des infrastructures existantes et des investissements futurs. Les Gouvernements et le secteur privé des pays partenaires mettent progressivement en œuvre des solutions politiques et des investissements afin d'améliorer le développement et la résilience des infrastructures des TIC. En outre, les efforts ciblés déployés par les pays partenaires continuent de fournir des solutions de connectivité d'envergure et peu coûteuses aux populations non connectées. Ces efforts sont de plus en plus initiés par le biais de collaborations public/privé. Toutefois, des lacunes importantes subsistent en termes d'infrastructures des TIC efficaces et abordables dans la majorité des pays partenaires. La connectivité universelle englobant un accès fiable et abordable à l'Internet reste un sujet de préoccupation, en particulier dans les PMA. En outre, malgré des progrès significatifs en matière de connectivité et d'utilisation de l'Internet mobile dans de nombreux pays en développement, un grand nombre de personnes n'utilisent pas l'Internet. Selon l'UIT, en 2022, environ 407 millions de personnes dans les PMA utilisaient l'Internet, ce qui correspond à 36% de la population, contre 66% dans le monde.²⁸ Des problèmes persistent, notamment les écarts entre les zones urbaines et rurales, les disparités généralisées entre les sexes et la cybersécurité. Par conséquent, pour mettre en œuvre le potentiel de développement des technologies des TIC transformatrices, les réponses politiques des pays devront prendre en compte les multiples dimensions des infrastructures des TIC immatérielles et matérielles et veiller à ce que les nouvelles solutions fondées sur la collaboration et le partage des infrastructures offrent une connectivité significative.

Les pays s'attaquent activement aux principaux obstacles à l'élargissement de l'accès, à la baisse des prix et à l'intégration de l'utilisation des TIC au service du développement. La demande de solutions de connectivité modernes a augmenté de façon exponentielle. De nouveaux projets et services axés sur la mise à niveau et l'amélioration de la connectivité à l'Internet du premier, du milieu et du dernier kilomètre sont devenus courants. Ainsi, par exemple, la Zambie a déployé un réseau de fibre optique d'environ 13 000 km dans tout le pays et mis à niveau son réseau mobile pour passer aux technologies 3G/4G dans les zones mal desservies. En Ouganda, le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'Autorité Nationale des Technologies de l'Information, a achevé la mise en œuvre du Programme Régional d'Infrastructures de Communications en août 2022. Parmi les principales réalisations, citons l'élargissement de l'accès à la large bande dans tout le pays en étendant la couverture géographique de la connectivité. Cet objectif a été atteint en ajoutant 764 kilomètres de câbles à fibre optique à l'infrastructure de base nationale (NBI) existante. En outre, 842 kilomètres supplémentaires de fibre optique ont été étendus pour combler les lacunes en matière de connectivité, en particulier dans la région du Nil occidental. En conséquence, un total de 725 sites gouvernementaux supplémentaires (Ministères, départements et agences ainsi que gouvernements locaux de districts) et groupes d'utilisateurs cibles ont été connectés à l'infrastructure nationale de base. Une autre réalisation a été la mise en œuvre réussie de mesures respectueuses de l'environnement, en améliorant l'impact environnemental de 25 sites de transmission de la NBI, qui sont désormais tous alimentés par l'énergie solaire. Dans l'ensemble, ces mesures ont entraîné une diminution importante du coût de la bande passante de l'Internet pour le Gouvernement.

²⁸ https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-ict_mdd-2023/





En **2016**, le coût de la bande passante de l'Internet s'élevait à **300 USD par Mbps et par mois en Ouganda**, mais il a été réduit à **70 USD par Mbps et par mois en août 2022**.

Cette réduction s'est traduite par un avantage concurrentiel pour l'Ouganda, car les prix de l'Internet sont maintenant 56 % moins chers que les prix observés dans la région. Par conséquent, les services de l'Internet sont devenus plus abordables et accessibles pour le pays.²⁹

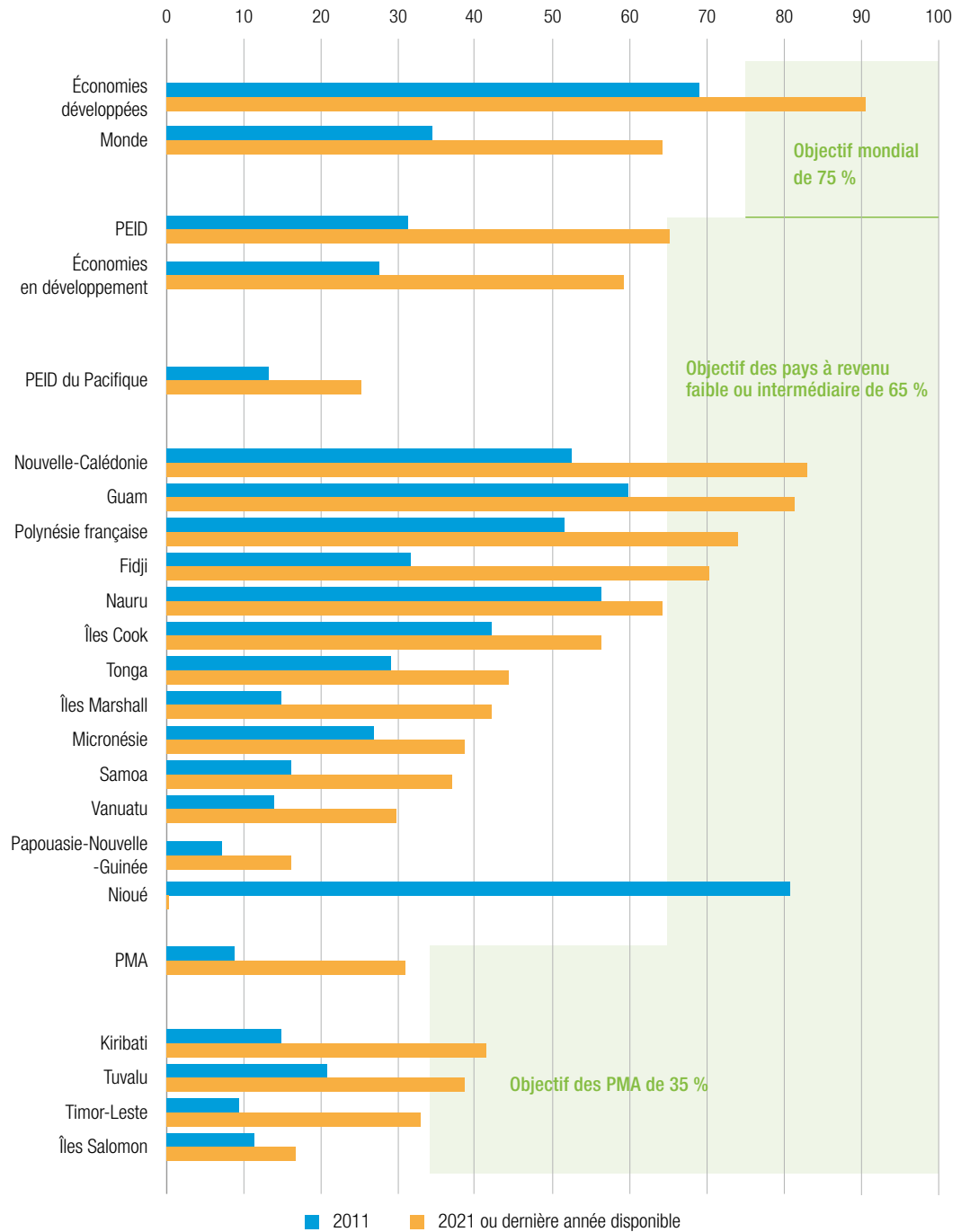
Au Bangladesh, un effort important a été fait pour étendre le réseau TIC du Gouvernement afin d'atteindre les zones les plus reculées et les populations rurales. Pour ce faire, une dorsale de réseau Internet à haut débit doté d'une grande capacité de bande passante a été mis en place avec succès dans tous les Ministères, les directions gouvernementales, les départements, les 64 districts, les 488 upazilas (sous-districts) et les 18 130 bureaux gouvernementaux. Des progrès sont en cours pour étendre cette connectivité à l'Internet haut débit à tous les vecteurs de l'administration. En juin 2022, le réseau de télécommunications couvrait les 64 districts, y compris les régions éloignées et les îles. La connectivité par fibre optique s'est étendue à 165 900 kilomètres, avec une capacité de bande passante de 3 747 Gbps. L'utilisation de la bande passante a notamment atteint 2 936 Gbps en juin 2022.

Dans le Pacifique, les pays accélèrent la préparation de leur infrastructure numérique grâce au déploiement rapide de la fibre optique, de la 4G et aux développements préparatoires pour les technologies 5G. À Tuvalu, l'installation prévue de tours 4G sur les neuf îles du pays fournira une couverture 4G aux populations rurales et permettra à davantage d'entreprises de se connecter. Conformément au plan stratégique quinquennal 2019-2023 en matière de TIC, le Gouvernement des Îles Salomon a attribué des contrats à des entreprises privées pour étendre leur réseau 4G. Il est prévu la construction de 161 tours, dont la moitié avant novembre 2023. Cette initiative s'ajoute au développement de six nouvelles tours de télécommunications 3G/4G qui ont été déployées dans trois provinces et financées par le Gouvernement australien. Les câbles sous-marins, qui contiennent des fibres optiques pour la transmission rapide de grandes quantités de données, jouent un rôle crucial dans la connectivité à l'Internet dans la région du Pacifique. Les extensions nationales des câbles sous-marins à fibres optiques ont apporté des avantages significatifs en matière d'inclusion en offrant aux opérateurs la possibilité d'étendre la connectivité à l'Internet rapide. Ainsi, les îles reculées de Vava'u et Ha'apai aux Tonga ont désormais accès à un haut débit mobile rapide et fiable, y compris des services 4G. D'autres efforts régionaux prennent également forme avec le premier Dialogue sur les TIC dans le Pacifique qui s'est tenu en Papouasie-Nouvelle-Guinée en février 2023. Les chefs des organismes gouvernementaux des TIC de onze pays insulaires du Pacifique y ont participé sous le thème « Smart Pacific One Voice ». Le *Rapport sur l'économie numérique pour la région Pacifique*, publié en 2022 par la CNUCED, souligne qu'il est difficile d'évaluer dans quelle mesure ces améliorations infrastructurelles se traduisent par une utilisation effective accrue de l'Internet, car les données sont rares et pour la plupart obsolètes. Néanmoins, sur la base des données disponibles, les Petits États insulaires en développement du Pacifique ont fait de grands progrès dans la réalisation des objectifs de la Commission « Le large bande au service du développement durable » — Broadband Commission — au cours des périodes suivantes. Certains pays ont déjà atteint leurs objectifs ou sont sur le point de les atteindre, mais ils accusent encore un retard considérable par rapport aux PEID en général (21 % et plus de 60 % en 2021, respectivement). Dans une large mesure, cela peut s'expliquer par la part élevée de la population hors ligne en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

²⁹ <https://www.mediacentre.go.ug/sites/default/files/media/Closure%20of%20RCIP%20EDITED.pdf>



Figure 7 : Aperçu comparatif des utilisateurs de l'Internet au niveau mondial, par niveau de développement, l'accent étant mis sur les Petits États en développement (PEID) du Pacifique



Source : CNUCED³⁰

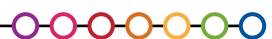
30 https://unctad.org/system/files/official-document/dtlecdc2022d4_en.pdf



Un nombre croissant de gouvernements a utilisé une combinaison de régimes de coopération entre le public et le privé en ce qui concerne la propriété, la réglementation et la fourniture de services, pour assurer une connectivité accessible et abordable. Au Malawi et dans l'ensemble de la région, le projet de fibre optique de Nacala Nayuchi Rail, grâce à des investissements publics et privés, a abouti à l'intégration électronique des ports et des zones économiques spéciales. Aux Tonga, le partage des centres des données a été appliqué pour améliorer les infrastructures et les services de télécommunication existants, en particulier dans les îles périphériques. Au Mali, la décision n°23-0049-AMRTP-P du 5 avril 2023 porte sur les tarifs de l'Internet et les lignes louées, visant à renforcer le partage des infrastructures dans le pays. D'autres pays, tels le Kenya, l'Ouganda et le Sénégal, ont adopté des politiques et des réglementations pour permettre et encourager le partage des infrastructures des TIC. Ainsi, par exemple, au Kenya, le Gouvernement a introduit le Règlement sur l'information et les communications (accès et partage des infrastructures) en 2022. Ces efforts visent à encourager les fournisseurs de services de télécommunications à coopérer sur les questions de partage des réseaux et des infrastructures dans les régions éloignées afin de bénéficier du partage des coûts et d'améliorer la connectivité du dernier kilomètre. Le développement et la modernisation de l'infrastructure des TIC sont essentiels pour accroître la participation en ligne à la société et aux marchés, en tant que créateurs de valeur pour les populations pauvres, grâce à la conception de nouvelles sources d'emplois et de revenus. Il est également essentiel de baisser les prix et d'intégrer l'utilisation des TIC essentielles au service du développement.

L'infrastructure publique numérique facilite les fonctions de base, largement utiles à l'échelle de la société puisqu'elles permettent une meilleure prestation de services et une innovation plus inclusive dans de multiples secteurs. L'infrastructure publique numérique fournit une base sur laquelle les parties prenantes publiques et privées peuvent créer des applications et des produits inclusifs, équitables et sécurisés qui profitent aux populations. Les systèmes et plateformes numériques à l'échelle de la population soutiennent les fonctions de base à l'échelle de la société, servant efficacement de base aux transactions en ligne, telles que l'identification numérique, les paiements numériques, le partage de données et les justificatifs d'identité vérifiables. Les pays partenaires ont utilisé leurs évaluations pour identifier les possibilités de façonner les composants de l'infrastructure dans une direction qui sert l'intérêt public, accélère l'interopérabilité, favorise l'inclusion numérique et accroît la souveraineté numérique des pays. Cela a impliqué d'investir dans les dialogues nationaux, la co-création et la planification inclusive. La capacité des différentes bases de données, systèmes et dispositifs, tant au sein du Gouvernement qu'entre eux et dans le grand public, d'échanger ou de fédérer de manière sûre et transparente de l'information est essentielle au développement d'écosystèmes numériques efficaces, durables, résilients et utiles.

Le Gouvernement bangladais a mis en œuvre le National e-Service Bus, « Bus national d'architecture numérique », également connu sous le nom de « Bus national de service électronique », dans le cadre de l'Architecture numérique nationale du Bangladesh (BNDA). Cette initiative vise à faire en sorte que les services, l'information et les données en ligne du Gouvernement soient interopérables, disponibles et réutilisables. Ce Bus agit comme une plateforme logicielle intermédiaire, conçue pour permettre un accès facile aux services, informations et données en ligne de divers Ministères, départements et directions, favorisant ainsi l'interopérabilité. L'objectif principal de la BNDA est de fournir des services électroniques, qui sont la résultante ultime de ce cadre. En utilisant les principes, les normes, les lignes directrices, les logiciels, les outils et l'infrastructure de la BNDA, les organisations gouvernementales peuvent développer des services électroniques améliorés, accessibles et réutilisables. Ces services électroniques s'adressent à divers intervenants, englobant les interactions de gouvernement à gouvernement, de gouvernement à citoyen, de gouvernement à entreprise et de gouvernement à employé. La BNDA intègre des outils et des technologies émergents tels que la chaîne de blocs, les mégadonnées, l'analyse de données et l'architecture orientée services favorisant l'innovation numérique au sein des organismes gouvernementaux.



Les systèmes d'échange de données fiables sont les canaux par lesquels les gouvernements, les entreprises et les particuliers peuvent échanger des données et des requêtes. Dans le cas de l'Ouganda, un centre national de données de niveau III et un site de reprise après sinistre (basé sur le cloud) ont été créés. En mai 2023, le centre de données hébergeait plus de 230 applications gouvernementales, dont certaines s'adressaient à des innovateurs du secteur privé. En outre, pour contribuer à un gouvernement plus efficace, réactif et transparent, l'Ouganda a investi dans une plateforme d'intégration de données et d'applications appelée UG-Hub. Ce centre, grâce à l'intégration du partage d'informations entre les Ministères, départements et organismes gouvernementaux et le secteur privé, fournit des services et des informations améliorés, facilite l'élaboration de politiques mieux informées et permet une prise de décision plus inclusive et participative. En mai 2023, 113 entités (47 entités publiques et 66 entités privées) étaient pleinement intégrées à l'UG-Hub.³¹ Cela devrait libérer le potentiel des données pour faciliter le commerce électronique en Ouganda.



+230 applications gouvernementales hébergées dans le nouveau *centre national de données de niveau III et dans le site de reprise après sinistre*.



47 entités publiques et 66 entités privées entièrement intégrées à **l'UG-Hub**, la plate-forme *d'intégration de données et d'applications de l'Ouganda*.



UGANDA

Un nombre croissant de pays se tourne vers des modèles décentralisés de gestion des données et d'identité pour permettre aux individus de mieux contrôler leurs données. Les exemples incluent les « casiers » numériques, les « portefeuilles électroniques » et les pièces d'identité numériques contenant des informations et des documents d'identité vérifiés numériquement. Sous les auspices de la Smart Africa Trust Alliance, le Ghana, le Gabon, la Guinée, le Rwanda, la Tunisie et le Zimbabwe ont signé une déclaration sur l'interopérabilité des données et de l'identité numérique en mai 2023 pour faire progresser leurs objectifs d'intégration numérique et économique. Cette déclaration vise à encourager l'adoption et l'expansion des biens publics numériques, à rationaliser l'intégration numérique et le partage des données, ainsi qu'à encourager le développement d'écosystèmes d'identité numérique. Le Gouvernement du Kenya a annoncé son intention de finaliser le programme d'identification numérique d'ici la fin de l'année 2023. Le Ministère de l'Information, des Communications et de l'Économie numérique sera chargé de la mise en œuvre du Système national intégré de gestion de l'identité.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Département des technologies de l'information et des communications a annoncé son intention d'améliorer son infrastructure numérique grâce à l'introduction d'une nouvelle fonctionnalité connue sous le nom de « bloc d'identification numérique ». Cette composante vise à faciliter l'administration unifiée des identités numériques et l'échange sécurisé de données. Le bloc d'identification numérique fait partie intégrante de l'initiative du Gouvernement visant à améliorer ses capacités technologiques. En établissant un cadre fiable, il permettra des processus pratiques et sécurisés pour la vérification et l'authentification de l'identité, conformément aux réglementations inscrites dans la Loi sur le gouvernement numérique de 2022. La plateforme fonctionnera comme un système centralisé, sécurisé et efficace de gestion des identités numériques. Il offrira divers services, y compris la vérification d'identité, l'authentification, l'autorisation et la gestion des données. Cette plateforme s'appuiera sur la base de données nationale d'identification pour accomplir efficacement ces tâches. Les infrastructures numériques contiennent de grandes quantités de données dont l'échange efficace va au-delà de la technologie, englobant un écosystème plus large de normes, de processus, de réglementations et dispositifs institutionnels. Il est essentiel de mettre

³¹ <https://www.nita.go.ug/ughub>



en place les bons catalyseurs, garanties et mécanismes de transparence pour le partage des données afin de réaliser leur potentiel de développement, de veiller à ce que ces opportunités se cumulent pour les différentes parties prenantes et de garantir certains droits des individus en ce qui concerne leurs données. L'objectif est donc d'étendre l'infrastructure numérique tout en veillant à ce que la réponse de l'État soit suffisamment forte pour maximiser la participation, le choix et la confiance. Lorsque les actifs numériques appartiennent à l'État, sont réglementés par lui ou conçus publiquement au moyen de protocoles ouverts, l'infrastructure numérique peut être réalisée pour le bien public. En d'autres termes, l'infrastructure publique numérique est sécurisée.

Encadré 5 : Promouvoir une connectivité durable grâce à des infrastructures des TIC plus vertes

Le développement d'une infrastructure des TIC simple, économe en énergie et intelligente est d'une importance cruciale pour accélérer la transformation numérique et maximiser les opportunités de marché. Alors que les investissements dans les TIC se concentrent traditionnellement sur la connectivité et l'informatique, les exemples montrent comment les TIC vertes sont devenues le troisième domaine clé. Ainsi, par exemple, le projet de développement de Konza Technopolis, la première ville intelligente du Kenya, implique l'intégration d'infrastructures TIC clés et de solutions technologiques vertes telles que le centre national de données Cloud, le réseau TIC intelligent, la solution Smart Traffic et le service Cloud gouvernemental.

La transition vers les énergies renouvelables est propulsée par des ressources vertes à faibles émissions de carbone et par l'intégration des technologies numériques et de l'énergie dans la production, le transport et la consommation d'électricité. Au Niger, trois centrales solaires de 30 MW à Niamey, 29 MW à Agadez et 20 MW à Zinde ont été construites pour améliorer la connectivité dans les régions rurales du pays. L'électrification rurale et les services énergétiques « hors réseau » continuent d'être déployés comme un moyen rentable et efficace d'étendre la connectivité inclusive. Le Fonds Beyond the Grid pour l'Afrique a ainsi signé des accords avec quatre sociétés de services énergétiques hors réseau au Burkina Faso, au Libéria et en Zambie pour soutenir l'expansion des connexions aux mini-réseaux et l'offre de systèmes solaires domestiques. Le Gouvernement népalais vise à atteindre une couverture électrique universelle pour les ménages d'ici 2024, en utilisant des approches de production et de distribution d'électricité hors réseau pour compléter les extensions de réseau.

L'accès à des sources d'électricité abordables, fiables et respectueuses de l'environnement est un problème à résoudre d'urgence pour le nombre croissant d'opérateurs de centres de données à travers l'Afrique. Selon l'Africa Data Centres Association, le ratio d'efficacité énergétique moyen des centres de données africains n'est que de 1.5, inférieur à la moyenne mondiale de 1.58. Ce score est attribué à la plupart des installations modernes et efficaces de l'Afrique, résultat d'un retard dans la révolution numérique. Des initiatives du secteur privé voient le jour, comme le partenariat entre SolarX, fournisseur d'énergie solaire, et Orange Côte d'Ivoire. Cette collaboration vise à solariser des centres de données au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Au Burkina Faso, les installations solaires contribueront à fournir 37 % de l'électricité nécessaire pour alimenter le centre de données de Balkuy situé dans la capitale, Ouagadougou. Selon les estimations de SolarX, l'installation de systèmes solaires dans les datacentres d'Orange à Balkuy et Assabou entraînera une réduction annuelle de 453 tonnes d'émissions d'équivalent CO2.





79 MW de nouvelles capacités d'énergie solaire installées au **Niger** pour améliorer la connectivité dans les zones rurales.



2 installations solaires dans des centres de données au **Burkina Faso** et en **Côte d'Ivoire** entraîneront une réduction annuelle de **453 tonnes** d'émissions d'équivalent **CO₂**.

Les pays reconnaissent de plus en plus le potentiel des TIC pour un développement économique durable grâce à l'élaboration de politiques et de stratégies nationales. La feuille de route politique du Malawi en matière de TIC et de numérisation pour 2022-2026 donne la priorité à l'accélération des réformes en cours du secteur de l'électricité, à l'adoption de technologies d'énergie verte et à l'élaboration de lois sur l'informatique verte et le recyclage des équipements TIC. La feuille de route des Îles Salomon pour les énergies renouvelables, lancée en juillet 2022, trace la voie au niveau technique et le cadre de mise en œuvre pour atteindre 100% d'énergie renouvelable d'ici 2030. Cela impliquerait une réforme majeure dans le secteur de l'énergie afin de créer un environnement propice à la participation des producteurs d'électricité indépendants pour atteindre un tel objectif. Ces réformes entraîneront le retrait du rôle de réglementation de Solomon Power pour le confier à un organisme de réglementation indépendant, favorisant l'ouverture de l'industrie de l'électricité aux producteurs d'électricité indépendants intéressés, en particulier dans la composante de production, en passant par la modification de la Loi sur l'électricité et l'élaboration d'un nouveau projet de loi sectoriel sur l'électricité pour transformer le secteur à long terme.

Source : CNUCED

2.3. Facilitation du commerce et logistique

La facilitation du commerce influe directement sur trois facteurs déterminants du commerce électronique : les coûts d'expédition, le délai d'expédition et la logistique inverse (facilité de remplacement des achats et des retours). Ces facteurs ont également un impact significatif sur le prix pour l'utilisateur final. Avec le commerce électronique qui modifie le paysage du commerce transfrontalier, de nouvelles formes de transactions et d'échanges sont apparues. Elles ont généré des opportunités pour les fournisseurs de logistique commerciale et contribué à la reconfiguration des modèles de transport et de livraison. Toutefois, les nouvelles exigences du commerce électronique en termes de rapidité, d'échelle, de fréquence, de fiabilité, de transparence, de suivi des expéditions et d'intégration des TIC peuvent constituer des défis importants pour le bon transport des marchandises et les opérations transfrontalières. Dans de nombreux pays partenaires, le commerce électronique se limite principalement au marché intérieur. Les possibilités et les contraintes en matière de commerce transfrontalier demeurent importantes. Les mesures de facilitation sont généralement plus difficiles à mettre en œuvre dans les pays en développement et les PMA que dans les pays développés. Par conséquent, il est impératif de minimiser ces perturbations et ces obstacles pour le commerce électronique national et transfrontalier.



Permettre la livraison du commerce électronique grâce à la réforme des systèmes d'adressage postal et du secteur postal.

Une connectivité efficace des transports, y compris les services de distribution postale et les systèmes d'adressage nationaux, facilite le commerce et l'accès aux marchés mondiaux. Pour promouvoir le développement économique et attirer les investissements, la Côte d'Ivoire élabore une stratégie postale de commerce électronique qui s'aligne sur la stratégie nationale de commerce électronique, intégrant les recommandations des évaluations de l'Union postale universelle sur l'état de préparation opérationnelle au commerce électronique et sur la préparation numérique au commerce électronique. Pour assurer la résilience et l'utilité du système postal, le Gouvernement ivoirien a relancé le Projet d'adressage du district d'Abidjan (PADA) en novembre 2022. Progressivement déployé sur les 13 communes de la capitale, le PADA opérationnalise le système d'adresses de rues et de portes sur l'ensemble du territoire d'Abidjan et implique la mise en place d'une norme de référence autonome unique pour les adresses. Coordonnées par le Bureau national des études techniques et du développement avec l'appui du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, des opérations techniques ont eu lieu dans plusieurs zones du projet, soutenues par des campagnes de sensibilisation.

Au Kenya, un groupe de travail a été créé pour mettre en œuvre le système national d'adressage d'ici décembre 2023 dans le cadre plus large du Plan national de communication et d'adressage (NCAP). Le NCAP contribuera à la dénomination et à la numérotation des rues à l'échelle nationale, ainsi qu'à la numérotation des propriétés telles que les bâtiments et les parcelles, afin de faciliter sur le terrain leur identification et la localisation des parcelles. En outre, pour renforcer la fiabilité et la confiance dans le NCAP, une option de suivi et de traçabilité pour les clients est également en cours de développement et devait être déployée. Étant donné que la mise en œuvre du système national d'adressage prendra du temps, la Stratégie de commerce électronique du Kenya propose d'utiliser dans l'intervalle d'autres méthodes pour localiser les expéditeurs et les destinataires des colis de commerce électronique. Le Ministère de l'Investissement, du Commerce et de l'Industrie élaborera des directives pour l'utilisation de ces méthodes par les entreprises postales et de messagerie. L'Autorité de régulation des communications du Malawi, quant à elle, continue de faire des progrès pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion des zones rurales et reculées du pays. En 2023, le Gouvernement a alloué des ressources à la mise en œuvre du plan stratégique du Fonds de service universel dans les municipalités centrales et les chefs-lieux de district. Le projet a amélioré la prestation de services dans l'industrie des Postes et des messageries grâce à l'introduction d'un système complet de localisation, de numérotation et de cartographie des biens.

Le Gouvernement du Togo a entrepris un ambitieux projet de numérisation du système d'adresses postales. L'objectif principal est de mettre en place un système d'adressage numérique accessible et facile à utiliser qui pourrait également faciliter la distribution des envois à domicile. La Société des Postes du Togo a opté pour la solution Plus Code³², et une application est en cours de développement en 2023 afin de faciliter son adoption. Les Tonga ont pour objectif de lancer un projet d'adressage national en 2023, mais comme beaucoup d'autres pays présentés dans cet examen, l'archipel est confronté à un déficit de financement face à des priorités politiques concurrentes.

Conscients de la réduction significative du marché du courrier postal, de la pression croissante pour réduire les coûts et de la nécessité de passer au numérique, les services postaux des pays poursuivent une stratégie de modernisation. Leurs opérateurs se transforment aujourd'hui pour répondre aux besoins du marché du commerce électronique. La Société postale du Kenya, par exemple, a amélioré ses systèmes postaux afin de mettre en place un guichet unique et un traitement continu pour le commerce électronique transfrontalier (importations/exportations) et d'améliorer le système de suivi et de traçabilité. Elle numérise également les documents d'importation et d'exportation tout en intégrant ses systèmes au service des douanes. De même, aux Tonga, le Gouvernement a mis en place un groupe de travail chargé d'encourager la Poste des Tonga et l'Administration douanière à collaborer à la création d'une interface entre les systèmes existants. Il s'agit d'optimiser le dédouanement et la livraison en temps voulu des envois postaux, d'améliorer la traçabilité, les délais de livraison et la qualité de service des envois dans le réseau postal et enfin de permettre un

32 Un code plus est une version abrégée des coordonnées de localisation traditionnelles.



recouvrement plus rapide et plus précis des droits et taxes exigibles. Au Togo, la mise en œuvre du Système de déclaration en douane (CDS) de l'UPU et le déploiement de kiosques CDS pour compléter la saisie de données et former le personnel ont eu des résultats positifs en termes de portée et de fiabilité. De plus, l'utilisation de solutions d'applications mobiles pour le CDS a permis aux particuliers d'effectuer des formalités douanières à distance. Ces efforts de numérisation, y compris l'automatisation douanière et l'interfaçage électronique entre le CDS et SYDONIA, ont permis à La Poste du Togo d'échanger des données douanières par voie électronique avec les opérateurs postaux désignés d'autres pays et avec les autorités douanières.



Lancé en 2019 en Tunisie, le projet **“Easy Export”** a permis d'augmenter le nombre d'expéditions *simples à l'export* de plus de **112%** sur la période *2020-2021* et de près de **360%** au *premier semestre 2022* par rapport à *la même période en 2021*.



Plus de **27 000** colis enregistrés **« Easy Export »** ont été envoyés dans **84 pays**.

En Tunisie, le projet pilote « Easy Export » vise à faciliter les exportations pour les MPME en donnant accès à douze guichets uniques à l'exportation, regroupant les principales procédures à accomplir à moindre coût et avec des délais plus courts. Lancé en 2019, il a augmenté le nombre d'expéditions simples à l'exportation de plus de 112 % sur la période 2020-2021 et de près de 360 % au premier semestre 2022 par rapport à la même période en 2021. Plus de 27 000 colis enregistrés « Easy Export » ont été envoyés dans 84 pays. Le projet a renforcé le rôle de l'opérateur postal en tant que facilitateur du commerce et contributeur important à l'inclusion commerciale des MPME et des communautés mal desservies dans le commerce électronique. Le réseau postal a été utilisé pour promouvoir des initiatives d'exportation d'entreprises actives dans le commerce électronique.

Pour maintenir l'accès à des services de qualité dans des conditions concurrentielles, plusieurs pays ont libéralisé leurs services postaux et de messagerie. Ainsi, au Burkina Faso, l'ouverture partielle du secteur postal a permis l'implantation et la création d'au moins 27 opérateurs postaux impliqués dans la livraison des colis et la logistique. De même, en Ouganda, afin d'améliorer la livraison du dernier kilomètre et d'accroître la concurrence, le secteur est passé d'un seul opérateur postal (Posta Uganda) à 30 opérateurs postaux et de messagerie agréés à compter de mars 2023. Toutefois, la libéralisation a partiellement entraîné un afflux d'opérateurs de messagerie non agréés et illégaux. La Commission ougandaise des communications (UCC) note que 60 % des fournisseurs de services de messagerie opèrent illégalement. Pour lutter contre cela, l'UCC a procédé à plusieurs interventions, y compris des campagnes de sensibilisation afin que les consommateurs utilisent des opérateurs de messagerie agréés et appliquent des contrôles plus stricts. L'Ouganda a également créé le Groupe de travail national sur la poste chargé de fournir des conseils et des recommandations à l'UCC à propos du développement des services postaux en Ouganda et des questions examinées par les organisations régionales et internationales du secteur postal. Ces développements se sont révélés déterminants pour améliorer progressivement le secteur postal et logistique dans le pays, comme en témoigne l'octroi de licences à de nouveaux prestataires de services.



Encadré 6 : Partenariats public-privé pour des solutions innovantes du dernier kilomètre

Alors que l'urbanisation se poursuit et que les demandes des consommateurs évoluent, il existe un besoin de solutions innovantes de livraison du dernier kilomètre. Les fournisseurs de logistique nationaux explorent des options telles que la « logistique par la foule » (crowdshipping), les systèmes de casiers ou le partenariat avec des entreprises internationales pour offrir des services de livraison du dernier kilomètre efficaces et centrés sur le client. Les partenariats public-privé sont de plus en plus courants dans les solutions de livraison du dernier kilomètre. Jumia s'est par exemple associé à la Postal Corporation of Kenya, les utilisant comme station de retrait. La collaboration a également adopté des pratiques durables en utilisant des véhicules électriques pour les livraisons du dernier kilomètre, tels que les fourgonnettes électriques et les vélos électriques. D'autres efforts de partenariat ont abouti à une intégration plus poussée, la société postale du Kenya ayant désormais accès aux systèmes informatiques de Jumia. Les gouvernements investissent également dans les start-up logistiques afin de permettre une plus grande portée postale grâce à l'innovation et à une collaboration intense entre tous les acteurs du secteur postal. Au Sénégal, la Délégation à l'entrepreneuriat rapide (DER), une agence gouvernementale soutenant l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, a fourni des fonds à des start-up telles que PAPS, Yobante Express et Logidoo, qui mettent en relation les coursiers locaux et le commerce local afin d'optimiser la livraison nationale, transfrontalière et du dernier kilomètre.

Source : CNUCED

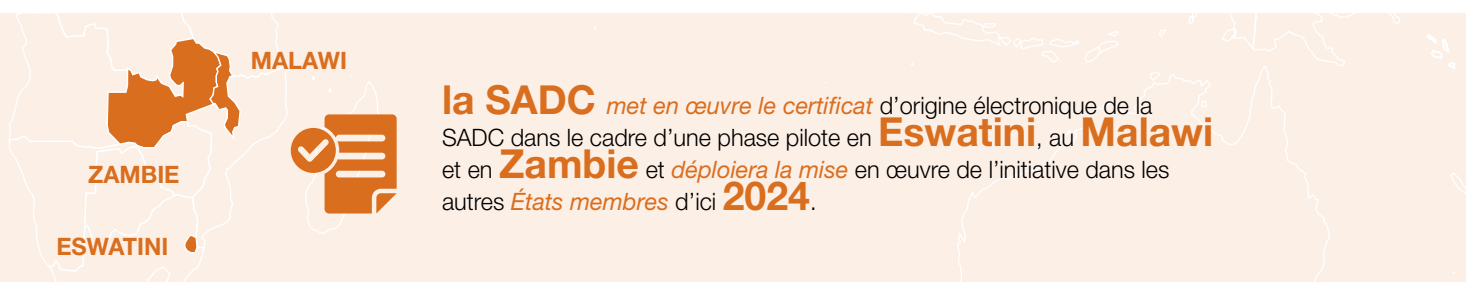
Donner une impulsion aux réformes de la facilitation des échanges afin de créer un environnement propice au commerce électronique transfrontières.

Pour accroître la circulation des biens, des services et des personnes sans compromettre la sécurité de ces flux ou la capacité des Gouvernements à percevoir des taxes aux frontières, les pays introduisent des mesures de facilitation des échanges telles que le concept d'Opérateur économique agréé (OEA). L'évolution récente montre que les pays s'efforcent de diversifier les acteurs du marché et de rendre l'environnement des affaires plus propice à l'investissement. Dans le cas de la Tunisie, la Direction générale des Douanes, le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations (MCDE) et le Ministère des Technologies de la Communication ont créé le statut de « catégorie OEA » pour simplifier les procédures douanières. Ce statut est destiné aux entreprises établies en Tunisie, exerçant une activité liée au commerce extérieur, et a été étendu aux start-up. Le nouveau programme d'OEA du Cambodge, déployé en mai 2023 sous les auspices du Département général des douanes et accises, vise à assurer le respect de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce et à veiller à ce que les milieux d'affaires se conforment à la politique commerciale internationale du pays. De telles mesures sont essentielles pour renforcer les partenariats public-privé, faciliter le commerce et améliorer la sécurité et la sûreté de la chaîne d'approvisionnement. L'Organisation mondiale des douanes (OMD) fournit à ses membres un soutien en matière de renforcement des capacités pour la mise en place et l'amélioration des programmes d'OEA. Ainsi, l'OMD a soutenu l'Autorité fiscale zambienne dans son ambition de mettre en place un programme d'OEA à part entière. Il s'agissait notamment de lui procurer un appui technique pour transformer le Programme douanier agréé existant (« Customs Accredited Clients Program») en un programme OEA à part entière, conforme aux normes internationales, y compris aux normes de sécurité requises. De même, l'OMD a soutenu l'Autorité fiscale du Malawi lors du projet pilote et de l'introduction du système d'OEA. Le Secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a également appuyé la création d'OEA au Malawi et renforcé ses liens avec des initiatives régionales dans d'autres pays.



Des nouvelles voies d'innovation et de transformation numérique grâce à l'utilisation de la technologie dans la gestion des douanes et des frontières, ainsi que des projets de modernisation en cours, prennent forme.

L'innovation et l'intégration de nouvelles technologies numériques dans les services douaniers peuvent accélérer considérablement la logistique et la facilitation des échanges, contribuant ainsi à rendre les MPME plus compétitives dans le commerce électronique transfrontalier. En outre, des échanges transfrontaliers de données transparents entre entités publiques et privées nécessitent des plateformes et des applications qui facilitent la connectivité et l'interopérabilité. En Tunisie, les Douanes, le MCDE et La Poste ont mis en place un régime spécial pour la déclaration d'exportation des produits par voie électronique afin de simplifier les procédures d'exportation (par exemple, une seule déclaration en douane mensuelle des expéditions effectuées au cours du mois précédent). L'Eswatini, le Malawi et la Zambie ont lancé le certificat d'origine électronique de la SADC, conçu pour simplifier les procédures douanières afin de faciliter le commerce. Le certificat d'origine électronique de la SADC est un certificat d'origine traité électroniquement et délivré par une autorité, attestant que les marchandises déclarées par un exportateur sont conformes à des règles d'origine spécifiques. Le système électronique permettra aux fabricants, aux producteurs et aux exportateurs d'enregistrer électroniquement leurs produits pour obtenir un traitement préférentiel et de demander des certificats d'origine chaque fois qu'il y a une expédition destinée à l'exportation. En outre, le système permet aux agents des douanes d'approuver le système par voie électronique. La SADC met en œuvre le certificat d'origine électronique de la SADC dans le cadre d'une phase pilote dans ces trois pays et déploiera la mise en œuvre de l'initiative dans les autres États membres d'ici 2024.



Les pays étudient également de nouveaux moyens de moderniser et de simplifier leurs procédures douanières. Au Népal, le Ministère des Finances a lancé le système de paiement électronique des droits de douane en 2022. Les importateurs et les exportateurs peuvent désormais payer la taxe douanière en ligne. Tous les produits apportés au point de douane par le commerçant peuvent dorénavant être payés en ligne de n'importe où. Cela permet d'accélérer le travail du service des douanes tout en économisant du temps et en assurant la sécurité des destinataires de services. De même, le Gouvernement des Tonga a identifié la nécessité d'échanger des données électroniques préalables entre les Postes (système CDS) et les Douanes (système SYDONIA) pour permettre un processus de dédouanement efficace et la livraison en temps voulu des envois postaux. À ce titre, Tonga Post et Tonga Customs mettent en place un échange de données informatisé pour faciliter les messages entre les opérateurs désignés et divers organismes douaniers. En 2021, le CIR et l'UPU, en coopération avec la CNUCED et le Gouvernement de Vanuatu, ont lancé un projet visant à faciliter le dédouanement efficace des colis postaux grâce à l'échange d'informations avant le départ et l'arrivée.



Encadré 7 : Le guichet unique comme catalyseur du développement du commerce électronique

Les pays adoptent le système de guichet unique pour importer et exporter plus facilement et réduire leur impact environnemental sur le commerce régional et international. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger a lancé la Plateforme Nationale de Guichet Unique pour le Commerce Extérieur. Elle intègre de nombreuses fonctionnalités pour faciliter les opérations de commerce extérieur au sein de l'administration douanière, impliquant des organismes gouvernementaux et privés. Cela permet aux opérateurs nigériens du secteur privé de se connecter électroniquement à plusieurs agences gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans le commerce international pour la délivrance de licences, permis, certificats et autres documents commerciaux essentiels au commerce international. Le rôle du secteur privé dans la facilitation du commerce est crucial, en particulier pour ce qui est de tirer parti des guichets uniques. Ces plateformes numériques rationalisent l'échange d'informations liées au commerce, réduisant ainsi l'utilisation de documents papiers et les coûts. L'engagement du secteur privé apporte expertise, efficacité et innovation, améliorant la transparence et réduisant les procédures administratives. Il favorise la collaboration avec les parties prenantes, renforce les partenariats et crée un environnement propice au commerce international. Des partenariats public-privé fructueux peuvent jouer un rôle central dans la rationalisation des procédures douanières, en générant des transactions plus rapides et plus sûres. Les partenariats actifs avec le secteur privé soutiennent également la participation des MPME au commerce mondial, en garantissant l'accessibilité financière des solutions de commerce électronique pour les MPME et en autonomisant les entreprises dans les économies en développement.

Au Kenya, la promulgation de la Loi de 2021 sur le Système national de guichet unique électronique fournit une base juridique pour l'harmonisation des cadres juridiques contradictoires régissant l'approbation et le traitement des documents commerciaux et accroît l'efficacité du traitement électronique de ces documents. L'une des solutions de facilitation des échanges envisagées par de nombreux pays est l'interopérabilité des guichets uniques au sein d'un bloc régional. Ainsi, par exemple, le COMESA a travaillé avec les États membres pour promouvoir la mise en place d'un guichet unique électronique. Un tel système permettra une plateforme de connectivité des données harmonisée et normalisée entre les organismes gouvernementaux et les parties prenantes privées qui sont des acteurs actifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement commerciale. Dans le Pacifique, l'adoption du système de guichet unique électronique reste faible. Seul Vanuatu vient de mettre en place un système de guichet unique électronique.

Dans le contexte de Vanuatu, le guichet unique national pour le commerce, appuyé par la CNUCED et le CIR, a transformé le paysage commercial.



Cela s'est traduit notamment par une **réduction de plus de 42 000 feuilles de papier** (soit une diminution de plus de **95 %**) et une **diminution de 25 000 voyages en véhicule effectués** par des commerçants vers des bureaux de l'administration (soit une réduction de plus de **86 %**)

La mise en œuvre du système de guichet unique a révolutionné le suivi des importations d'appareils électroménagers éco-énergétiques et est également apparue comme un facteur essentiel pour faciliter le commerce, en particulier pendant les périodes de perturbations naturelles. Ces réalisations ont conduit le Vanuatu à être reconnu comme le premier Petit État insulaire en développement de la région Asie-Pacifique dans le domaine du commerce numérique et durable, comme le souligne une enquête de l'ONU menée en 2023.³³

33 <https://www.untfsurvey.org/world>



Conformément à la Stratégie régionale du Pacifique en matière de commerce électronique et compte tenu des résultats financiers et environnementaux positifs du système de guichet unique de Vanuatu, les Tonga étudient la possibilité de créer un guichet unique basé sur le système SYDONIA. Néanmoins, étant donné le faible taux d'adoption de ces mesures, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour appuyer l'harmonisation régionale des procédures douanières dans le Pacifique.

Source : UNCTAD

2.4. Cadre juridique et réglementaire

Un écosystème numérique inclusif nécessite des cadres juridiques et réglementaires prospectifs et proportionnés qui permettent l'entrée sur le marché et l'innovation tout en trouvant un équilibre entre catalyseurs et garanties. Les Gouvernements subissent une pression croissante pour faire face à l'évolution rapide de l'économie numérique et des activités en ligne. Il est apparu que de nombreux pays en développement fournissent des efforts pour adopter de nouvelles réglementations spécifiques, modifier des lois ou adapter et clarifier la législation existante. De plus, la collaboration entre les entités gouvernementales a renforcé la compréhension mutuelle des cadres législatifs et réglementaires. Ces évolutions sont des éléments importants pour renforcer la confiance dans les transactions en ligne en protégeant les droits des consommateurs et en réduisant les asymétries d'information. Il est tout aussi important que les Gouvernements envisagent d'adopter de nouveaux éléments du cadre juridique et réglementaire, porteurs pour répondre aux nouveaux objectifs stratégiques à mesure que l'économie numérique évolue. C'est particulièrement le cas pour les PEID et les PMA, où l'adoption des réformes juridiques dans ce domaine reste faible. Ainsi, l'adoption d'une législation sur la protection des données et de la vie privée reste de 37 % pour les Petits États insulaires en développement et de 48 % pour les PMA.³⁴ En ce qui concerne la législation relative à la protection des consommateurs, seuls 37 % des Petits États insulaires en développement l'ont adoptée, et 41 % des PMA l'ont fait.

37 % des PEID
et **48 % des PMA**
ont adopté *une législation sur la*
protection des données
et de la vie privée



37 % des PEID
et **41 % des PMA**
ont adopté *une législation*
relative à la protection des
consommateurs

En tant que tels, les décideurs doivent veiller à ce que les cadres juridiques existants et nouveaux reflètent la maturité numérique et soient alignés sur les bonnes pratiques internationales. En substance, davantage de réglementation est nécessaire pour développer le commerce numérique.

³⁴ <https://unctad.org/page/cyberlaw-tracker-country-detail>



Les pays ont fait d'importants progrès dans l'élaboration ou la modification des lois, règlements et décrets existants pour résoudre les préoccupations d'ordre juridique liées au commerce numérique.

Les décideurs de nombreux pays en développement ont pris des mesures proactives pour promulguer une nouvelle législation relative aux transactions en ligne et à l'économie numérique en général. À la suite de consultations approfondies, le Népal a élaboré une législation spécifique au commerce électronique sous la forme du projet de loi 2023 sur le commerce électronique. Il vise à créer, réglementer et faciliter le commerce en ligne au Népal. Conscients de l'importance et de l'évolution actuelle de la protection des données et de la cybersécurité, de nombreux pays ont adopté de nouveaux textes législatifs : par exemple, le Décret-loi tunisien n° 2022-54 du 13 septembre 2022 relatif à la lutte contre les infractions se rapportant aux systèmes d'information et de communication et la Loi samoane de 2021 sur la protection des données créent des éléments réglementaires clés pour la protection des données personnelles et des infrastructures numériques vitales. Aux Tonga, le Cabinet a approuvé le traitement d'un certain nombre de projets de loi en 2022, y compris la confidentialité des données pour légiférer sur la protection des personnes en ce qui concerne le traitement de leurs données personnelles et le transfert du traitement de l'information du manuel à l'électronique. En ce qui concerne l'avenir dans le domaine de la protection des données, les pays ont entrepris de mettre à jour leurs réglementations et d'introduire de nouvelles approches en matière de réglementation des données. Le Malawi, le Niger et le Sénégal ont chacun promulgué des Lois visant à modifier la législation nationale existante, le processus d'adoption devant s'accélérer en 2023.

Les développements législatifs antérieurs mis en évidence dans l'examen de la mise en œuvre de 2021 passent maintenant à l'étape de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation. Ainsi, par exemple, l'opérationnalisation du Bureau ougandais de la protection des données personnelles est actuellement en cours pour superviser la mise en œuvre et l'application de la Loi n° 9 de 2019 sur la protection des données et de la vie privée. Dans le cas du Burkina Faso, le Décret n° 2022-0514 fixe les modalités d'application de la Loi n° 001-2021/AN relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Au Bangladesh, les directives d'enregistrement de l'identité d'entreprise numérique 2022 ont été publiées pour s'aligner sur les directives relatives aux opérations de commerce numérique. Il est désormais obligatoire pour les entités de commerce numérique d'obtenir une « identité commerciale numérique ». À ce jour, 620 entreprises ont acquis avec succès leur identité d'entreprise numérique. En 2023, le Ministère du Commerce bengalais a élaboré un nouveau projet de loi sur le commerce numérique dont il a partagé la version préliminaire avec différentes parties prenantes. Il vise également à établir une Autorité du commerce numérique. L'objectif principal de cette loi sur le commerce numérique est de promouvoir la croissance du secteur et de faire respecter les normes réglementaires en dissuadant, en combattant et en poursuivant efficacement les pratiques frauduleuses au sein de l'industrie. Il ne fait aucun doute que des considérations économiques et sociales peuvent constituer une entrave à une dynamique de réformes. Malgré tout, les pays identifiés dans cet examen témoignent d'une volonté soutenue d'adopter des mesures législatives et réglementaires pour permettre la mise en place d'écosystèmes de l'économie numérique.

Le défi sous-jacent auquel les pays sont confrontés est leur capacité à faire en sorte que leur législation suive le rythme rapide de l'économie numérique. Afin de suivre ce rythme, les pays en développement ont pris des mesures pour revoir ou modifier la législation existante et définir les dispositions nécessaires au soutien de leurs économies numériques. Au Malawi, le Gouvernement a entrepris l'examen majeur de plusieurs textes législatifs, notamment sa Loi de 2016 sur les transactions électroniques et la cybersécurité, afin de renforcer les dispositions réglementaires et de faire face aux changements technologiques et à la nature évolutive des cybermenaces³⁵. Pendant ce temps, en Ouganda comme au Sénégal, la révision des Lois sur les transactions électroniques vise à aligner la législation nationale sur les tendances et les réalités actuelles dans les secteurs nationaux en pleine croissance du commerce électronique. En outre, plusieurs pays ont modifié ou prévoient de modifier leurs lois sur les transactions électroniques afin de mieux tenir compte des nouvelles pratiques sur les marchés numériques, par exemple en introduisant et en définissant de nouveaux concepts pertinents.

³⁵ Dans le cadre de ce processus d'examen, le Malawi élabore les lois suivantes : loi sur les transactions électroniques et le commerce électronique, loi sur la cybercriminalité, loi sur les preuves électroniques et loi sur la cybersécurité.



La Loi de 2021 sur les transactions électroniques de Papouasie-Nouvelle-Guinée fournit un cadre juridique pour les transactions en ligne et, surtout, pour les signatures électroniques. Cette Loi incorpore la Loi type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques et a d'importantes répercussions économiques dans le cadre des efforts plus larges de numérisation du pays, y compris sa politique et son projet de loi sur la transformation numérique.

PAPOUASIE
NOUVELLE
GUINÉE



KIRIBATI



Kiribati (2021) et la **Papouasie Nouvelle Guinée (2022)** ont rejoint le groupe des **7 États** et juridictions, à savoir *Bahreïn, Belize, Paraguay, Singapour et le UAE Abu Dhabi Global Market*, qui ont développé une législation basée sur ou inspirée par la Loi type de la **CNUDCI sur les documents transférables électroniques.**

Pour promouvoir et faciliter le développement du commerce électronique transfrontières, certains pays ont déjà adhéré à des cadres et accords multinationaux, tandis que d'autres sont en train de le faire. En décembre 2022, parallèlement à la rédaction d'une nouvelle loi sur les transactions électroniques, Tuvalu a adhéré à la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux et à l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontières sans papier en Asie et dans le Pacifique. D'un point de vue régional, la création d'un Comité des autorités de protection des données personnelles des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) indique des développements régionaux efficaces visant à harmoniser les approches et, par conséquent, les législations nationales. Ces développements ont soutenu les processus d'adhésion de plusieurs États membres de l'UEMOA, dont le Burkina Faso et le Togo, à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (Convention 108) et à la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel (Convention de Malabo). Ces instruments législatifs internationaux fournissent des cadres interprétatifs pour soutenir les efforts déployés par les pays pour adapter les règles existantes et favoriser la croissance de l'économie numérique.

La coopération entre les entités gouvernementales a amélioré la compréhension mutuelle des systèmes législatifs et réglementaires et a contribué à renforcer la confiance entre les parties prenantes. La nature transversale de l'économie numérique souligne l'importance de la coopération entre les différentes parties prenantes. L'augmentation des instruments juridiques liés au gouvernement numérique vise à promouvoir des approches plus stratégiques qui tirent parti de la technologie pour favoriser une gouvernance ouverte, efficace, participative et novatrice. Pour soutenir un gouvernement numérique, les systèmes juridiques et réglementaires doivent être bien alignés, ce qui permet le développement d'une plateforme intégrée pour les services publics. Cette intégration réduit au minimum le chevauchement entre les Ministères et favorise le partage des capacités entre les secteurs. En outre, l'intégration des services publics peut fournir une plateforme permettant aux principales entités gouvernementales de partager des données et des informations précises de manière efficace et légale tout en protégeant les personnes et leurs données personnelles. Par conséquent, les Gouvernements doivent adopter des normes et des architectures communes dans la mise en œuvre de leurs programmes de numérisation.



La Loi de 2021 sur l'administration électronique de la Zambie et la Loi de 2022 sur le gouvernement numérique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée reflètent une perspective à long terme qui tient compte des changements technologiques et des opportunités numériques. Elles visent à créer de la valeur publique et à atténuer les risques liés à la prestation de services publics, à l'efficacité du secteur public, à l'inclusion et à la participation sociales, à la confiance du public et à la gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs. Cependant, il existe des défis sous-jacents qui persistent et nuisent à l'efficacité des réformes législatives et réglementaires. De nombreux pays manquent de législation, de cadres réglementaires de qualité et des moyens de les mettre en œuvre efficacement. L'absence de lois et de réglementations, telles que celles relatives à la protection des données des consommateurs, reste une contrainte pour le développement du commerce électronique. L'efficacité de la gouvernance et du développement institutionnel, qui englobe des aspects tels que la rapidité des processus législatifs, l'adoption de politiques cohérentes ainsi que les capacités institutionnelles correspondantes, a une incidence directe sur la mise en œuvre des réformes.

Les efforts déployés par les pays pour communiquer sur l'application des cadres juridiques nouveaux et existants permettant le développement du commerce électronique ont contribué à sensibiliser davantage les parties prenantes aux principes législatifs et réglementaires fondamentaux. Le plaidoyer inclusif et les collaborations intersectorielles soulignent la nécessité d'adopter des approches stratégiques en matière de réformes juridiques aptes à favoriser des économies ouvertes, efficaces, participatives et numériques. Ainsi, plusieurs pays ont adopté des lois visant à faciliter les affaires par des moyens novateurs et inclusifs, favorisant par là-même la création d'emplois et l'esprit d'entreprise. Au Sénégal, le Décret n° 2021-1772 vise à faciliter la création et la promotion des start-up. De même, le Niger élabore actuellement un projet de code numérique pour encourager l'inclusion des services financiers numériques et promouvoir l'accès aux services financiers pour les populations mal desservies et marginalisées du pays.

Encadré 8 : Renforcer la confiance numérique dans le commerce électronique

La Stratégie nationale de commerce électronique du Kenya reconnaît les normes internationales comme un outil supplémentaire pour renforcer la confiance numérique dans le commerce électronique et faciliter le processus de transformation numérique du pays. *L'Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique du Kenya* a également identifié la nécessité de renforcer les compétences et les capacités en matière de normes internationales comme l'une des quatre principales priorités pour développer les compétences en matière de commerce électronique. Pour combler cette lacune, la British Standards Institution (BSI), un partenaire d'eTrade for all, a organisé un programme de renforcement des capacités de quatre jours qui a bénéficié aux praticiens principaux d'institutions clés de l'écosystème numérique du Kenya. Le programme visait à améliorer leur compréhension de la manière dont les normes internationales peuvent relever les défis auxquels le Kenya est confronté et à fournir des informations sur l'intégration efficace des normes dans les stratégies, les processus et les projets afin de stimuler la transformation de leurs institutions respectives.

Le Bureau kényan des normes (KEBS) a joué un rôle actif en facilitant la prestation de la formation, permettant aux participants d'établir de nouveaux contacts avec des institutions avec lesquelles ils n'avaient pas interagi auparavant. Dans le cadre du programme d'accès numérique financé par le Gouvernement britannique, la BSI prévoit des activités supplémentaires au Kenya pour établir un « réseau de champions de la normalisation » dans l'économie numérique locale. La cohorte formée jouera un rôle crucial dans la diffusion des connaissances au sein de leurs institutions respectives par le biais d'un programme de « formation des formateurs » et d'autres activités de suivi du renforcement des capacités, en partenariat avec le KEBS.



Les commentaires des participants et des formateurs du programme ont été très positifs. Son contenu correspondait bien aux défis réels auxquels sont confrontés les intervenants dans des domaines tels que les paiements numériques et la fraude, entre autres. Les participants ont exprimé le souhait d'acquérir des connaissances plus approfondies sur l'application des normes internationales. Comme il s'agissait de l'application pilote du programme de formation, la BSI travaille à intégrer les leçons apprises, à la fois en termes de contenu et d'identification des candidats et des méthodes de prestation appropriées.

Source : CNUCED, sur la base de renseignements communiqués par la BSI

Parmi les défis collectifs identifiés dans cet examen figurent l'insuffisance de ressources financières et techniques et la difficulté de nouer des partenariats efficaces. Afin de remédier au manque de ressources disponibles, les pays incluent les parties prenantes dans leurs efforts de plaidoyer pour promouvoir des changements législatifs. En Ouganda, par exemple, le Gouvernement a engagé les partenaires de développement à fournir une assistance financière et technique en matière de sensibilisation juridique afin de sensibiliser davantage la population aux droits et obligations juridiques et de promouvoir l'accès à la justice.

Le processus et la mise en œuvre des réformes juridiques et réglementaires ont des implications non seulement sur l'économie de marché, mais aussi sur les consommateurs et leur vie privée. Cela nécessite une approche holistique dans laquelle les différentes branches gouvernementales, les autorités de réglementation et, dans certains cas, les parties prenantes externes travaillent en étroite coopération. En outre, compte tenu de l'évolution du paysage des accords commerciaux aux niveaux régional et international, il est essentiel de renforcer les capacités des représentants des pays pour assurer leur participation active et significative à la négociation et à la mise en œuvre de ces accords. Qu'il s'agisse d'initier des réformes des lois existantes ou d'adopter de nouvelles réglementations ou lignes directrices, les pays en développement doivent créer des marchés numériques équitables et ouverts pour soutenir la croissance économique et contribuer à la réalisation des objectifs de développement économique inclusifs.

2.5. Solutions de paiement

La croissance démographique et économique favorable, l'innovation technologique et les progrès des infrastructures de paiement se conjuguent pour façonner l'avenir des solutions de paiement dans les pays en développement. L'accélération du passage aux paiements numériques est soulignée par un afflux de nouveaux investissements et de développements innovants. Les pays examinés mettent en œuvre des politiques visant à uniformiser les règles du jeu et à créer un environnement propice à l'inclusion financière et à la réduction de l'utilisation des espèces. Cela englobe la promotion d'un environnement favorable aux paiements sans numéraire et aux services financiers numériques, tout en tirant parti des nouvelles technologies pour faciliter l'accès aux solutions de paiement. Des « bacs-à-sable » réglementaires sont mis en place pour favoriser l'innovation, et des efforts sont en cours pour promouvoir une inclusion financière sûre et le développement de nouvelles technologies afin d'améliorer les transactions numériques. Cependant, la croissance des paiements numériques dans les pays en développement reste inégale. Elle dépend de l'état de préparation des infrastructures, de la pénétration du commerce électronique, de la pénétration de l'argent mobile et de la réglementation, entre autres facteurs, sur chaque marché.



Assurer et renforcer l'inclusion financière. En Afrique, les pays ont lancé la mise en œuvre de leurs stratégies nationales d'inclusion. Au Burkina Faso, le Gouvernement a mis en place un Secrétariat permanent pour la promotion de l'inclusion financière et un Fonds national pour la finance inclusive. Ces entités, ainsi que le Cadre national de concertation des acteurs de l'inclusion financière, rassemblent des représentants publics et privés pour se concentrer sur des projets et des programmes d'inclusion financière. En novembre 2022, les parties prenantes ont créé une feuille de route sur l'inclusion financière afin de renforcer la résilience des personnes déplacées. Elles ont identifié des moyens efficaces de remédier à leur vulnérabilité à l'intérieur de leur propre pays et de fournir des solutions financières adaptées. Au Niger, le Ministère des Finances, à travers le Secrétariat Exécutif de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI), a organisé les réunions trimestrielles du Cadre National de Consultation sur la Finance Inclusive. Ces réunions ont permis aux parties prenantes d'évaluer les progrès de différents groupes de travail, y compris ceux axés sur la réglementation, les incitations, l'innovation, la finance numérique et la surveillance du marché. Le Secrétariat exécutif de la SNFI, responsable de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la finance inclusive, utilise les résultats et les recommandations de ces réunions pour élaborer des textes réglementaires visant à améliorer le bien-être de la population et à renforcer les services financiers à l'échelle nationale.

À Madagascar, le Gouvernement mise sur les services financiers numériques pour moderniser et rationaliser certaines de ses opérations, notamment la numérisation du paiement des salaires des enseignants et des bourses pour les étudiants des zones reculées. Il étudie également le lancement d'une monnaie numérique (e-Ariary), suivant l'exemple de plusieurs autres pays africains. Pour améliorer l'accès des entreprises aux services financiers, le Gouvernement malgache a développé un système permettant aux petites et moyennes entreprises de payer leurs impôts par voie numérique dans quatre régions. La valeur de l'impôt perçu était estimée à environ 18 millions de dollars (environ 16,9 millions d'euros) à la fin de 2021³⁶.

Les **PME malgaches** peuvent payer leurs impôts par voie numérique dans **quatre régions.**



La valeur de l'impôt perçu était estimée à environ **18 millions** de dollars à la **fin de 2021**



MADAGASCAR

Le Sénégal a formulé sa Stratégie nationale d'inclusion financière 2022-2026, qui s'est appuyée sur une enquête nationale visant à identifier les enjeux, les contraintes et les défis de l'inclusion financière. Cette stratégie vise quatre domaines : le développement de produits financiers appropriés ; l'amélioration de la numérisation ; l'amélioration de la culture financière de la population et la protection des utilisateurs de services financiers ; et des cadres réglementaires et institutionnels propices et efficaces.

En Asie, la Banque du Bangladesh a créé un environnement de paiement électronique national entièrement intégré, avancé et interopérable. La dorsale de ce système est le National Payment Switch Bangladesh. La Banque du Bangladesh y a ajouté le Réseau de transfert électronique de fonds du Bangladesh, le Real Time Gross Settlement (RTGS) et les systèmes de transfert de fonds bancaires par l'Internet, qui ont facilité les transactions et les paiements électroniques. En outre, le Bangladesh a délivré des licences à des prestataires de services de paiement non bancaires tels que les services financiers mobiles, les prestataires de services de paiement et les opérateurs de systèmes de paiement. La mise en œuvre d'une plateforme de transactions numériques interopérables garantit l'interopérabilité entre tous les participants, y compris les banques, bien d'autres fournisseurs de services financiers (MFS, PSP, OPS), et par conséquent, l'inclusivité.

³⁶ <https://blogs.worldbank.org/fr/psd/le-potentiel-des-fintech-et-des-services-financiers-numeriques-pour-la-relance-post-COVID-a-Madagascar>



L'Irak a également fait d'importants progrès en matière d'amélioration de l'inclusion financière. La Banque centrale d'Irak (CBI) soutient les mesures visant à étendre l'utilisation des dernières technologies numériques dans le secteur bancaire et à améliorer l'inclusion financière dans le pays. Il s'agit notamment de faire progresser les services bancaires islamiques et la numérisation afin de stimuler l'inclusion financière dans tout l'Irak et de réformer le système bancaire islamique en introduisant de nouvelles réglementations et instructions. La CBI a par exemple publié la Circulaire n° 23/422 interdisant la discrimination fondée sur le sexe dans l'accès aux services financiers, y compris le crédit et les prêts.

Utilisation de « bacs-à-sable » réglementaires. Les organismes de réglementation ont adopté le « bac-à-sable » réglementaire (Regulatory Sandbox - RSB) comme moyen de fournir un environnement réglementaire dynamique et fondé sur des données probantes pour mettre à l'essai les technologies émergentes. La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a relancé le RSB en 2023 dans le but de faciliter le développement de l'industrie fintech aux côtés des institutions financières traditionnelles. Cela fait suite au lancement du RSB en 2020, où la priorité a été donnée aux petites fintech offrant des solutions innovantes qui améliorent l'accès et l'utilisation des services bancaires et financiers pour les ménages et les entreprises qui n'ont pas accès aux institutions financières formelles. Forte de ces avancées, la BCT se prépare à lancer un « Sandbox Express » en 2023, qui permettra aux institutions financières ayant l'intention de commercialiser des solutions numériques de le faire sur un mode de mise en œuvre accélérée. L'objectif de cette mesure est de permettre à la BCT de s'assurer de la robustesse des solutions avant leur lancement.

Avec le soutien technique de l'Alliance pour l'inclusion financière, la Banque centrale des Îles Salomon a élaboré les lignes directrices du RSB en 2022, ainsi que des procédures opérationnelles standard spécifiques au contexte des Îles Salomon. Ces lignes directrices ont été élaborées à la suite du lancement des lignes directrices régionales du Pacifique sur le « bac-à-sable » réglementaire en 2022. Le « bac-à-sable » régional renforce la coopération dans la zone et offre la possibilité de réaliser des économies d'échelle. Les innovateurs approuvés pour tester leurs produits dans le « bac-à-sable » peuvent servir des clients aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, aux Îles Salomon, aux Seychelles, au Timor-Leste, aux Tonga et au Vanuatu, ce qui rend la région plus attrayante pour les fournisseurs de technologies financières. Le « bac-à-sable » soutient également spécifiquement les produits et services innovants axés sur l'inclusion financière en abordant des domaines tels que l'élargissement de la propriété des comptes, l'amélioration de l'alphabétisation numérique et financière, le développement du secteur des micro, petites et moyennes entreprises et la mise en œuvre de services financiers non-discriminatoires en fonction du genre. Cela encouragera les innovateurs financiers à donner la priorité aux produits et services d'utilité sociale.

À la suite du lancement du cadre national de RSB pour le système des paiements en juin 2021 en Ouganda, deux entreprises ont été autorisées, l'année suivante, à tester des innovations en application de ce cadre. Cuüpa Limited et ABSA Bank Uganda Limited ont reçu l'approbation de la Banque d'Ouganda pour tester leurs innovations respectives dans le cadre d'un accord de « bac-à-sable ». Cuüpa Limited teste un service de traitement des paiements et des transferts d'argent qui permet aux particuliers ou aux petites entreprises de recevoir facilement des paiements mobiles en utilisant des plateformes de médias sociaux. ABSA Bank Uganda Limited teste une solution de portefeuille numérique fonctionnant sur tous les types de téléphones grâce à la technologie « SIM Skin », une application mobile et un portail Web, dans le but d'intensifier l'inclusion financière pour les groupes non bancarisés et sous-bancarisés.



Promouvoir un environnement propice aux paiements sans espèces et aux services financiers numériques.

Les Gouvernements et les institutions financières continuent d'innover pour réduire les frictions dans les paiements nationaux et transfrontaliers et offrir de nouvelles solutions indispensables aux consommateurs et aux entreprises. La Nepal Rastra Bank encourage les banques et les institutions financières à offrir des options de paiement sans numéraire à ses clients. Pour faciliter ce développement, un département spécialisé dans les systèmes de paiement a été créé. Il accorde des licences aux entités et offre des conseils réglementaires afin de faciliter la croissance des paiements numériques. Le Gouvernement a ouvert la porte aux investisseurs étrangers pour participer au système de paiement numérique du Népal dans le cadre d'une politique récemment modifiée. La directive révisée, publiée le 5 janvier 2023 par la banque centrale, autorise les investissements directs étrangers dans les prestataires de services de paiement et les opérateurs de systèmes de paiement à concurrence de 15 % du capital total.

La Côte d'Ivoire, quant à elle, met en œuvre la Feuille de route 2022-2024 pour renforcer l'environnement fintech. Les actions spécifiques entreprises comprennent l'amélioration du financement alternatif, la promotion des fintech dirigées par des femmes, ainsi que la conception de produits axés sur le genre. En outre, cette Feuille de route comporte des mesures visant à renforcer les capacités des propriétaires d'entreprises fintech et à renforcer les organisations de soutien à la fintech, telles que les incubateurs. La Feuille de route devrait contribuer aux travaux en cours liés à la révision de l'environnement favorable aux technologies financières dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La Côte d'Ivoire est l'un des dix pays africains qui bénéficieront de l'initiative conjointe du Fonds africain de développement, guichet concessionnel de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Alliance Smart Africa visant à rationaliser les politiques de commerce numérique et de commerce électronique dans 10 pays africains. Le Projet d'appui institutionnel aux paiements numériques et aux politiques de commerce électronique pour le commerce transfrontalier (IDECT), d'une valeur de 1,5 million de dollars (environ 1,4 million d'euros), évaluera les lacunes en matière de politiques dans le commerce numérique et le commerce électronique et organisera des programmes régionaux de formation et de renforcement des capacités axés sur le paiement électronique transfrontalier et le commerce électronique pour les Gouvernements, le secteur privé et les PME. Un programme certifié de formation en ligne sensible au genre permettra de relever les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes dans le commerce numérique et le commerce électronique.³⁷

En Zambie, pour s'assurer que les services financiers sont utilisés par la population dans son ensemble, la banque centrale a mis en œuvre des campagnes de communication et de sensibilisation à destination des jeunes et des groupes marginalisés. Ainsi, la campagne « Go Cashless » lancée en novembre 2022 vise à encourager les populations à adopter des moyens numériques et à utiliser les services financiers de manière sûre et sécurisée.³⁸

La Banque du Bangladesh a été le fer de lance d'un certain nombre d'initiatives, y compris un code QR bangladais. Elle a lancé une campagne intitulée « Cashless Bangladesh, Smart Bangladesh » en janvier 2023 pour promouvoir l'utilisation des applications bancaires mobiles, des services financiers mobiles et des fournisseurs de services de paiement en mettant en œuvre le système de code QR Bangla compatible auprès de 1 200 petits commerçants. Conformément à la vision « Smart Bangladesh 2041 » du Gouvernement, la Banque du Bangladesh a lancé en novembre 2022 Binimoy, une plateforme de transactions numériques interopérable. L'introduction d'un système de paiement sans numéraire et interopérable devrait grandement améliorer la facilité et l'accessibilité des solutions de paiement pour les entreprises et les consommateurs, et donc bénéficier au commerce électronique.

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes du Togo (ARCEP) a réalisé des avancées significatives dans la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2021-2023. Suite à la réalisation d'une campagne nationale de mesure de la qualité de service des opérateurs de communications électroniques mobiles, l'ARCEP a publié une nouvelle analyse comparative des opérateurs mobiles nationaux couvrant une période allant du premier trimestre 2021 au mois d'avril 2023. Le rapport comporte une analyse

37 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/african-development-fund-smart-africa-alliance-launch-15-million-project-enhance-digital-trade-and-e-commerce-ecosystems-across-africa-60650>

38 <https://www.boz.zm/1CBCircularNo.12of2022LaunchoftheDigitalFinancialServicesCampaignGoCashless.pdf>



comparative des données et des offres de paiement des opérateurs nationaux, ainsi qu'un instantané de leur impact sur le positionnement du Togo dans la sous-région de l'UEMOA.

De nouvelles technologies émergent pour faciliter la facilité et l'accès aux solutions de paiement.

L'interaction entre la finance et la technologie, associée à l'utilisation de l'Internet, a entraîné l'émergence d'un nombre croissant de technologies de paiement numérique. De nombreuses nouvelles technologies de paiement numérique, grâce auxquelles les payeurs et les bénéficiaires utilisent des applications numériques pour envoyer et recevoir de l'argent, offrent désormais des formes de paiement numériques pratiques, rapides et rentables.

La Banque centrale du Kenya (CBK) a annoncé le lancement et la mise en œuvre de la norme Kenya QR Code Standard 2023 afin d'accroître l'utilisation des paiements numériques. Elle est conçue pour aider les prestataires de services de paiement et les institutions financières réglementées par la CBK dans l'émission des codes QR destinés aux consommateurs et aux entreprises qui acceptent les paiements numériques. Des progrès dans la numérisation ont également été observés en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Conformément au plan de développement de la Stratégie nationale de paiement, la Banque de Papouasie-Nouvelle-Guinée a annoncé l'arrêt de l'utilisation des chèques dans le secteur privé fin 2023 en faveur des systèmes de paiement numériques. L'objectif est de favoriser une plus grande inclusion financière grâce à des paiements numériques sûrs et pratiques.

À Madagascar, une collaboration percutante a pris forme entre Baobab+, une entreprise sociale opérant dans les secteurs de l'énergie et du numérique, et les opérateurs mobiles du pays. Leurs efforts conjoints visent à fournir des kits solaires domestiques, en réponse à l'importante pénurie d'électricité à laquelle sont confrontés les deux tiers de la population, en particulier ceux qui résident dans les zones rurales. Cette initiative recèle un immense potentiel pour apporter un accès fiable à l'électricité à ces communautés rurales mal desservies. Baobab+ utilise un service prépayé à l'utilisation, permettant aux clients d'acheter du matériel à crédit et de le rembourser grâce à un système de paiement échelonné flexible et à faible taux à l'aide de leurs appareils mobiles. Depuis son lancement en 2016, cette initiative a permis à plus de 100 000 ménages d'acquérir des kits solaires. Par ailleurs, le développement de services de microfinance digitale adaptés aux petites entreprises à Madagascar, notamment dans le secteur agricole, prend de l'ampleur. L'industrie agricole employant 75 % de la population, la nécessité de solutions financières accessibles est de plus en plus évidente. En réponse à cette demande, une banque locale, BNI Madagascar, a lancé KRED en 2019, une boutique de microfinance entièrement numérique. KRED permet aux MPME de demander facilement des prêts allant jusqu'à 1 200 USD (environ 1130 euros) via une plateforme en ligne. Au cours des trois dernières années, KRED a approuvé avec succès plus de 25 000 lignes de crédit pour les MPME, facilitant ainsi leur croissance et favorisant le développement économique³⁹.



³⁹ https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/news_ext_content/ifc_external_corporate_site/news+and+events/news/insights/madagascars-mobile-money-boom



Conformément à la Stratégie nationale du Niger pour la finance inclusive, la fintech i-FUTUR et le Fonds d'équipement des Nations Unies ont conclu un partenariat en 2023 pour élargir l'offre de services de paiement et améliorer l'écosystème des services financiers numériques inclusifs. Le nouveau service d'i-FUTUR, appelé « biyan zamani » (paiement des temps modernes), vise à augmenter la disponibilité des points d'acceptation des paiements électroniques. Grâce à une technologie adaptée au contexte nigérien, la population sera en mesure d'effectuer des tâches courantes telles que déposer et retirer de l'argent, payer les factures des services publics et régler les achats marchands, le tout sans argent liquide et y compris dans des endroits éloignés. Par conséquent, i-FUTUR prévoit de déployer plusieurs centaines de terminaux de paiement auprès des commerçants admissibles, dont des pharmacies, des cliniques, des centres commerciaux et des restaurants.

2.6. Développement des compétences

Avec la technologie qui change rapidement le monde du travail, les employeurs recherchent une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée dans le numérique. Les compétences numériques englobent différents domaines, et différents niveaux de compétence sont nécessaires pour que les individus puissent profiter de toutes les opportunités offertes par les changements induits par la numérisation. Toutefois, de larges segments de la population des pays en développement, en particulier des PMA, n'ont pas les capacités, les compétences et la sensibilisation nécessaires pour tirer pleinement parti de l'économie numérique. Sans l'accès et les compétences numériques nécessaires pour bénéficier de ces changements technologiques, les populations ne sont pas en mesure de tirer pleinement parti des possibilités d'emploi actuelles et futures. Les développements numériques en cours dans les pays en développement mettent l'accent sur la construction de sociétés où tous les peuples peuvent utiliser leurs connaissances et leurs compétences en matière de technologies numériques pour améliorer leurs moyens de subsistance. Il s'agit notamment de faire de l'apprentissage et du développement un élément central de la planification et des stratégies nationales à long terme, de renforcer les compétences générales de la population, ou encore de s'adapter aux opportunités d'apprentissage et de les saisir par différents canaux. Les Gouvernements adaptent également leur approche à différentes fonctions et secteurs, permettant ainsi à la prochaine génération d'utiliser de nouvelles compétences numériques. Bien que l'importance des compétences numériques ait été reconnue, l'accent a moins été mis – en particulier dans les pays en développement – sur l'ampleur de la demande pour ces compétences et les modèles qui peuvent être utilisés pour les enseigner.

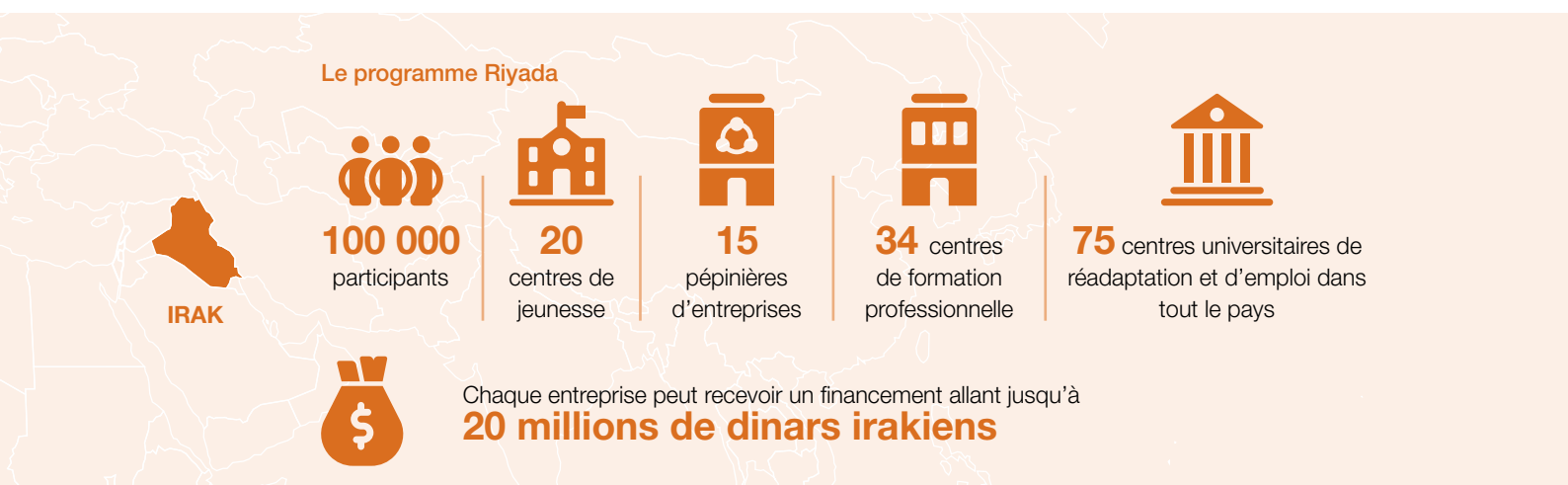
Les pays ont défini de nouvelles priorités pour former les jeunes à grande échelle aux compétences numériques, en fonction de la demande actuelle et future. Les innovations numériques modifieront rapidement la demande de compétences, et le besoin de formation augmentera à mesure que les compétences numériques deviendront de plus en plus importantes. Les pays ont souvent donné la priorité aux programmes d'éducation et de formation aux compétences numériques dans les établissements d'enseignement supérieur et d'enseignement technique et professionnel (EFTP), y compris en introduisant de nouveaux programmes dans les programmes nationaux. Le Burkina Faso a pris diverses initiatives visant à accroître l'accessibilité et à réduire l'écart entre les compétences des diplômés et les compétences requises par les entreprises de commerce électronique et l'économie numérique. Cela comprend la création d'établissements d'enseignement à distance/universités virtuelles et de cours de compétences numériques au niveau intermédiaire pour les étudiants. La Côte d'Ivoire a quant à elle lancé des universités virtuelles et continue de s'appuyer sur les efforts de numérisation déployés par l'École supérieure africaine des technologies de l'information et de la communication.

Plusieurs pays intègrent des modules dédiés aux compétences numériques dans leurs programmes nationaux. Dans le cas du Togo, le Gouvernement a entrepris un examen des politiques éducatives et de la formation professionnelle qui a débouché sur l'élaboration d'un programme national de formation harmonisé. Aux Îles Salomon, le programme d'apprentissage en ligne du Pacifique vise à surmonter les obstacles liés à la distance et au manque de ressources en fournissant directement aux enseignants du matériel d'enseignement et d'apprentissage via des téléphones mobiles. Les enseignants utilisent une application personnalisée appelée Pacific Learn pour accéder à des plans de cours de sciences, des



activités pédagogiques, des quiz, des images, des vidéos et des cours de perfectionnement professionnel. Tout ce matériel a été développé spécialement pour les Îles Salomon et le contexte régional du Pacifique afin d'améliorer la compréhension et de stimuler l'engagement des étudiants. Les ressources expliquent les concepts scientifiques avec des exemples pertinents liés à la vie quotidienne, intégrant les connaissances et la culture autochtones. L'application convient aux utilisateurs ayant une faible culture numérique et peut être consultée hors ligne dans les zones où la connectivité à l'Internet est faible.

En mars 2023, le Gouvernement irakien a lancé un nouveau programme du nom de Riyada. Il fonctionne comme un programme complet d'éducation aux entreprises et d'accélération des start-up. Il vise à offrir une instruction, une orientation et un soutien financier aux jeunes entrepreneurs qui ont des concepts de démarrage. Comme l'a déclaré le bureau du Premier Ministre irakien, l'initiative comportera deux phases et devrait aider environ 100 000 participants. Le programme comprendra la création de 20 centres de jeunesse, de 34 centres de formation professionnelle, de 15 pépinières d'entreprises et de 75 centres universitaires de réadaptation et d'emploi dans tout le pays. Riyada présente un programme complet qui commence par des sessions de formation informatives animées par des experts de l'industrie, couvrant des principes commerciaux essentiels. Par la suite, un large éventail de services sera offert, y compris du mentorat, des ressources pour le développement des entreprises et des possibilités de réseautage. En outre, chaque entreprise peut recevoir un financement allant jusqu'à 20 millions de dinars irakiens (environ 14 500 euros).⁴⁰



Les technologies numériques sont devenues un élément essentiel d'une stratégie d'emplois décent et de croissance économique pour de nombreux pays en développement.

Les technologies numériques ont transformé l'économie mondiale et devraient continuer à le faire à une vitesse croissante, créant ainsi de nouvelles industries. Ils offrent des possibilités sans précédent de créer de nouveaux emplois, d'accroître la productivité et les revenus, et de réduire les inégalités. Avec le rythme rapide de l'évolution technologique, il devient de plus en plus important de comprendre l'ensemble des compétences numériques requises pour s'assurer que toutes les populations, aussi bien les professions générales que les professionnels des TIC, disposent des compétences et des qualifications numériques appropriées pour utiliser efficacement les outils numériques d'aujourd'hui.

Les politiques et mesures adoptées mises en évidence dans cet examen favorisent une plus grande volonté d'utiliser les technologies numériques. Ces politiques comprennent des politiques d'innovation, des politiques et des règlements sur les données, des programmes de soutien des capacités et des stratégies nationales pour l'utilisation productive des technologies numériques dans tous les secteurs et toutes les industries. D'autres efforts reposent sur le développement d'applications plus attrayantes et la sensibilisation et l'éducation nécessaires à l'adoption productive des technologies numériques. Au

40 <https://riyada.iq/>, <https://cabinet.iq/ArticleShow.aspx?ID=12805>



Kenya, le Gouvernement a lancé un programme visant à former 20 millions de citoyens aux compétences numériques. Le développement des compétences numériques du pays est l'un des piliers centraux du Plan directeur national du numérique du Kenya (2022-2032). Pour y parvenir, le Gouvernement tire parti des possibilités offertes par les secteurs public et privé. Ainsi, le Ministère de l'Information, des Communications et de l'Économie numérique s'est associé à Kodris Africa et a signé un protocole d'accord pour piloter la mise en œuvre du contenu de codage approuvé par le Kenya Institute of Curriculum Development (KICD) dans les écoles primaires publiques.⁴¹ Cela accélérera la mise en œuvre du Programme d'alphabétisation numérique, ainsi que du programme d'études axé sur les compétences. Kodris Africa aidera également le Ministère à fournir le contenu à travers lequel les étudiants et les élèves apprendront le codage à l'aide d'une licence de classe, permettant à tous les élèves de partager leur expérience d'apprentissage, ce qui rendra le produit abordable.

Les pays ont mis en œuvre des programmes de soutien aux capacités pour améliorer l'utilisation productive des technologies numériques disponibles. Ces programmes comprennent des services de conseil aux entreprises, des services d'information et de mise à niveau technologiques, la formation professionnelle des gestionnaires et des travailleurs, ainsi que des investissements à plus long terme dans un enseignement secondaire et supérieur de haute qualité. En Côte d'Ivoire, le Ministère de la Communication et de l'Économie numérique, en partenariat avec la Smart Africa Digital Academy (SADA), a lancé une initiative sur les compétences numériques. Elle vise à favoriser le développement du secteur numérique émergent du pays en offrant une formation et un soutien en matière de compétences numériques. Conformément à la Stratégie nationale de développement numérique 2025, l'initiative comprend la mise en œuvre de divers programmes de renforcement des capacités sur les mégadonnées et l'Internet des objets, la formation des enseignants, la formation des cadres et les formations avancées aux TIC. La Côte d'Ivoire s'apprête à accueillir le premier Centre d'innovation en cybersécurité pour les jeunes. Son Ministère de l'Économie numérique et de la Communication a signé un protocole d'accord avec la Smart Africa Alliance, qui réunit 32 pays représentant environ 815 millions de personnes. Il permet à la SADA, chargée du renforcement des capacités, de fournir des interventions ciblées qui s'alignent sur les priorités du secteur des TIC en Côte d'Ivoire.⁴² Le partenariat SADA-Côte d'Ivoire est l'un des vecteurs clés pour l'opérationnalisation des projets « sensibilisation et formation » du quatrième pilier de la Stratégie numérique nationale de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025, qui a pour objectif spécifique de développer et de promouvoir les compétences numériques. Les prochaines étapes comprennent la création d'une académie numérique nationale qui soutiendra les besoins prioritaires identifiés en matière de compétences numériques au niveau national. Au Kenya, le Gouvernement a mis en place plusieurs initiatives, telles que le programme numérique Ajira, pour mieux faire connaître les compétences numériques des jeunes. L'intégration dans le programme de modules de formation au marketing numérique et au commerce électronique a permis de préparer plus de 300 000 jeunes à saisir les opportunités dans le domaine du commerce électronique.⁴³ Au Bangladesh, dans le cadre du projet « Enhancing Digital Government and Economy », la Smart Leadership Academy (SLA) a été créée en juin 2023 pour développer un leadership intelligent technologiquement qualifié. La SLA est établie en permanence en tant que centre de formation de pointe pour le développement de ressources humaines technologiquement qualifiées.

Début 2023, l'Autorité zambienne de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat s'est associée à l'UNCDF et à IBM pour créer des plateformes pertinentes permettant de fournir des compétences numériques aux entrepreneurs, aux jeunes et aux femmes, en particulier dans le secteur TEVET.⁴⁴ Les cours, offerts gratuitement, recouvrent différentes compétences et aptitudes numériques, telles que l'analyse de la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage, l'informatique d'entreprise et les logiciels libres. À l'avenir, des solutions sur mesure seront également développées pour accroître la pertinence contextuelle et les compétences demandées par les utilisateurs. Il s'agit notamment

41 https://kicd.ac.ke/in_the_press/laptops-to-be-updated-with-new-content/

42 <https://smartafrica.org/sada-boosts-digital-skills-in-cote-divoire-with-the-launch-of-its-national-digital-academy-2/>

43 Fiche d'évaluation du ministère de l'Information, de la Communication et de l'Économie numérique (juillet 2023).

44 <https://www.teveta.org.zm/news/read.php?ref=136>



de répondre aux différents besoins en compétences numériques des citoyens sur le lieu de travail, dans le monde des affaires et dans le développement de compétences numériques personnelles.

Renforcement des capacités du secteur public. Les aspects clés des aptitudes, des compétences et de l'environnement favorable nécessaires pour réussir la transformation numérique sont interconnectés. Des solutions technologiques sont nécessaires pour améliorer les services publics et fournir des services publics personnalisés et rentables. Cependant, le renforcement des capacités et des compétences internes pour la transformation numérique reste difficile pour de nombreux pays en développement. L'évolution de la demande de services, ainsi que les contraintes en matière de capacités et ressources, continuent d'entraver l'élaboration de stratégies tournées vers l'avenir.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a adopté le Plan de gouvernement numérique 2023-2027. Il met l'accent sur la nécessité de veiller à ce que tous les fonctionnaires gouvernementaux possèdent les compétences numériques requises pour effectuer leur travail efficacement. Le Gouvernement vise également à s'assurer que les organisations publiques soient adéquatement équipées d'installations numériques, que leurs utilisateurs aient les connaissances nécessaires pour en tirer parti afin de pouvoir fournir des services efficaces à la population. Les prochaines étapes concernent la mise en œuvre de la politique nationale des clusters TIC et la formulation d'une politique nationale sur les compétences numériques et la protection des données.

Au Cambodge, le Gouvernement a adopté la Politique du gouvernement numérique 2022-2035. Elle vise à établir un « Gouvernement intelligent » soutenu par un écosystème interopérable d'infrastructures et de technologies numériques qui modernisent les structures de gouvernance. La mise en œuvre de cette Politique englobe l'élaboration d'un cadre d'évaluation des compétences numériques et la gestion du capital humain numérique dans le secteur public. Il s'agit également de créer un programme d'études visant à améliorer l'alphabétisation numérique et les compétences numériques de base de tous les fonctionnaires.

S'attaquer à la fracture numérique. L'expérience des pays témoigne de progrès dans la garantie d'un accès juste et équitable aux services et appareils numériques. Les exemples mis en évidence dans cet examen soulignent l'importance de réduire la fracture numérique en développant les savoir-faire et en prodiguant la formation nécessaire pour mieux équiper les populations marginalisées et défavorisées en outils et en compétences numériques.

Les pays ont adopté des politiques et des stratégies qui encouragent l'utilisation des technologies numériques et complémentaires, en particulier des technologies abordables et adaptées aux compétences qui favorisent un accès productif et inclusif. À Tuvalu, le Département du commerce, en partenariat avec l'Unité de mise en œuvre de l'Accord du Pacifique sur le renforcement des relations économiques (PACER) Plus, a lancé une formation au développement des compétences numériques. Cette formation sera déployée dans l'ensemble du pays en 2023 afin d'encourager les particuliers et les entreprises à faire un usage productif de ces technologies. En Zambie, le huitième Plan national de développement 2022-2026 renforce la transformation numérique en tant que l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Le Gouvernement a proposé le déploiement de centres de transformation numérique, avec une couverture réseau plus large dans toutes les régions, en commençant par 50 % des districts situés dans les zones les plus reculées du pays. Cette initiative permettra de régler les problèmes de mauvaise connectivité à l'Internet, de réduire le coût de la connectivité et d'améliorer l'accès à l'initiative « Government Service Bus ». Au Cambodge, le Ministère des Postes et Télécommunications a lancé une initiative visant à ouvrir des centres de technologie communautaire à travers le pays en 2023. Ces centres visent à améliorer la culture numérique et à réduire la fracture numérique. Ils combinent des laboratoires informatiques, des salles de formation polyvalentes, des kiosques Internet, des salles publiques et des bureaux de poste. Dans l'ensemble, ces exemples démontrent l'engagement de différents pays pour réduire la fracture numérique et assurer un accès équitable aux services et dispositifs numériques.



2.7. Accès au financement

Dans les pays partenaires, la croissance de l'écosystème du commerce électronique est entravée par le défi persistant de l'accès limité au financement, en particulier par le biais du système bancaire. Cet obstacle important reste à surmonter. En effet, la rareté des financements freine la croissance des PME et décourage leur formalisation. Les options de financement alternatives, allant du capital-risque au financement participatif, constituent un élément vital pour les entreprises qui, sans ces options, ne disposeraient pas des moyens financiers nécessaires pour prospérer dans l'économie numérique. Un nouvel élan de partenariats et de coopération avec les partenaires de développement devrait permettre de fournir des services plus nombreux et de meilleure qualité aux start-up et aux PME innovantes qui en ont besoin.

Le financement bancaire traditionnel restant souvent prohibitif pour les entreprises de commerce électronique, les options de financement alternatives constituent une nouvelle vague d'opportunités pour les entreprises.

Les entreprises jeunes et innovantes font face à des défis importants pour obtenir du crédit bancaire, car elles manquent souvent de garanties adéquates ou d'antécédents de crédit établis. Les entrepreneurs qui ne parviennent pas à obtenir un financement bancaire se tournent souvent vers des entreprises informelles, ou continuent d'opérer, par le biais de plateformes de médias sociaux, comme c'est le cas dans les pays examinés, en particulier les PMA. Les recommandations des eT Readies soulignent la nécessité d'intensifier les initiatives axées sur les solutions de prêt et les fonds spécifiquement adaptés aux entreprises de commerce électronique. Ces initiatives peuvent être conduites par différentes entités d'octroi de crédit telles que les banques, les institutions de microfinance (IMF), les mécanismes parrainés par le Gouvernement et les agences de développement. En élargissant la disponibilité de ces options de financement, les entreprises de commerce électronique peuvent avoir un meilleur accès au capital nécessaire à l'expansion de leurs activités. Ainsi, par exemple, le Gouvernement du Niger a lancé un programme de financement ciblant spécifiquement les PME et les PMI. D'un montant total de plus de 16,7 millions de dollars (environ 15,8 millions d'euros), ce programme vise à soutenir 109 PME/PMI œuvrant dans des secteurs à forte valeur ajoutée. En réduisant les contraintes auxquelles ces entreprises font face pour accéder aux services, aux marchés et aux compétences financiers, le programme ouvre de nouvelles possibilités pour les petites entreprises de l'économie numérique.

La promotion de modèles d'affaires de financements novateurs figure en bonne place parmi les recommandations des eT Readies. D'autres options de financement sont à même de contribuer à promouvoir un environnement entrepreneurial plus équilibré et plus favorable. Ces modèles peuvent inclure du financement par capital risque, des concours, des prix et des événements axés sur le soutien et la promotion de l'innovation chez les entrepreneurs du commerce électronique. Ces mécanismes de financement alternatifs peuvent offrir aux start-up et aux PME la possibilité d'obtenir des financements et d'accélérer leur croissance. Par exemple, les investisseurs providentiels (« angel investors ») représentent une option viable pour les entreprises innovantes en démarrage qui nécessitent à la fois du financement et une expertise en développement commercial. De même, le capital-risque semble offrir des opportunités prometteuses.

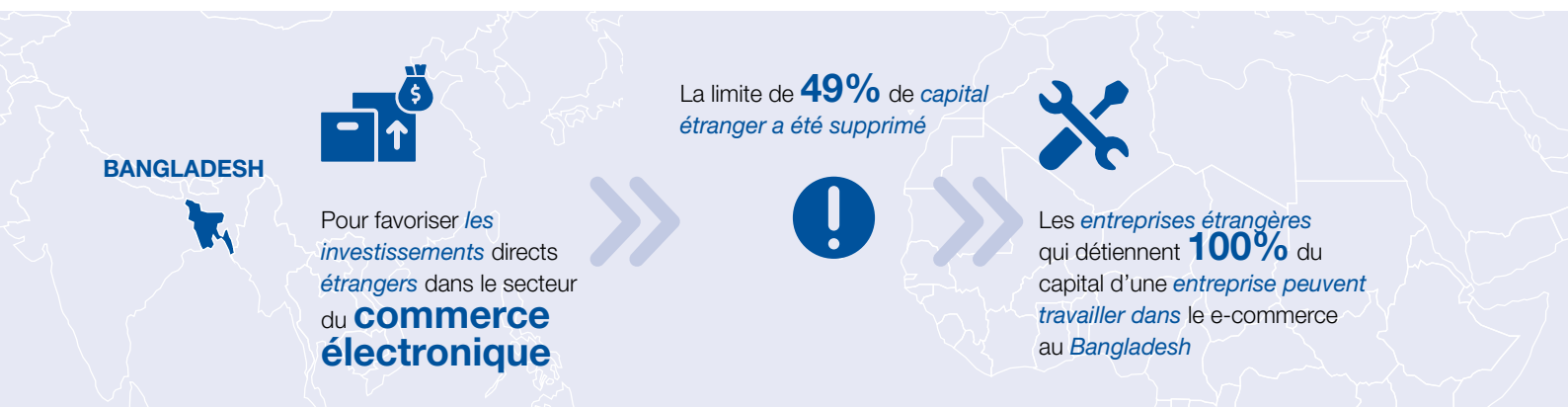
En Afrique, le marché du capital-risque a connu une croissance constante et forte, même en 2022, lorsque le paysage mondial du capital-risque a été confronté à des défis. Parmi les pays qui ont participé à cet examen, le Kenya a toujours été l'un des cinq principaux bénéficiaires des investissements en capital-risque en Afrique.⁴⁵ Cela souligne l'attractivité de l'écosystème des start-up du Kenya et son potentiel d'innovation et de croissance. De même, l'Ouganda a réussi à attirer des programmes technologiques de haut niveau, tels que l'accélérateur Y Combinator ou le Fonds d'investissement africain de 50 millions de dollars (environ 47,16 millions d'euros) de Google. Ces initiatives ciblent spécifiquement les entreprises en démarrage et en phase de croissance, en leur offrant un soutien précieux et des possibilités de financement.⁴⁶

45 <https://partechpartners.com/2022-africa-tech-venture-capital-report/>

46 <https://techcrunch.com/2022/03/04/uganda-in-the-spotlight-as-countrys-startups-captivate-yc-google/>



Afin d'améliorer la capacité d'évolution des entreprises locales dans le secteur du commerce électronique, les Gouvernements pourraient également envisager d'assouplir la réglementation pour permettre une plus grande pénétration des capitaux étrangers et mobiliser des ressources pour favoriser la croissance des start-up et des PME. Au Bangladesh, dans le but d'encourager la formation de plateformes de commerce électronique plus solides, le Gouvernement a révisé en 2020 sa politique pour le commerce numérique, favorisant les investissements directs étrangers dans le secteur du commerce électronique. Par conséquent, la limite de 49 % de capital étranger a été supprimée, permettant aux entreprises étrangères d'opérer plus facilement au Bangladesh et ouvrant la voie à de nouveaux investissements, notamment dans le secteur de la livraison de commerce électronique. Ecom Express, un important fournisseur indien de services logistiques de commerce électronique, a ainsi effectué une deuxième injection de capital dans Paperfly en 2022, consolidant un premier apport enregistré lors de l'examen précédent.



Le financement participatif (crowdsourcing) recèle également un potentiel et les régulateurs prennent des mesures dans ce sens. Ainsi, en Tunisie, le cadre réglementaire a connu des développements significatifs. Une Loi sur le financement participatif a été adoptée en 2020 et, en octobre 2022, trois Décrets ont été promulgués pour encadrer davantage le développement des plateformes numériques de financement participatif. La publication de ces Décrets a été identifiée comme une action hautement prioritaire dans l'eT Ready de la Tunisie lancé en mars 2022. Ils prévoient la mise en place de trois modèles commerciaux de financement participatif, à savoir le financement participatif par prêts (crowdlending), le financement participatif au capital et le financement participatif basé sur des dons, qui seront agréés et supervisés, respectivement, par la Banque centrale, le Conseil du marché financier et l'Autorité de contrôle de la microfinance⁴⁷. Ce type de solutions basées sur la technologie vise à fournir des opportunités de financement alternatives aux entreprises et aux entrepreneurs et à aider les start-up innovantes et les PME qui n'ont pas de garanties et d'antécédents de crédit, à lever les capitaux nécessaires pour étendre leurs activités. Afin d'assurer la pertinence continue des sources de financement alternatives, il est essentiel de maintenir une approche réglementaire souple qui s'adapte à l'évolution des besoins du marché, tout comme d'allouer des ressources adéquates aux institutions chargées de faire respecter la réglementation.

⁴⁷ Alors que le Conseil des marchés financiers a lancé en décembre 2022 une consultation en ligne sur le projet de texte de mise en œuvre du cadre réglementaire du financement participatif au capital, la Banque centrale et l'Autorité de contrôle de la microfinance doivent encore publier des circulaires régissant les conditions d'octroi de licences des fintech pour fournir des services de crowdlending et de crowdfunding basés sur des dons.



Une approche collaborative et des partenariats entre plusieurs parties prenantes peuvent également permettre de concevoir des solutions de financement innovantes pour les entreprises numériques à leur premier stade de développement. En Tunisie, cette approche a ouvert la voie à l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités et de formation destiné aux PME opérant dans le secteur du commerce électronique pour leur faciliter l'accès à des mécanismes de financement alternatifs (voir Encadré 10). Dans la région du Pacifique, le Forum des îles du Pacifique (FIP) a lancé un programme régional de subventions afin d'aider les milieux d'affaires, en particulier les MPME, dans leurs opérations de commerce électronique. Ce programme de subventions, financé par la République de Corée, vise à fournir un modeste soutien financier pour stimuler les activités de commerce électronique des MPME du Pacifique. En 2022, six d'entre elles se sont vu octroyer un total de 60 000 USD (environ 57 000 euros) et un deuxième appel à propositions a été lancé en avril 2023, indiquant un soutien continu au développement du commerce électronique dans la région.

Encadré 9 : Expérience d'une entreprise de commerce électronique écologique en pleine croissance dans le Pacifique

ThisNThat est une entreprise basée aux Samoa fondée par Agnes Fruean, spécialisée dans les accessoires faits à la main, en particulier les sacs, fabriqués à partir de matériaux d'occasion qui, autrement, auraient été mis au rebut. ThisNThat a acquis une visibilité significative et a attiré des clients internationaux grâce à sa forte présence sur les médias sociaux. En 2022, l'entreprise a été sélectionnée comme bénéficiaire du programme de subventions pour les MPME du Pacifique opérant dans le commerce électronique. La subvention s'est révélée précieuse pour acquérir l'équipement nécessaire au soutien des opérations en ligne de ThisNThat et améliorer sa visibilité grâce au développement d'une boutique en ligne qui devrait être lancée à terme. De plus, ThisNThat a participé au programme Pacific Greenpreneurs Incubator, une initiative de soutien aux entreprises vertes en démarrage. Grâce au programme, l'entreprise a eu l'occasion de participer à des ateliers locaux, de recevoir une formation régionale, d'accéder à des services de mentorat et d'encadrement et de rentrer en contact avec d'autres entrepreneurs. À la suite de sa participation, ThisNThat a été l'un des trois gagnants du concours de plans d'affaires, obtenant une subvention de démarrage de 5 000 USD (environ 4 750 euros). Cette subvention permettra à l'entreprise d'investir dans la croissance de son activité verte. Ces réalisations soulignent l'engagement de ThisNThat envers la durabilité, l'innovation et l'exploitation des plateformes numériques pour l'expansion des entreprises. Le soutien de la Pacific MSMEs E-Commerce Grant et du programme Pacific Greenpreneurs Incubator ont joué un rôle crucial dans leur succès et à l'avenir, contribuera davantage à leur croissance et à leur durabilité.

Source : CNUCED⁴⁸

48 D'après des sources en ligne : <https://pacificcommerce.org/applications-open-for-pif-e-commerce-grant-for-pacific-msmes/> et <https://www.pacificgreenpreneurs.com/news/qx294hiwm735qfp6bu4ey2ss4so54o>



L'accès général au financement pour les jeunes entreprises et les écosystèmes naissants du commerce électronique dans les pays en développement, en particulier les PMA, rencontre toujours des obstacles importants. Les initiatives visant à renforcer l'ensemble du secteur financier dans les pays examinés devraient se poursuivre, car elles peuvent également avoir des retombées positives pour l'écosystème numérique. Cela signifie favoriser la concurrence dans le secteur bancaire, renforcer le cadre réglementaire pour améliorer la qualité des services financiers, créer les conditions permettant d'exploiter le potentiel du secteur des technologies financières, faire progresser l'éducation financière et l'alphabétisation numérique pour soutenir l'utilisation des services financiers traditionnels et numériques à plus grande échelle. Il est également urgent d'intensifier les efforts visant à fournir un appui conseil aux entreprises de commerce électronique, et aux PME en général, sur la manière d'améliorer leur solvabilité. Cette aide peut comporter des conseils et du mentorat sur la gestion financière, la planification des activités et l'amélioration des rapports financiers. De tels services pourraient être intégrés à des programmes spécialement conçus pour les entreprises en démarrage et les PME et facilités par des entités telles que les Gouvernements, les banques de développement et les organismes à but non lucratif. En améliorant leur solvabilité, les entreprises de commerce électronique augmenteront leurs chances d'obtenir un financement bancaire traditionnel ou d'attirer d'autres formes d'investissement.

En général, malgré l'ampleur des défis auxquels sont confrontées les entreprises dans ce domaine, il existe une tendance positive à soutenir l'inclusion financière, grâce à différents partenaires de l'initiative eTrade for all, notamment l'ITC, l'UNCDF, l'UPU et le Groupe de la Banque mondiale. Ces organisations contribuent à promouvoir des conditions plus favorables à l'accès au financement pour les entreprises de commerce électronique. L'engagement de ces partenaires témoigne d'une trajectoire positive et d'un effort collectif pour surmonter les obstacles au financement auxquels sont confrontées les start-up et les entreprises de commerce électronique. Grâce à leurs actions de collaboration, des conditions plus favorables devraient être réunies, permettant un meilleur accès au financement et soutenant la croissance du secteur du commerce électronique dans les pays en développement.



Image : Adobe Stock/Wichayada



La coopération au
développement en appui
des priorités des pays

3. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN APPUI DES PRIORITÉS DES PAYS

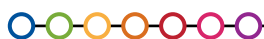
3.1 Priorités politiques des pays en perspective

Les pays examinés ont manifesté un vif intérêt pour un large éventail de domaines et de projets prioritaires, pour lesquels ils recherchent activement un appui. Ceux-ci s'inscrivent notamment dans la continuité de certains objectifs décrits dans les examens précédents, tout en intégrant les derniers éléments à jour. Il convient de souligner que ces priorités s'ajoutent souvent aux initiatives existantes. Les partenaires de développement, en particulier ceux qui font partie de l'initiative eTrade for all, peuvent les utiliser comme point de référence précieux pour identifier les domaines potentiels dans lesquels des projets pratiques sont susceptibles d'être entrepris.

- Au Bangladesh, le développement des compétences et un environnement en ligne plus sûr pour les entreprises ont été mis en évidence. Le soutien aux PME et aux MPME, l'élaboration de réglementations adéquates pour la protection des clients et la prévention de la fraude, l'application de mesures de cybersécurité et la surveillance des activités illégales en ligne constituent des priorités absolues.
- Le Burkina Faso a manifesté un intérêt renouvelé pour la formulation d'une stratégie nationale globale en matière de commerce électronique et recherche activement une assistance pour renforcer les activités de son Comité du Développement du Commerce Électronique. En outre, le pays aspire à mettre en place un mécanisme de certification des entreprises opérant dans le secteur du commerce électronique, et une assistance dans ce domaine serait très souhaitable.
- En Côte d'Ivoire, un ensemble de projets prioritaires a été identifié, ainsi qu'une évaluation des déficits de financement correspondants. Ces projets englobent différentes composantes, notamment : i) l'élaboration d'une stratégie nationale de commerce électronique (en cours, avec l'appui de la CNUCED) et la mise en place d'une plateforme de consultation pour engager les parties prenantes du commerce électronique, ii) la création d'une plateforme en ligne pour identifier et enregistrer les e-commerçants et les sites marchands opérant en Côte d'Ivoire, ainsi que l'élaboration d'un guide complet relatif aux pratiques de commerce électronique et iii) l'amélioration du cadre juridique et réglementaire existant régissant les activités de commerce électronique, associée à la mise en place d'un système d'information statistique dédié au suivi et à l'analyse des tendances du commerce électronique.
- En Iraq, la mise en place d'une stratégie nationale visant à favoriser le développement du commerce électronique est considérée comme une priorité absolue. Il a été souligné que l'intégration des points de vue des parties prenantes concernées et la réalisation d'un examen complet de la législation existante sont des éléments cruciaux de cette entreprise.
- Au Kenya, des priorités ont été définies dans le plan de mise en œuvre de la Stratégie nationale de commerce électronique. Bien qu'aucun fonds spécifique n'ait été alloué, des discussions sont en cours avec des partenaires présélectionnés, notamment avec l'appui de la CNUCED.
- Au Malawi, l'amélioration des infrastructures telles que la création de centres de données supplémentaires, le déploiement de la connectivité par fibre optique dans les régions reculées et les initiatives axées sur la formation professionnelle technique et l'éducation des communautés rurales sont considérées comme des objectifs hautement prioritaires.



- Au Népal, les principales priorités englobent la mise en œuvre effective du Digital Nepal Framework 2019, de la Stratégie nationale de commerce électronique et des projets de loi portant sur le commerce électronique et les technologies de l'information, en attente de l'approbation du Parlement. Le pays exprime également un vif intérêt pour une assistance technique visant à améliorer le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du commerce numérique et sans papier dans les secteurs public et privé.
- En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la priorité est accordée au renforcement de la coordination des politiques. Une assistance est sollicitée pour créer un Comité national du commerce électronique. Le Gouvernement vise également à élaborer un cadre national de renforcement des capacités, englobant toutes les agences de facilitation du commerce et les parties prenantes impliquées dans le développement du commerce numérique. Pour faciliter l'interopérabilité et le partage d'informations conformément aux initiatives d'administration en ligne, une évaluation de l'état de préparation de la législation nationale existante est demandée à des fins de facilitation des échanges.
- Au Samoa, trois domaines prioritaires ont été identifiés. Il s'agit de l'élaboration d'une politique nationale sur le commerce électronique, de la réalisation d'une analyse des lacunes législatives et de l'identification des domaines clés du cadre juridique du commerce électronique qui doivent être développés. La formation professionnelle dans les domaines de la protection des consommateurs, de la concurrence, des enquêtes et de l'application de la loi est également considérée comme une priorité cruciale.
- Au Sénégal, la priorité est de rendre le Start-up Act opérationnel, et l'UE a été identifiée comme un partenaire clé. Le Gouvernement prévoit d'établir une plateforme numérique complète de type « guichet unique » pour accéder à l'information au niveau national et faciliter l'accès aux incitations juridiques, fiscales et douanières. Des efforts sont en cours, en collaboration avec les partenaires, pour mobiliser un soutien en faveur du projet HUB/CLUSTER, axé sur les données géospatiales dans le cadre du Parc technologique numérique. Une assistance supplémentaire est demandée pour concevoir et lancer une campagne nationale de sensibilisation et de formation numérique à l'intention des populations rurales. La mise en œuvre de la campagne sera confiée à des jeunes dans le cadre d'une initiative volontaire de « service civique numérique ». Un soutien est également nécessaire pour concevoir un module de sensibilisation et de vigilance numériques destiné aux programmes d'études primaires. En outre, le pays vise à élaborer une stratégie nationale d'inclusion financière.
- Au Togo, l'accent porte sur la mise en œuvre du Plan stratégique de développement du commerce électronique 2022-2026. Afin de soutenir cet objectif, la formulation du projet de renforcement des capacités pour le développement du commerce électronique au Togo (ProCET) a été priorisée, et le Gouvernement recherche activement des partenaires de mise en œuvre. Par ailleurs, il sollicite un appui pour consolider les résultats du Plan stratégique 2021-2023 de l'ARCEP, précédemment évoqué (section 2.2).
- Aux Tonga, des discussions sont en cours avec le Commonwealth, le FIP (dans le cadre de la « Pacific E-commerce Initiative ») et l'Unité de mise en œuvre de l'accord PACER Plus pour examiner les actions à mener en priorité. Ces mesures comprennent l'élaboration de boîtes à outils pour le commerce électronique, des activités plus vastes de renforcement des capacités pour les secteurs public et privé dans le domaine du commerce électronique et l'établissement d'une législation relative au commerce électronique.
- En Tunisie, plusieurs domaines ont été définis avant de mobiliser les appuis. Il s'agit notamment de la numérisation des procédures de commerce extérieur pour faciliter le commerce électronique transfrontalier, de la sensibilisation des consommateurs au cadre juridique et aux meilleures pratiques en matière de commerce électronique, du renforcement des capacités des structures de gouvernance responsables du secteur du commerce électronique et de l'adaptation des cadres réglementaires aux technologies émergentes.



- À Tuvalu, le renforcement des ressources humaines pour aider le Département du commerce à mettre en œuvre les activités liées à l'eT Ready est crucial pour le déploiement efficace de la stratégie de commerce électronique du pays.
- En Ouganda, l'amélioration des infrastructures de connectivité et le développement des compétences restent des priorités absolues. Le Gouvernement sollicite une attention et un soutien accrus de la part des partenaires de développement dans ces domaines. L'accent est également mis sur la facilitation du commerce et la logistique, notamment la réduction des obstacles pour les communautés transfrontalières. Des partenaires comme TradeMark Africa (TMA) ont été sollicités.
- En Zambie, le Gouvernement donne la priorité à l'amélioration de la connectivité mobile dans les zones reculées, en garantissant l'accessibilité, la disponibilité et des coûts abordables. Les efforts se concentrent sur la construction d'infrastructures numériques, la promotion de plateformes numériques interopérables et l'intégration des systèmes de paiement dans tous les secteurs. Les objectifs comprennent également le renforcement des compétences numériques, la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, en particulier pour les jeunes pousses, et l'amélioration des services numériques grâce à la coordination et à l'interopérabilité des solutions de paiement électronique.

Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle constitue une référence précieuse pour orienter les discussions multipartites. Les informations fournies offrent des perspectives qui peuvent favoriser la collaboration entre les partenaires de développement et faciliter les efforts coordonnés pour atteindre des objectifs communs.

3.2 Favoriser les synergies entre partenaires de développement

Les pays qui ont participé à cet examen ont réaffirmé l'importance d'une étroite collaboration avec les partenaires de développement et ont souligné le rôle important des évaluations eT Ready. Les partenaires de développement apportent un soutien précieux aux efforts déployés dans les pays, conformément aux recommandations eT Ready couvrant, à des degrés divers, les sept domaines d'action. Les pays ont souligné en particulier l'indispensable rôle d'outil des évaluations eT Ready pour éclairer le dialogue sur les politiques, collaborer avec les partenaires de développement et plaider en faveur de nouveaux projets d'assistance technique ou d'initiatives de renforcement des capacités.

- Au Burkina Faso, l'eT Ready a été utilisé comme outil de plaidoyer pour dialoguer avec des partenaires tels que la GIZ, le PNUD, l'UE et le CIR, ce qui a permis d'obtenir un soutien du PNUD et du CIR pour la tenue du premier Forum inclusif sur le commerce électronique (FICEL).
- En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les conclusions de *L'Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique* ont été utilisées pour élaborer des propositions de fond visant à obtenir le soutien de l'UE dans le but d'élaborer une politique et une stratégie en matière de commerce électronique en 2023. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a bénéficié de l'aide de la CNUDCI et la Loi sur les transactions électroniques a été adoptée en 2022.
- Au Samoa, l'eT Ready a fortement renforcé le dialogue avec les partenaires de développement et ouvert de nouvelles possibilités d'assistance technique et de renforcement des capacités tout au long du processus de développement de la stratégie et de la feuille de route nationale pour le commerce électronique.
- Au Sénégal, dans le suivi de l'eT Ready, un don a été accordé par le CIR pour la mise en œuvre de la phase 2 de la Stratégie nationale de développement du commerce électronique. La Plateforme nationale de commerce électronique du Sénégal, *boutik.221*, a été créée grâce à l'appui du CIR. Une Campagne nationale d'enregistrement et d'inscription des MPME s'est ouverte en janvier 2023.



- Aux Tonga, sur la base des conclusions de *l'Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique*, une proposition de projet a été soumise au Ministère australien des Affaires Étrangères et du Commerce (DFAT) concernant trois mesures indicatives prioritaires. En conséquence, une stratégie et une feuille de route pour le commerce électronique des Tonga ont été formulées en 2021 et lancées en 2022. En outre, les Tonga ont également bénéficié d'une formation de 6 semaines pour le commerce transfrontalier sans papier et d'ateliers de renforcement des capacités, avec l'aide du DFAT et de TradeWorthy. Enfin, un document sur les options concernant les législations relatives au commerce électronique a été élaboré, ce qui a permis de faire le point sur les lois nationales relatives au commerce électronique et de les comparer aux bonnes pratiques régionales et internationales, assorti de recommandations.
- En Tunisie, le Plan d'action, élaboré à la suite de l'eT Ready, a joué un rôle déterminant dans la mobilisation des partenaires au développement. L'ONUDI, l'ITC, le SECO et la GIZ ont confirmé leur engagement dans le soutien à un certain nombre d'actions prioritaires. Trois projets du Plan d'action de l'eT Ready ont été mis en œuvre, bénéficiant de l'appui technique et financier de la GIZ, avec la Banque Centrale de Tunisie comme agence chef de file.
- En Ouganda, l'eT Ready a fourni un référentiel sur le paysage du commerce électronique. Il a servi de base pour nourrir le dialogue avec les partenaires de développement, tels que le PNUD et le UNCDF, dont le soutien a été essentiel pendant la période plus critique de la pandémie de COVID-19.⁴⁹ L'élaboration de la Stratégie nationale de commerce électronique est en cours avec l'appui financier du PNUD. TradeMark Africa a financé le projet de guichet unique électronique, et les travaux préparatoires ont été en partie éclairés par le programme eT Ready.
- À Tuvalu, le programme eT Ready a ouvert la voie à un vaste effort de mobilisation des ressources qui a débouché sur plusieurs initiatives conformes aux recommandations de l'évaluation. Ainsi, les travaux sur la stratégie nationale de commerce électronique et la création du comité national du commerce électronique ont été appuyés par le CIR et le FIP. L'adhésion à l'Accord-cadre visant à faciliter le commerce transfrontières sans papier en Asie et dans le Pacifique, un traité des Nations Unies ouvert à tous les membres de la CESAP, ainsi que l'adhésion à la Convention sur les communications électroniques ont été ratifiés en décembre 2022. En outre, avec l'aide du DFAT et de TradeWorthy, un document sur les options a été élaboré, mettant en évidence les lacunes du cadre juridique pour le commerce électronique. Avec les recommandations énoncées dans le document, Tuvalu a bénéficié de l'aide de la CNUDCI, et un projet de loi sur les transactions électroniques a été élaboré pour être présenté au Parlement.
- En Zambie, le Gouvernement a établi et renforcé des partenariats avec différentes parties prenantes. Les contributions des partenaires eTrade for all à la facilitation de la mise en œuvre des réformes pour la transformation numérique ont été soulignées. Malgré tout, le pays reconnaît la nécessité de redoubler d'efforts pour combler les lacunes existantes et rationaliser les projets de multiples partenaires de développement, en vue d'une approche plus coordonnée.

49 [Ugandan e-commerce platforms power recovery from COVID-19 crisis | UNCTAD](#)



La coopération et les partenariats sont essentiels pour débloquer l'appui financier des partenaires de développement et passer des évaluations diagnostiques à leur mise en œuvre effective.

Toutefois, cet examen indique que si les efforts des partenaires de développement sont cruciaux, il est possible d'améliorer la fourniture de l'assistance technique et financière. Les réponses reçues soulignent le rôle des eT Readies comme outils de conseil permettant de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre auprès des Gouvernements, des donateurs et des partenaires d'exécution. Cependant, on observe que ces interventions sont souvent dirigées par un seul organisme et sont principalement motivées par des engagements bilatéraux avec les Gouvernements, perpétuant les tendances existantes mises en évidence dans les examens précédents.

Au cours de la réunion bilan de la CNUCED sur le thème « Du diagnostic à la mise en œuvre des eT Readies », les participants ont insisté sur le risque de fragmentation des interventions des partenaires de développement. Le manque d'informations sur les activités des partenaires dans les pays, en cours ou en prévision, même avec une présence locale, accentue cette fragmentation. La réalisation d'exercices de cartographie, notamment en collaboration avec les Bureaux des Coordonnateurs Résidents (BCR) des Nations Unies, peut jouer un rôle essentiel dans l'identification des principaux partenaires de développement et de leurs initiatives liées au numérique. Le rôle de coordination des BCR des Nations Unies peut garantir que les agences, fonds et programmes des Nations Unies contribuent au développement du commerce électronique et au renforcement des capacités dans des domaines politiques spécifiques. Cette approche favorise la collaboration, réduit au minimum les chevauchements et optimise l'utilisation du financement. Tout cela est conforme à la feuille de route du Secrétaire général des Nations Unies pour la coopération numérique et au Guichet de financement pour la transformation numérique (Digital Transformation Window) en cours d'élaboration sous l'égide du Fonds commun des Objectifs de développement durable (ODD).

Les partenariats permettent aux partenaires de développement d'identifier des solutions globales et de relever efficacement les défis auxquels sont confrontés les pays en développement, qui dépassent souvent le mandat d'une seule organisation. Le partenariat eTrade for all, avec ses 35 partenaires spécialisés offrant une assistance technique dans divers domaines d'action, s'est révélé être une plateforme coopérative précieuse pour la conceptualisation et la mise en œuvre d'interventions coordonnées, ainsi qu'un pôle d'information sur le commerce électronique, donnant accès à des articles, événements et publications liées au numérique. Les réponses des partenaires eTrade for all, reçues dans le cadre d'un sondage de mobilisation mené en 2023, indiquent une forte volonté de leur part de s'engager davantage lorsque la CNUCED effectue un diagnostic eT Ready, d'appuyer la préparation d'une stratégie de commerce électronique, et aussi de favoriser de nouvelles synergies au niveau de leur mise en œuvre.⁵⁰ Tirer parti de l'expérience nationale des partenaires eTrade for all et d'autres partenaires de développement engagés dans le domaine numérique peut grandement revivifier l'appui à la mise en œuvre des recommandations eT Ready. Ainsi, le renforcement des partenariats, l'amélioration de la coordination et une meilleure utilisation de l'expertise et des ressources de plusieurs acteurs favoriseront des interventions plus solides et efficaces dans la mise en œuvre des recommandations eT Ready. Des synergies accrues devraient également être explorées avec l'initiative eTrade for Women de la CNUCED en ce qui concerne ses communautés, le réseau local de femmes chefs d'entreprise actives dans le numérique, qui rassemble en 2023 plus de 240 membres venant de 40 pays.

50 UPU, CESAP TIID, CNUDCI, CIR, DCO, OMD, CUTS International, BSI, ERIA, FIP (sur la base des réponses reçues fin juin 2023 ; d'autres partenaires devraient fournir d'autres réponses).



Encadré 10 : Le suivi de l'eT Ready en Tunisie : tirer parti de la coopération pour un meilleur impact

Le Plan d'action eT Ready de la Tunisie a été élaboré avec le soutien de la CNUCED et lancé en octobre 2022. Il a suscité un intérêt majeur et une coopération accrue entre les partenaires de développement — y compris les donateurs, les agences des Nations Unies (par l'intermédiaire du BCR des Nations Unies) et les partenaires eTrade for all — pour soutenir la mise en œuvre des actions prioritaires. Dans le prolongement du lancement du Plan d'action de la Tunisie sous les auspices du Ministre du Commerce et du

Développement des Exportations, plusieurs échanges bilatéraux ont été organisés avec des partenaires de développement désireux de soutenir les efforts du pays visant à développer le commerce électronique, notamment l'ambassade d'Espagne en Tunisie, la délégation de l'Union européenne en Tunisie, le Centre du commerce international (ITC), l'ONUDI et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) suisse.

Par conséquent, l'UE a invité l'ITC à soumettre des propositions visant à promouvoir la création et le développement de PME dans les domaines de l'économie numérique et du commerce électronique, à l'appui de la mise en œuvre de certaines actions clés. L'ONUDI soutiendra financièrement et techniquement les entreprises agroalimentaires en leur facilitant l'accès aux marchés en ligne. Cela s'ajoute au soutien financier du SECO à un atelier de renforcement des capacités sur l'accès au financement pour les PME du commerce électronique, qui sera organisé par la CNUCED, et au soutien financier et technique de la GIZ pour la numérisation des services financiers en 2023.

Le Plan d'action a également contribué à renforcer la coordination et le dialogue nationaux sur le commerce électronique et l'économie numérique. Ainsi, le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations a été invité à présenter le Plan d'action lors de réunions interministérielles de haut niveau (Ministres et Gouverneur de la Banque centrale) dans le cadre de la préparation du Plan de développement de la Tunisie 2023-2025. Parmi les défis identifiés par les femmes entrepreneurs tunisiennes pour développer leur start-up figurent le manque d'accès au financement et aux solutions de paiements électroniques, ainsi que les contrôles stricts sur les transactions en devises étrangères. À titre de suivi, la CNUCED, avec le soutien du SECO, a organisé un atelier de renforcement des capacités (Tunis, 24-26 octobre 2023) réunissant des prestataires de services financiers et des opérateurs de commerce électronique pour explorer des solutions visant à réduire les obstacles à l'accès des PME au financement. L'impact des partenariats a été discuté en octobre 2023 lors de la définition des priorités du prochain Plan d'Action couvrant la période jusqu'à 2025.

Source : CNUCED



Encadré 11 : Le parcours d'affaires de Soul & Planet décrit par sa cofondatrice et PDG, Mme Fatma Midani⁵¹

D'une start-up à une marketplace, Soul & Planet a connu une croissance significative au cours des 3 dernières années. Le marketing que j'ai fait dans les réseaux sociaux a donné naissance en 2020 à Soul & Planet et depuis, nous avons connu une croissance constante. Cela a conduit à une multiplication par 10 du chiffre d'affaires, et nous avons atteint plus de 1500 clients individuels, tout en gagnant la confiance de grandes entreprises et d'organisations nationales et internationales renommées. Témoignage de son engagement en faveur du développement durable, Soul & Planet a reçu le 22 juin 2023 les « Tunisia Digital Summit Awards » dans la catégorie Économie verte.

Le succès de Soul & Planet repose principalement sur des valeurs fortes, une mission claire et le soutien d'un écosystème entrepreneurial dynamique. Notre équipe est soudée et talentueuse, et nous cultivons un véritable esprit d'équipe. Chaque membre est activement impliqué dans le recrutement et nous attachons une grande importance au bien-être, au développement personnel et à l'apprentissage continu de chacun, en considérant que cela fait partie intégrante de notre travail. Chaque membre se sent investi dans l'entreprise et partage un esprit entrepreneurial. De plus, chez Soul & Planet, nous croyons fermement en l'approche centrée sur le client et la qualité. Le soutien de l'écosystème entrepreneurial a joué un rôle essentiel dans le développement de Soul & Planet, d'autant que j'étais designer de formation et sans compétences spécifiques dans le domaine du e-commerce. Nous sommes reconnaissants aux mesures de soutien du Gouvernement, telles que le Startup Act, et aux partenaires de l'écosystème dont Afkar, Impact Partner, Flat6Labs et d'autres encore qui nous ont aidés et contribué à notre croissance.

Cependant, le principal défi auquel nous sommes confrontés est l'accès au financement. La préparation d'une levée de fonds nécessite du temps et des ressources financières, et pour bien faire, nous avons un énorme besoin de financement « pont » tel que le AIR2 de Flywheel⁵². Ce type de financement jouerait un rôle crucial pour nous aider à préparer de manière optimale notre future levée de fonds. Cela nous permettrait de renforcer notre position sur de nouveaux marchés et d'accélérer notre croissance. Par exemple, en nous appuyant sur les forces de notre marketplace B2C, nous aimerions numériser les opérations de notre marché B2B en pleine croissance.

Les travaux de la CNUCED jouent un rôle clef de catalyseur pour faire entendre la voix des entreprises et aider à trouver des solutions concrètes. Dans le cadre des activités liées à la mise en œuvre du Plan d'action eT Ready de la Tunisie soutenu par la CNUCED, un atelier de renforcement des capacités et de formation a été organisé à Tunis en octobre 2023. Nous espérons que cet atelier contribuera à renforcer les capacités des PME du commerce électronique en termes d'accès à des mécanismes de financement alternatifs plus adaptés à nos projets que le financement bancaire. Nous espérons également que les discussions qui ont eu lieu avec les prestataires de services financiers sur les obstacles à l'accès au financement pour les PME aideront celles du numérique et du commerce électronique à mieux remplir les conditions d'éligibilité liées aux mécanismes de financement alternatifs existants.

Source : CNUCED, d'après un entretien avec M^{me} Fatma Midani

51 Entreprise tunisienne, Soul & Planet est un agrégateur de services et produits verts dont la principale mission est de faciliter la transition écologique en proposant des solutions rapides et facilement applicables. En faisant de la consommation responsable et de la gestion efficace des ressources naturelles le cœur de métier de l'entreprise, la marketplace de Soul & Planet propose une large gamme de produits du quotidien sélectionnés en fonction de leur impact sur la santé et l'environnement, allant des produits alimentaires aux cosmétiques en passant par les articles pour la maison. Pour plus d'informations, <https://soulplanet.tn/a-propos>

52 https://startup.gov.tn/en/startup_ecosystem/flywheel/air2



Pour appuyer efficacement les efforts de mise en œuvre, les partenaires de développement doivent donner la priorité à la mise en place de cadres nationaux de coordination efficaces.

Ces cadres sont essentiels pour harmoniser les efforts, créer des synergies et intensifier la mise en œuvre afin d'obtenir un plus grand impact. Les pays partenaires dotés d'un eT Ready ont réitéré, dans cet examen, la nécessité de renforcer les modalités de mise en œuvre pour surmonter les défis persistants et obtenir des résultats tangibles et durables.

Les débats qui ont eu lieu lors de la réunion bilan de la CNUCED ont réaffirmé la pertinence du Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) et l'importance de capitaliser sur les réalisations existantes. Premièrement, il est nécessaire de renforcer la communauté des points focaux eT Ready, à travers des activités d'engagement des parties prenantes et de renforcement des capacités. Ces points focaux constituent *de facto* une communauté de spécialistes des politiques dans les domaines du commerce électronique. Deuxièmement, des examens réguliers de la mise en œuvre devraient être effectués pour faciliter le partage d'expériences et l'apprentissage. Les missions permanentes basées à Genève jouent également un rôle crucial en soutenant l'ISM et en favorisant l'appropriation du processus de mise en œuvre des eT Readies dans leurs pays respectifs. Troisièmement, l'ISM devrait s'aligner sur la demande croissante d'assistance à la mise en œuvre dans les pays.

Les objectifs d'un ISM renforcé de la CNUCED ont été exposés au cours de ladite réunion. Ces objectifs consistent notamment à aider les pays à coordonner et à suivre la mise en œuvre dans son ensemble, à renforcer les capacités nationales pour opérationnaliser les initiatives de commerce électronique et à s'aligner sur la matrice d'actions, le plan d'action et/ou la stratégie nationale de commerce électronique du pays. Les services offerts par l'ISM suivent une approche à trois volets :

- Fournir un soutien institutionnel pour l'implantation d'une structure de gouvernance de la mise en œuvre et assurer la participation active de toutes les parties prenantes au processus de mise en œuvre.
- Renforcer les capacités opérationnelles et stratégiques grâce à la formation à une gestion efficace de la mise en œuvre des membres du Comité national et du groupe de travail technique.
- Aider les parties prenantes à établir des relations avec les partenaires de développement et à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre.

Au cours des discussions qui se sont tenues à l'issue de la réunion bilan, les participants ont reconnu l'importance de disposer d'un mécanisme d'appui local pour renforcer les capacités de mise en œuvre efficace des politiques et initiatives. Ils ont souligné la nécessité d'un cadre institutionnel ou d'une structure de gouvernance formalisée au sein du Gouvernement pour assurer des résultats notables et durables. Il pourrait s'agir de créer une unité de mise en œuvre du commerce électronique au sein du Ministère ou de l'organisme chef de file, qui assurerait le secrétariat de la coordination générale.

Afin de répondre à ce besoin, la CNUCED a inclus dans sa méthodologie un appui soutenu pour aider les pays à passer au stade de la mise en œuvre, notamment en renforçant la coordination institutionnelle.

Un soutien plus articulé et à long terme peut être accordé en fonction de la demande et sur la base d'une évaluation adaptée des besoins du pays partenaire. Dans ce contexte, la CNUCED a également mis au point un outil en ligne appelé eTrade Reform Tracker (eTRT) pour aider les comités nationaux du commerce électronique ou les organes équivalents à coordonner le processus de mise en œuvre. Cet outil renforcera la transparence et responsabilisera les parties prenantes dans des fonctions telles que le dialogue multipartite, le suivi et l'évaluation, et la mobilisation des ressources.



Encadré 12 : L'eTrade Reform Tracker en un coup d'œil

L'eTrade Reform Tracker peut se révéler utile pour soutenir la mise en œuvre efficace d'une stratégie de commerce électronique ou d'un document de politique similaire et pour en mesurer les impacts. Il fournit des fonctionnalités qui permettent l'attribution des responsabilités, le suivi de l'exécution des tâches et la production de rapports sur l'avancement des livrables dans le temps. En outre, l'eTRT permet d'enregistrer des informations relatives à la participation des partenaires de développement, facilitant ainsi le suivi des efforts de mobilisation des ressources.

Pour améliorer la gestion des connaissances, l'eTRT permet le téléchargement et le stockage de documents tels que les procès-verbaux de réunions, les plans de travail et les rapports, favorisant ainsi un partage de l'information plus efficace et transparent. En outre, il facilite la communication interactive et collaborative entre les utilisateurs de diverses équipes de mise en œuvre. Le contrôle de la qualité des livrables est assuré par l'eTRT, où les organismes chefs de file peuvent notifier à l'organe de coordination compétent, tel que le secrétariat du comité national de commerce électronique ou l'unité de mise en œuvre, l'achèvement des tâches et la finalisation des livrables, en demandant un examen final pour approbation. L'utilisation régulière de l'eTRT ainsi que la saisie précise des informations peuvent grandement faciliter la production de rapports, en fournissant une vue en temps réel des résultats du processus de mise en œuvre. La plateforme peut générer des statistiques, des graphiques et des mesures liés à la progression de la mise en œuvre et à l'utilisation de l'eTRT en tant que tel.

Source : CNUCED

Toutefois, s'il est nécessaire de contribuer à améliorer l'efficacité du processus de mise en œuvre pour optimiser les ressources investies et obtenir un impact plus important et plus durable, il est impératif que les pays donateurs augmentent leurs ressources financières consacrées à aider les pays en développement, en particulier les PMA, pour répondre à leurs besoins croissants de financement.

La nécessité d'augmenter le financement à plus grande échelle afin d'accélérer la mise en œuvre devient de plus en plus urgente. Les ressources financières fournies par les Gouvernements sont insuffisantes pour répondre aux demandes des pays dans ce domaine. Les donateurs devraient accorder la priorité à l'appui d'une coordination plus efficace des structures de mise en œuvre au sein des pays, en reconnaissant le rôle crucial d'une coordination bien organisée des processus de mise en œuvre pour assurer un impact et des progrès durables dans des domaines d'action spécifiques. À l'heure actuelle, l'appui financier de la communauté internationale est insuffisant, comme en témoignent les récents engagements pris dans le cadre de l'Aide pour le commerce pilotée par l'OMC. L'analyse de la CNUCED, fondée sur les données de l'OCDE, révèle que la part des ressources de l'Aide pour le commerce allouée au secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) a progressivement augmenté, passant de 1,2 % en 2017 à 2,7 % en 2019 et 2020. En 2021, elle a encore augmenté pour atteindre 4,1 %, soit une augmentation de 300 millions de dollars (environ 284 millions d'euros) par rapport à l'année précédente. Malgré cette tendance à la hausse, l'aide mondiale au développement pour la numérisation reste insuffisante par rapport aux besoins en croissance rapide dans ce domaine.



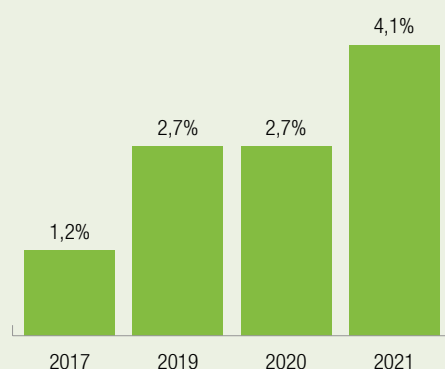


La part des ressources de l'**Aide pour le commerce**

allouée au *secteur des TIC* a progressivement augmenté



En 2021, cette part s'élevait à **4,1 %**, ce qui représente une *augmentation* de **300 millions** de dollars par rapport à l'année précédente.



Il est donc crucial pour la communauté internationale d'accroître son soutien financier et de donner la priorité à la promotion du numérique dans l'aide au développement. C'est d'autant plus important que du fait des contraintes budgétaires et du fardeau croissant de la dette, il est de plus en plus difficile pour les pays en développement, en particulier les PMA, de mobiliser des ressources intérieures. Un financement adéquat est essentiel pour assurer la réussite de la mise en œuvre des initiatives de transformation numérique et promouvoir un développement inclusif et durable à l'ère numérique. En outre, même si de plus en plus de partenaires de développement intègrent la numérisation et le développement du commerce numérique dans leurs portefeuilles de coopération au développement, les réponses de certains pays à cet examen ont spécifiquement souligné que les partenaires de développement n'accordaient pas toujours suffisamment d'attention au soutien du renforcement des capacités dans le secteur du commerce électronique. Cela devrait sonner l'alarme, en particulier dans les pays qui cherchent à tirer parti des possibilités offertes par un écosystème numérique florissant pour se détacher de leur statut de PMA.



Image : Adobe Stock/Ammy Picca

4

Conclusion

4. CONCLUSION

Dans la plupart des pays examinés, les écosystèmes de commerce électronique en sont à un stade embryonnaire. Cet examen réaffirme et renforce certaines des conclusions des examens précédents et met en évidence les nouveaux goulots d'étranglement qui empêchent ces pays de bénéficier du développement du commerce électronique. Le rapport donne en particulier de nouvelles informations concernant les processus de mise en œuvre des mesures politiques en matière de commerce électronique et le rôle des eT Readies. Il souligne la nécessité de renforcer l'engagement des Gouvernements, de favoriser l'engagement des parties prenantes, d'accroître le soutien des partenaires de développement pour réduire les fractures numériques et de veiller à ce que la numérisation contribue aux objectifs de développement.

La visibilité du commerce électronique dans l'élaboration des politiques ne cesse d'augmenter.

Le commerce électronique occupe une place de plus en plus importante dans l'élaboration des politiques. La majorité des pays examinés ont préparé des politiques, des stratégies et des plans d'action en ce sens. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour rendre les processus plus inclusifs et favoriser des approches pangouvernementales/sociétales solides en vue d'intégrer le commerce électronique dans les programmes nationaux de développement. Néanmoins, les différentes expériences nationales exposées dans le présent rapport indiquent clairement une reconnaissance plus large de l'importance du commerce électronique au plus haut niveau gouvernemental. En résumé, le commerce électronique n'est plus un élément marginal parmi tant d'autres, mais fait de plus en plus partie de l'arsenal des politiques auxquelles les pays en développement, y compris les PMA, accordent la priorité pour alimenter leurs stratégies de diversification du commerce et renforcer les efforts en vue d'une plus grande intégration régionale.

Les arrangements de gouvernance naissants sont prometteurs pour une meilleure coordination, mais il est urgent de renforcer les capacités des structures de mise en œuvre.

Des cadres de gouvernance pour le commerce électronique se mettent en place dans un nombre croissant de pays. L'expérience de la région du Pacifique constitue un exemple significatif de bonnes pratiques dont d'autres pays et régions peuvent s'inspirer. Toutefois, l'examen révèle que ces structures en sont encore à leurs débuts et qu'elles se heurtent à des difficultés pour rendre leurs fonctions opérationnelles. Des obstacles tels que le manque de personnel et/ou le taux élevé de rotation du personnel, ou encore des priorités autres, continuent d'entraver les progrès. Par ailleurs, des améliorations sont possibles en termes de suivi et d'évaluation du processus de mise en œuvre. Les points focaux chargés de mobiliser les parties prenantes éprouvent des difficultés à collaborer efficacement avec les Ministères d'exécution, les organismes gouvernementaux, le secteur privé et la société civile. Les pays ont clairement exprimé la nécessité de donner la priorité aux efforts de renforcement des capacités en matière de planification stratégique, de gestion axée sur les résultats, d'engagement des parties prenantes, de suivi et d'évaluation, ainsi que de sensibilisation au commerce électronique et à l'économie numérique. Cela implique également d'adopter des outils en ligne pour atteindre certains de ces objectifs et maximiser leurs avantages. Pour y parvenir, il faut développer, partager et capitaliser sur les connaissances et les capacités entre les différents Ministères et organismes.

Malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions spécifiques en matière de commerce électronique, leur impact est encore difficile à mesurer.

Le succès des politiques et des expériences en matière de commerce électronique, souvent avec l'appui des partenaires de développement, varie d'un pays à l'autre. Dans chaque pays, il faut du temps pour obtenir un impact substantiel et durable. En outre, l'évaluation de l'impact est difficile en raison de la disponibilité limitée des données et des capacités inadéquates pour mesurer le commerce électronique et l'économie numérique. Or, il est essentiel de renforcer la capacité de mesurer et d'évaluer l'impact des mesures prises par les pays. Néanmoins, cela ne suffit pas à résoudre le problème de l'insuffisance des ressources allouées. L'évolution rapide de l'économie numérique, conjuguée à l'ampleur des difficultés rencontrées par les pays examinés (dont beaucoup sont des PMA), dépasse la capacité des efforts entrepris par les secteurs public et privé.



On ne saurait trop insister sur l'importance d'étendre l'ampleur et la portée de l'engagement des partenaires de développement, en particulier en ce qui concerne le renforcement de leur soutien aux efforts de coordination des Gouvernements dans la mise en œuvre des mesures de politique du commerce électronique. Les partenaires de développement accordent une attention accrue au secteur du commerce électronique en tant que moyen de diversifier les économies et de créer des emplois, et des ressources lui sont progressivement allouées. Toutefois, le rythme d'allocation des ressources est insuffisant pour répondre aux besoins réels. Les interventions des partenaires de développement dans le domaine du commerce électronique pourraient bénéficier d'une meilleure coordination entre elles. Le partenariat eTrade for all joue un rôle important dans la promotion d'une coopération et d'une coordination plus efficaces. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les synergies et donner aux Gouvernements les capacités de diriger le processus de mise en œuvre des mesures politiques en matière de commerce électronique, conformément aux recommandations des eT Readies. Il s'agit de renforcer les capacités et les ressources des structures de coordination, telles que les unités de mise en œuvre, les départements et les comités du commerce électronique, ainsi que les ressources mises à leur disposition. Il s'agit également d'aider les Gouvernements à coordonner activement les interventions fragmentées des partenaires au développement et à plaider en faveur d'approches plus intégrées.



ANNEXE 1 : APERÇU DES PAYS PARTENAIRES DE L'eT READY ET DE LEUR PARTICIPATION AUX EXAMENS DE LA MISE EN ŒUVRE

	Année de publication de l'eT Ready	Fait par la CNUCED ou mené sur la base de la méthodologie de la CNUCED	1 ^{er} examen	2 ^e examen	3 ^e examen	Pays examiné au moins une fois
Afrique						
Bénin	2020	CNUCED				
Burkina Faso	2018	CNUCED	√	√	√	√
Côte d'Ivoire	2021	CNUCED		√	√	√
Kenya	2022	CNUCED			√	√
Lesotho	2018	CNUCED	√			√
Libéria	2019	CNUCED				
Madagascar	2018	CNUCED	√	√	√	√
Malawi	2020	CNUCED		√	√	√
Mali	2020	CNUCED			√	√
Niger	2020	CNUCED		√	√	√
Sénégal	2018	CNUCED	√	√	√	√
Tanzanie	2020	CNUCED				
Togo	2018	CNUCED	√	√	√	√
Tunisie	2022	CNUCED			√	√
Ouganda	2018	CNUCED	√	√	√	√
Zambie	2018	CNUCED	√	√	√	√
Asie						
Afghanistan	2019	CNUCED				
Bangladesh	2019	CNUCED			√	√
Bhoutan	2017	CNUCED	√	√		√
Cambodge	2017	CNUCED	√	√		√
Irak	2020	CNUCED			√	√
Jordanie	2022	CNUCED				
RDP lao	2018	CNUCED				
Myanmar	2018	CNUCED	√			√
Népal	2017	CNUCED	√	√	√	√



	Année de publication de l'eT Ready	Fait par la CNUCED ou mené sur la base de la méthodologie de la CNUCED	1 ^{er} examen	2 ^e examen	3 ^e examen	Pays examiné au moins une fois
Pacifique						
F.S. de Micronésie	2020	Sur method. CNUCED				
Fidji	2020	Sur method. CNUCED				
Kiribati	2019	CNUCED				
Nauru	2021	Sur method. CNUCED				
Nioué	2020	Sur method. CNUCED				
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2020	Sur method. CNUCED			√	√
Samoa	2017	CNUCED	√		√	√
Îles Salomon	2018	CNUCED		√	√	√
Tonga	2020	Sur method. CNUCED			√	√
Tuvalu	2019	CNUCED		√	√	√
Vanuatu	2018	CNUCED	√			√
Total	36 pays		13	14	20	25



